7.5.74

28892

PRÉCIS HISTORIQUE

DE LA GUERRE CIVILE

DE LA VENDÉE,

DEPUIS SON ORIGINE,

JUSQU'A LA PACIFICATION DE LA JAUNAIE.

Décret concernant les Contrefacteurs, rendu le 19 Juillet 1793, l'An II de la République.

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son comité d'Instruction publique, décrète ce qui suit :

Art. I. Les Auteurs d'écrits en tout genre, les Compositeurs de Musique, les Peintres et Dessinateurs qui feront graver des Tableaux ou Dessins, jouiront durant leur vie entière du droit exclusif de vendre, faire vendre, distribuer leurs Ouvrages dans le territoire de la République, et d'en céder la propriété en tout ou en partie.

Art. II. Leurs héritiers ou Cessionnaires jouiront du même droit durant l'espace de dix ans après la mort des auteurs.

Art. III. Les Officiers de Paix, Juges de Paix ou Commissaires de Police seront tenus de faire confisquer, à la réquisition et au profit des Auteurs, Compositeurs, Peintres ou Dessinateurs et autres, leurs Héritiers ou Cessionnaires, tous les Exemplaires des Editions imprimées ou gravées sans la permission formelle et par écrit des Auteurs.

Art. IV. Tout Contrefacteur sera tenu de payer au véritable Propriétaire une somme équivalente au prix de trois mille exemplaires de l'Edition originale.

Art. V. Tout Débitant d'Edition contrefaite, s'il n'est pas reconnu Contrefacteur, sera tenu de payer au véritable Propriétaire une somme équivalente au prix de cinq cents exemplaires de l'Edition originale.

Art. VI. Tout Citoyen qui mettra au jour un Ouvrage, soit de Littérature ou de Gravure dans quelque genre que ce soit, sera obligé d'en déposer deux Exemplaires à la Bibliothèque nationale ou au Cabinet des Estampes de la République, dont il recevra un reçu signé par le Bibliothécaire ; faute de quoi, il ne pourra être admis en justice pour la poursuite des Contrefacteurs.

Art. VII. Les Héritiers de l'Auteur d'un Ouvrage de Littérature ou de Gravure, ou de toute autre production de l'esprit ou du génie qui appartiennent aux Beaux-Arts, en auront la propriété exclusive pendant dix années.

Je place la présente Edition sous la sauve-garde des Loix et de la probité des Citoyens. Je déclare que je poursuivrai devant les Tribunaux tout Contrefacteur, Distributeur *ou* Débitant *d'Edition contrefaite. J'assure même au Citoyen qui me fera connoître le* Contrefacteur, Distributeur *ou* Débitant, *la moitié du dédommagement que la Loi accorde. Les* deux exemplaires, *en vertu de la loi, sont déposés à la Bibliothèque nationale.* Paris, ce Lundi 20 Prairial an X de la République Française.

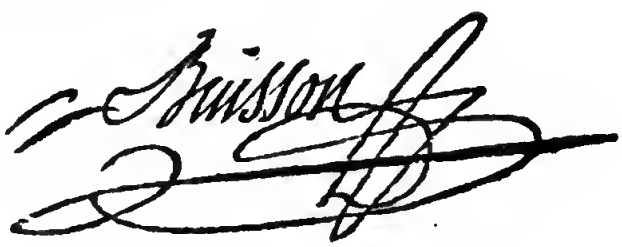

7.5.74
28892 (12)

Frontispice.

Bornet del. *Adam sculp.*

Vendéen armé.

PRÉCIS HISTORIQUE

DE LA GUERRE CIVILE

DE LA VENDÉE,

DEPUIS SON ORIGINE,

JUSQU'A LA PACIFICATION DE LA JAUNAIE.

AVEC

Le Tableau Politique de cette Contrée avant et après la Guerre;

Des Notices sur les plus célèbres Généraux des deux Partis;

Et un Plan de restauration pour ce Pays, qui embrasse toutes les branches de l'Économie Politique:

PAR P.V.J. BERTHRE DE BOURNISEAUX

(DE THOUARS);

Membre de la Société libre des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Paris, de diverses Académies, de la Société Littéraire des Deux-Sèvres, etc.

Avec une Planche gravée en taille-douce.

A PARIS,

Chez F. BUISSON, Imprimeur-Libraire, rue Hautefeuille, n°. 20.

Et MONGIE l'aîné, Lib. n°. 1, Cour des Fontaines, Palais du Tribunat.

AN X (1802)

AVIS.

On trouve, chez le même libraire, encore quelques exemplaires de la CORRESPONDANCE SECRÈTE *de Charrette, Puisaye, Cormatin, d'Autichamp, B.....Frotté, Scepeaux, Botherel; du Prétendant*, du ci-devant comte d'*Artois*, de leurs Ministres et Agens, et autres Vendéens, Chouans et Émigrés Français. Suivis du Journal d'*Olivier d'Argens*, et du Code Politique et Civil, qui a régi la Vendée pendant le temps de la Rebellion. *Imprimés sur Pièces Originales*, saisies par les Armées de la République, sur les différens Chefs, dans les divers Combats qui ont précédé la Pacification de la Vendée : 2 vol. *in*-8°. avec le Portrait de *Charrette*, gravé en taille-douce, très-ressemblant. Prix, 6 fr. 50 cent.; et 7 fr. 50 c. franc de port.

ÉPITRE
DÉDICATOIRE
A LA VENDÉE.

O toi ! que des monstres ont couverte de débris et de cendres ! triste victime des passions en délire ! malheureuse Vendée ! reçois l'hommage d'un de tes enfans : assez d'autres prodiguent leur encens à des hommes revêtus du pouvoir. Pour moi, ô ma Patrie, ce n'est

qu'au malheur, ce n'est qu'à toi seule que je veux consacrer mes foibles talens, mes veilles et mes affections. Puisse l'enthousiasme qui m'anime, électriser tous les cœurs, et arracher aux ames sensibles quelques-unes de ces larmes brûlantes que j'ai si souvent versées à l'aspect des flammes qui te dévoroient! Puisse un Gouvernement régénérateur abaisser sur toi un regard de sollicitude! puisse-t-il te voir ainsi que je te vois, comblée des dons de la nature, mais dédaignée par les hommes; environnée de mers, de fleuves et de rivières, mais pourtant sans canaux, sans navigation intérieure, sans grands chemins, sans aucun moyen enfin d'exportation; placée au sein du territoire le plus fertile, mais privée de débouchés, d'un centre commun, et même de villes;

7.5.74
28892 (14)

comparable enfin, à un vaste corps couvert d'artères, mais dénué de cœur!

O MA *Patrie ! je m'abuse peut-être d'un vain espoir; mais j'ose me flatter qu'un jour plus pur va luire enfin sur tes campagnes désolées; le Gouvernement qui vient de donner la paix à l'Europe, qui t'a rendu le culte de tes pères, et ces autels, pour le maintien desquels tu versas le plus pur de ton sang, saura bien te tirer de l'apathie cruelle où tu te trouves plongée, et te donner l'existence politique qui te convient.*

Puisse une espérance si flatteuse être bientôt réalisée ! puisse ma foible voix en hâter le moment! Malheureuse Vendée, que ne peux-tu lire dans mon cœur le pur sentiment qui m'anime, et le tendre intérêt que je prends à tes malheurs!

Je ne cherche pour moi ni places, ni crédit, ni richesses, ni méme cette sorte de célébrité qu'on acquiert en servant d'organe aux malheureux : mon seul désir est de voir combler tes ruines et cicatriser jusqu'à la moindre de tes plaies ; ta prospérité sera la mienne, et deviendra ma plus douce récompense ; en un mot, ô ma Patrie, je ne puis étre heureux que de ton bonheur.

PRÉFACE

Il est peu d'États en Europe qui n'aient été à diverses époques en proie aux fureurs des guerres civiles. Sans remonter au-delà du siècle de Charlemagne, que de sang ont fait couler chez les Européens de fatales dissentions intestines! L'Italie et l'Allemagne se ressentent peut-être encore aujourd'hui des ravages et des assassinats des factions des Guelfes et des Gibelins; l'Angleterre, des sanglans débats des maisons d'Yorck et de Lancastre; la Suède, des guerres de Christiern et de Vasa; et l'Espagne, des bûchers et des échafauds qu'elle dressa si long-temps en Flandre et en Hollande. Qu'est-il résulté pour ces divers Etats de tant de secousses terribles? un épuisement général dans toutes les parties du Corps politique. Le dépérissement de l'agriculture a entraîné celui de la popula-

tion ; avec cette dernière sont tombés les idées libérales, l'esprit national, et le patriotisme qui seul entretient les forces vitales d'un Etat. Si l'on daigne jeter un coup-d'œil sur l'Europe moderne, on verra que l'Italie n'est plus qu'un squelette décoré d'un vain nom ; que l'Allemagne a perdu plus de la moitié de cette population nombreuse qui la maintint dans l'indépendance contre tous les efforts des Romains ; que l'Angleterre n'est plus qu'une nouvelle Carthage, forcée de payer des mercenaires pour la défendre ; que la Suède n'a plus qu'une existence précaire, et qu'enfin, l'Espagne est réduite à chercher sa défense dans la bonne foi et la magnanimité de ses alliés.

Quoique la France ait eu moins à se plaindre que ses voisins de ses dissentions intestines, elle n'en a pas moins été plusieurs fois sur le point de succomber sous les blessures cruelles qu'elle a re-

ques dans le cours de ses guerres civiles.

Le berceau de la monarchie fut arrosé du sang que firent répandre d'un côté l'animosité des enfans de Clovis, et de l'autre, l'ambition des Maires du palais et la foiblesse des derniers Rois Mérovingiens. A cette anarchie succéda bientôt le gouvernement féodal, et l'Etat se vit divisé en autant de partis qu'il y eut de seigneurs et de châteaux; les premiers Rois Capétiens furent réduits à n'être que les spectateurs des fureurs de leurs sujets. En vain Louis-le-Gros et quelques-uns de ses successeurs voulurent-ils entreprendre d'arrêter le cours de tant de brigandages; les funestes rivalités des Plantagenets et des Valois ne permirent pas à la France de respirer après tant de malheurs; son sang coula par torrens; et malgré tous les efforts du plus grand de ses Rois, de Charles-le-Sage, les factions des Armagnacs et des Bourguignons achevèrent bientôt d'épuiser

le peu qui restoit de sang français. Ce fut moins au génie de Charles VII qu'à la diversion que produisirent les factions des Roses rouges et blanches en Angleterre, que la France fut redevable de son salut ; jamais elle n'avoit été plus près du naufrage. Quoi qu'il en soit, le calme dont elle jouit alors ne fut que d'une bien courte durée : à peine un siècle s'étoit écoulé, que toutes ses plaies se rouvrirent à la fois. Un vertige religieux s'empara tout-à-coup de la majorité des Français. De grands ambitieux se couvrirent d'un masque respectable; et tandis que le peuple s'égorgeoit pour des dogmes, ses hypocrites généraux se disputoient l'honneur de tenir les rênes sanglantes de l'Etat. Ces troubles déplorables, calmés par Henri, furent entièrement appaisés par Richelieu. Sous son successeur, la discorde essaya de relever ses étendards; mais la France étoit fatiguée de tant de secousses : la Fronde

et son Roi des halles devinrent un objet de risée, et le gouvernement ferme et sévère de Louis XIV imposa silence aux factieux, et les fit tous rentrer dans l'ordre.

Les ressorts de l'Etat se détendirent bientôt sous le règne de son égoïste et crapuleux successeur; le trône, sali par la prostitution, perdit son éclat imposant et son antique majesté, et ne fut plus aux yeux du peuple qu'une vaine ombre et qu'un hochet méprisable. L'infortuné Louis XVI succomba bientôt sous les coups d'une secte audacieuse; il expia les crimes de ses prédécesseurs. La France, quoique détrompée sur ses rois, ne vit pas sans pitié un Prince plus malheureux que coupable, rouler mourant du haut d'un trône avili. Dans plusieurs Provinces, la compassion succéda aux sentimens de la vengeance et de l'indignation. Le noble enthousiasme de 1789 s'étoit presqu'entièrement éteint, on n'en

trouvoit plus de vestiges que dans nos armées; des intrigans, à l'aide des mots magiques de liberté et de patriotisme, s'étoient emparés du pouvoir; la France, plongée dans un déluge de sang et de carnage, étoit devenue une arène, où des zélateurs se disputoient les dépouilles de ses meilleurs citoyens; en un mot, toutes les parties du Corps politique étoient dans un état de souffrance et d'anxiété, quand aux fureurs des guerres étrangères se joignit le fléau des guerres civiles. Je donnerai, dans mon Avant-Propos, les causes de la guerre de la Vendée, de cette guerre déplorable qui mit plusieurs fois sur les bords de sa ruine cette République formidable que le génie d'un Héros vient de raffermir sur ses bases, et de rendre en quelque manière immortelle. Spectateur et témoin des fureurs réciproques des deux partis, j'ose me flatter que mon témoignage ne paroîtra suspect à personne.

Je dis ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu.

..... Quæque ipse miserrima vidi.

C'est à la lueur des flammes qui m'environnoient de toutes parts, et qui consumoient la malheureuse Vendée, que j'ai osé écrire son Histoire; souvent les tumultes des combats et les accens de la mort ont frappé mon oreille au moment que je tenois la plume, et sont venus interrompre le cours de mes récits. Le Lecteur s'apercevra aisément, en lisant cet Ouvrage, des divers mouvemens de terreur, de pitié et d'indignation, qui m'ont agité dans ces momens terribles; mais s'il m'a été impossible de conserver du sang-froid au milieu des horreurs de l'incendie et des assassinats qui ont désolé mon pays, je ne crains point qu'on m'accuse d'avoir écrit son Histoire avec partialité. Je prends ici à témoin tout ce que les hommes ont de plus sacré, qu'aucun sentiment indigne d'un galant homme,

qu'aucune considération particulière n'a guidé ma plume. Une seule pensée a été présente à mon esprit pendant tout le temps que j'ai écrit ce Précis ; c'est qu'un Historien qui sent toute la dignité d'une si noble fonction, doit faire le sacrifice de sa vie, plutôt que de mentir à la postérité.

Vitam impendere vero.....

Au reste, j'ai cru devoir passer légérement sur les horreurs mutuelles qu'ont commises les deux partis, persuadé qu'il étoit inutile d'effrayer nos neveux du récit de nos crimes.

Je prévois qu'un grand nombre de témoins oculaires me reprocheront d'avoir négligé des détails intéressans dans les descriptions des divers combats que j'ai données; d'autres m'accuseront peut-être d'avoir confondu des dates et des événemens. Je ne ferai à ces objections qu'une même réponse, et je déclare, quoi qu'il puisse arriver, que ce sera la

seule. Mes descriptions de combats et d'actions ont été tracées d'après les rapports officiels, républicains et vendéens, que je me suis procurés dans le temps, auxquels j'ai ajouté les témoignages de quelques amis éclairés qui en avoient été acteurs et spectateurs. Quiconque, après s'être trouvé à une bataille, prétend en connoître tous les détails, est un présomptueux auquel je n'ai rien à répondre. Qu'on interroge cent officiers sur les causes qui décidèrent la victoire du Mans, qu'on confronte leurs témoignages, et l'on se convaincra de la vérité de ce que j'avance.

Qu'on se garde donc bien de dire : « L'Historien s'est trompé », avant de réfléchir et d'examiner si l'on n'est pas soi-même dans l'erreur.

Mon Précis historique commence à l'époque de 1792, et finit à la Pacification générale de 1795. Je n'ai pas cru devoir écrire l'Histoire des troubles de

la Vendée dans le cours de l'an VII. Ce n'est pas que les symptômes de cette nouvelle explosion ne se soient annoncés sous un aspect effrayant, et que les suites de cette levée de boucliers n'eussent pu devenir incalculables; mais l'immortelle journée du 18 Brumaire, en renversant un gouvernement oppresseur, calma les factions et réunit tous les partis. Cette dernière insurrection n'a donc donné lieu à aucun événement important. J'en excepte la bataille des Aubiers, qui fut gagnée par le commandant de bataillon Hardouin, et par la fermeté du capitaine la Vigne. Ce brave officier, renfermé pendant trois jours dans l'église des Aubiers, avec deux cents hommes, soutint l'effort d'une armée entière, et donna le temps à Hardouin de venir le dégager. Les noms de ces deux braves se conserveront long-temps dans la mémoire des propriétaires de la Vendée; ils n'oublieront jamais l'important service qu'ils leur

rendirent alors en prévenant le retour d'une nouvelle guerre civile, et en arrachant par-là leurs propriétés à de nouveaux ravages et à de nouveaux incendies.

ODE[1]

A MA PATRIE,

SUR

LA GUERRE QUI A SUIVI SA RÉVOLUTION.

Quis furor, ô cives, quæ tanta licentia ferri.....

Muse, de Pindare chérie,
Qui dictois ses vers immortels,
Descends du Pinde, ô Polymnie!
Quitte un seul instant tes autels....
Mais déjà ton souffle m'enflamme,
Un Dieu s'empare de mon ame,
Et porte le trouble en mes sens.....
Est-ce illusion ou délire?
Phébus lui-même prend ma lyre;
Mortels, écoutez ses accens.

« Quelle aveugle et funeste rage
» Désole aujourd'hui l'univers?
» Tous les monstres du noir rivage
» Ont-ils déserté les enfers?
» Je vois l'horrible Tisiphone,
» Des poignards sanglans de Bellone

[1] Cette Ode a été composée en l'an III; les deux dernières strophes ont été retouchées en l'an VII.

» Armer

» Armer de parricides mains ;
» Les serpens affreux de sa tête
» Sont les instrumens qu'elle apprête
» Pour la ruine des humains ».

Savante Europe ! enorgueillie
De tant de siècles de splendeur ;
Au sein de ta philosophie,
Quelles mains ont semé l'horreur ?
Chez toi la discorde fatale
Couvre d'une nuit infernale
Tes infortunés habitans ;
La fureur, à l'œil sombre, aiguise
L'affreux dard de la mort assise
Sur les crânes de tes enfans.

Arrête, ô monstre de la guerre !
Mars, suspends tes coups odieux ;
Les calamités de la terre
Vont enfin appaiser les dieux.....
Que dis-je ? Albion implacable !
De quelle flotte redoutable
Viens-tu de surcharger les mers !
Et vous, enfans de Germanie,
Des champs fortunés d'Italie,
Voulez-vous faire des déserts ?

Ranime ton courage, ô France ;
Rappelle tes mâles vertus ;
Si Pyrrhus contre toi s'avance,
Tu trouveras des Curius ;

Mais si les discordes civiles
Agitent au sein de tes villes
De déplorables étendards.....
Puisse ma terreur être vaine!
Mais que je crains l'aigle romaine
Unie aux cruels léopards!

Quel spectacle rempli d'alarmes,
Soudain vient de frapper mes yeux!
Les Vendéens courent aux armes;
Des Français s'élancent contr'eux.
Déjà la bataille s'engage:
Cruels, suspendez votre rage;
Voyez la patrie à genoux!
Entendez-vous sa voix tremblante,
Crier: Français, je suis mourante;
Devrois-je expirer par vos coups?

Mais en vain sa voix les sépare,
Par-tout brille le glaive en main:
Ces soufres vomis du Ténare
Ont déjà fait mugir l'airain;
De toutes parts le sang qui coule,
Les mourans entassés en foule,
Offrent un spectacle d'horreur:
Ici, le frère perce un frère;
Là, le fils reconnoît un père,
Dont sa main arrachoit le cœur.

D'où partent ces cris lamentables?
Quels feux consument ces hameaux?

Pour qui ces poignards redoutables ?
Où courent ces sanglans bourreaux ?
L'Arabe, ou l'Africain sauvage,
A-t-il, pour porter le ravage,
Déserté ses sables brûlans ?
O crime ! un bras français allume
Ces brasiers, dont la France fume
Pour l'opprobre de ses enfans.

Vous qui, de l'Europe asservie,
Prétendez devenir vainqueurs,
Français ! quelle étrange manie
Tourne contre vous ses fureurs !
Vos mains perfides, meurtrières,
En versant le sang de vos frères,
Feront-elles chérir vos loix ?
Pensez-vous donc, que faire injure
Aux droits sacrés de la nature,
C'est assurer la mort des rois ?

Si les destins vous sont contraires,
N'imputez qu'à vous vos malheurs !
Détracteurs du Dieu de vos pères,
Où sont, ingrats ! où sont vos mœurs ?
Ah ! des horreurs de la licence,
Cessez d'ensanglanter la France ;
Quittez un orgueil furieux :
Soudain la bienfaisante Astrée
Viendra, de la voûte azurée,
Essuyer les pleurs de vos yeux.

Quand tu verras sur ton rivage
Reparoître un héros vainqueur,
France, reconnois le présage
De ton immortelle splendeur :
Déjà, sur la plaine liquide,
J'aperçois ce nouvel Alcide ;
Je vois pâlir tes vils bourreaux :
D'un bras il comble tes ruines ;
De tes discordes intestines,
De l'autre il éteint les flambeaux.

Mais quel nuage se déchire !
Où fixer mes yeux incertains ?
Apollon s'envole, et ma lyre
Est par lui remise en mes mains.....
Sèche tes pleurs, ô ma patrie !
L'heureux vainqueur de l'Italie
Va réunir tous les Français ;
Lui seul, chéri de la victoire,
Pouvoit aux palmes de la gloire
Unir l'olive de la paix.

AVANT-PROPOS.

La France, à la mort de Louis XV, présentoit à l'observateur un spectacle alarmant. La honte de la fin de ce règne avoit entièrement obscurci la splendeur de ses heureux commencemens ; la Monarchie avoit en quelque sorte vieilli avec le Monarque; et le Corps politique sembloit partager la décrépitude du Chef de l'Etat. La population épuisée, des finances sans ordre, des Ministres corrompus et immoraux, des guerres entreprises avec légéreté, conduites avec ineptie et foiblesse, une marine délabrée, des soldats découragés, des ennemis puissans, des traités de paix honteux, des concessions de terrains dans le Nouveau-Monde ruineuses et avilissantes; enfin, un égoïsme universel, tout présentoit aux yeux de l'homme éclairé, le symptôme d'une

révolution effrayante et l'image d'un Etat penchant vers sa ruine.

Au milieu de cette confusion déplorable, ce qui frappoit davantage les observateurs judicieux, c'étoit, sans contredit, l'aspect de la corruption générale des mœurs. La prostitution étoit devenue l'idole de la Cour et du Peuple. La bonne foi, la justice, les mœurs, et presque toutes les vertus sociales avoient disparu du territoire français, et le plus vil libertinage avoit remplacé les mœurs austères des Gaulois et des Francs [1]. Assise sur ce même trône qu'avoient illus-

[1] Peu de nations ont montré autant d'horreur pour l'adultère que nos dignes ancêtres. La moindre infidélité de la part de leurs épouses étoit souvent punie de la mort. Le moindre attouchement sur la personne d'une femme libre, entraînoit une amende plus ou moins considérable, suivant le degré de familiarité qu'il sembloit supposer. L'amant d'une femme adultère étoit, dans certains cas, soumis à la peine de la castration. Si l'on rapproche ces loix sévères des mœurs de notre temps, on sera forcé de convenir que nous ne tenons pas plus nos vices de nos ancêtres, que nous n'en tenons

tré les Charlemagne et les Philippe, l'infame du Barry, fière de son ascendant sur les sens blasés du Monarque, donnoit impérieusement des loix à un peuple dégénéré. Places, crédit, argent, honneurs, tout étoit dévolu à d'infames proxénètes, tout se vendoit à la Cour; chaque emploi avoit son tarif, la vertu seule y étoit déplacée; en un mot, au lieu des des Barres, des Tristan, des Montigny, qui faisoient autrefois l'ornement de la Cour de Philippe-Auguste, celle de l'égoïste Louis offroit l'image d'un Denys entouré de vils flatteurs.

Louis XVI vint, et la simplicité de ses mœurs combattit un instant la corruption universelle. Citoyen vertueux, mais roi foible, avec la candeur du fils

nos vertus; et que c'est particulièrement du côté des mœurs que nous pouvons dire avec Horace :

Nos pères surpassoient nos aïeux en malice,
Nous les avons suivis,
Beaucoup plus méchans qu'eux, moins plongés dans le vice
Que ne seront nos fils.

de Charlemagne [1], sans en avoir la bravoure, quelle digue pouvoit-il opposer au débordement de son siècle! Aussi toutes ses bonnes intentions ont échoué contre le torrent de la perversité générale: Prince économe, il ne put empêcher la déprédation de ses finances; Monarque zélé pour les mœurs, tous ses efforts pour leur réformation ne servirent qu'à le rendre la fable de la Cour; Roi religieux, il eut la douleur de voir chaque jour l'Athéïsme faire de nouveaux progrès, et achever d'éteindre

[1] La valeur de Louis-le-Débonnaire est aussi connue que sa foiblesse; les Sarrazins, les Huns, les Normands et divers autres peuples en ressentirent souvent les effets : plusieurs victoires illustrèrent son règne. Outre cette qualité si précieuse dans un roi, il fut très-versé dans la connoissance des loix, et dans la plupart des sciences de son temps; en un mot, il eût régné glorieusement sur la France, si la bonté, la justice, l'amour de l'ordre, la connoissance de l'astronomie, du grec et du latin, eussent pu lui tenir lieu de la fermeté qui lui manquoit, et sans laquelle un roi ne sera jamais qu'un esclave couronné.

dans le cœur des peuples le peu de respect qu'ils conservoient encore pour les vertus morales; en un mot, Louis XVI étoit né pour faire mentir ce célèbre adage :

Regis ad exemplar totus componitur orbis.

Si ce Prince eût entrepris de vouloir arrêter le cours rapide de la Révolution, il n'est donc pas difficile de juger que ses efforts eussent été impuissans. Il eût fallu pour une semblable entreprise un génie supérieur, et ce génie manquoit à Louis; il étoit donc dans l'ordre physique, que, ne pouvant retenir la roue rapide de la Révolution qui sapoit son trône jusque dans ses fondemens, il fût écrasé de ses débris.

Au reste, à Dieu ne plaise que je me rende jamais l'apologiste des horreurs qui ont souillé la Révolution; si ses résultats sont heureux, que de sang les a payés! Si la Postérité rend un jour justice au mérite et aux talens de certains hommes

célèbres, il est à croire qu'elle vouera à l'exécration une bonne partie de ces modernes enfans de Pélias, qui coupèrent leur père en morceaux pour lui donner une nouvelle vie [1].

La Révolution prit, en 1789, un cours rapide; les deux tiers des Français s'y livrèrent avec enthousiasme; mais par une conséquence assez naturelle, l'autre tiers ne vit dans cette même Révolution qu'une hydre qui s'apprêtoit à tout dévorer.

Je ne parlerai point ici des deux classes de la Noblesse et du Clergé; il étoit naturel que des hommes qui, après s'être vus au comble des richesses et des hon-

[1] Rousseau, dont les romans politiques ont tourné tant de têtes, avoue néanmoins qu'on doit détester toute révolution qui coûte du sang à la patrie. Malgré l'autorité de ce coryphée, je pense que les députés qui ont cédé à l'enthousiasme de la nation, en 1789, sont plus à plaindre qu'à blâmer. S'ils ont outre-passé le but, s'ils ont confondu la licence avec la liberté, la nation, qui n'a cessé de les encourager dans la carrière, qui leur a prodigué les applaudissemens les plus flatteurs, ne doit pas avoir le droit de s'en plaindre.

neurs, se trouvoient non-seulement nivelés au rang du dernier manœuvre, mais encore poursuivis par un peuple égaré, jusque dans les décombres fumans de leurs châteaux, dont les propriétés dévastées ne leur offroient pas même une substance assurée; il étoit, dis-je, dans l'ordre des choses qu'ils fussent les ennemis nés de la Révolution. Vouloir prétendre que de pareils hommes l'eussent embrassée, c'eût été méconnoître le cœur humain, demander à la Philosophie un miracle; et l'on sait que la Philosophie n'en fit jamais.

Mais ce qui, sans contredit, pourra surprendre la Postérité, ce sera de voir que, dans un coin presqu'ignoré de la France, une classe obscure de paysans pauvres et misérables, qui gagnoient, à la Révolution, la remise des dîmes, celle des terrages, qui, en un mot, jouissoient des plus grands avantages de la Révolution, ait seule osé se prononcer contre le

nouvel ordre de choses demandé à grands cris par la presque totalité des Français; ait seule prétendu élever un mur d'airain entr'elle et le reste de la France, et conserver pour elle ce qu'on vouloit détruire pour tous. Je sais qu'on croira me répondre d'une manière victorieuse, en me disant que ce sont les suggestions des Nobles et des Prêtres qui ont déterminé ces malheureux habitans aux efforts prodigieux qu'ils ont tentés, et sous le poids desquels ils ont enfin succombé. Cependant il est notoire que les Nobles et les Prêtres (à quelques exceptions près) n'ont entré pour rien dans la fomentation de cette guerre intestine : ces deux classes étoient trop éclairées pour ne pas sentir l'inégalité prodigieuse de la lutte qui se préparoit entre un coin de la France et la totalité de la masse réunie. Ce fait est si certain, qu'il n'est point de Vendéen qui ne sache que les principaux Chefs de la Vendée ont été forcés par

les menaces des habitans insurgés à faire cause commune avec eux. Lors même de la Pacification, personne n'ignore que les Chefs et les Prêtres furent les premiers qui l'embrassèrent avec ardeur, et que l'habitant fut le dernier à se rendre. Il est vrai que, lorsque ces deux classes eurent une fois embrassé la cause de l'insurrection, elles firent tous leurs efforts, employèrent tout leur crédit, pour procurer la victoire à leur parti, ce dont sans doute on ne doit point s'étonner. La guerre civile a donc eu trois principes, tous trois étrangers aux insinuations prétendues des Nobles et des Prêtres.

Le premier a été, sans contredit, l'exécrable tyrannie des Jacobins, et les horreurs dont la France entière a été trop long-temps le témoin et la victime. Le Vendéen, plein de respect pour les mœurs et pour ses institutions sociales, n'a pu voir sans frémir le bouleverse-

ment entier du Corps politique; il n'a pu se déterminer à fouler aux pieds ce qu'il étoit accoutumé à respecter depuis tant de siècles; ennemi de toute innovation, il n'a pu concevoir le jargon philosophique de nos Brutus modernes; en un mot, pour me servir d'une expression jacobine, il n'étoit pas mûr pour la Révolution.

Le second a été la persécution contre la Religion Catholique; persécution aussi injuste dans son principe, que dangereuse dans ses conséquences. En vain des Missionnaires Jacobins accouroient de la Capitale, et, avec des voix d'énergumènes, crioient dans les campagnes au fanatisme, et cherchoient à persuader à ces bons paysans que la Religion Catholique étoit un tissu de fables, qu'il n'y avoit ni Dieu, ni immortalité de l'ame, qu'il ne falloit élever des temples qu'à la Raison, et qu'enfin, cette Raison n'existoit que dans les Clubs et les Tavernes Ja-

cobines; ces bons habitans, surpris de la nouveauté de ces maximes et des mœurs étranges de ces zélés apôtres, n'eurent pas de peine à concevoir que ces sycophantes ne cherchoient qu'à les pervertir, et que le vrai fanatisme n'étoit autre que le fanatisme révolutionnaire[1]. Toutes ces prédications furent donc sans fruit; elles servirent au contraire à attacher plus que jamais les Vendéens à leur ancien culte et à ses Ministres; aussi ressentirent-ils vivement tous les coups que l'on portoit de toutes parts à ces objets respectables; et, après avoir longtemps gémi en silence, ils opposèrent enfin acharnement contre acharnement, ce qui donna à cette guerre désastreuse une teinte de férocité qu'elle n'eût point eue sans cela.

Le troisième principe enfin, a été la

[1] J'entends par fanatisme révolutionnaire, celui qui vouloit que la mort fût à l'ordre du jour, qu'il n'y eût en France que du pain et du fer, et que tous les citoyens fussent réduits à l'égalité de la besace.

levée des trois cent mille hommes, conscription forcée qui acheva de déterminer le Vendéen indécis, et qui fut, à proprement parler, le brandon de l'incendie général. Je me réserve de parler de ce dernier principe dans les Chapitres qui vont suivre, et j'espère que le Lecteur sera content des développemens que je me propose d'y donner.

La guerre civile éclata en 1792, et, après un mélange de défaites et de victoires, se termina en 1795. Grâces vous en soient rendues, sages Commissaires pacificateurs, que le Gouvernement envoya pour prévenir la ruine d'une partie de la France ! Sans vous, sans les sages tempéramens que vous sûtes prendre, que de sang eût encore coulé pour réduire la Vendée ! Vous parûtes au milieu de la tempête, comme ces feux précurseurs de la cessation des orages; d'une main que vous tendîtes aux malheureux Vendéens, vous essuyâtes leurs larmes;

de

de l'autre, vous sûtes réprimer les efforts des Anarchistes forcenés, qui, semblables à des corbeaux destructeurs, ne se plaisoient qu'au milieu des cadavres et des fleuves de sang.

Voici en deux mots le plan de cet Ouvrage :

1°. Quels étoient l'Etat, la Population, l'Agriculture et le Commerce de la Vendée avant la guerre?

2°. Précis historique de cette guerre.

3°. Dans quel état les objets dont je viens de parler, sont-ils aujourd'hui?

4°. Quels sont les moyens de lui rendre ce qu'elle a perdu, et même d'augmenter son Agriculture et son Commerce, et de les porter au plus haut degré de splendeur?

C'est ce que j'entreprends de crayonner, laissant à de plus habiles à parcourir entièrement une carrière que je sens au-dessus de mes forces. Si mes idées

pour le bonheur de mon pays peuvent être goûtées du Gouvernement; s'il en résulte une seule loi, une seule mesure favorable aux malheureux dont j'embrasse ici la cause, je me croirai suffisamment payé de mes travaux, et je trouverai ma récompense particulière dans le bonheur de tous.

PRÉCIS
HISTORIQUE ET POLITIQUE
DE LA GUERRE CIVILE
DE LA VENDÉE,

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A LA PACIFICATION DE LA JAUNAIE EN 1795.

CHAPITRE PREMIER.

ORIGINE DES VENDÉENS.

Il paroîtra peut-être surprenant que je cherche aux Vendéens une autre origine que celle commune au reste des Français. Mais quand on réfléchit sur la figure, la taille et le caractère de ces peuples, on ne peut s'empêcher de reconnoître en eux les descendans de ces nations scythiques, qui, sous le règne des derniers empereurs d'Occident, inondèrent l'Italie et les Gaules. Sigebert, Baronius, l'Auteur des Annales d'Aquitaine, et

Grégoire de Tours nous apprennent que, dans les troisième et quatrième siècles de l'ère chrétienne, une armée de Huns, de Vandales, et d'autres peuples barbares, commandés par leur roi Chroccus, après avoir dévasté une partie des provinces orientales de France, se jeta sur les côtes maritimes, pilla et saccagea Poitiers, aidée et grossie par une horde de Pictes, dont l'origine scythique étoit commune aux Huns. Ces barbares ne restèrent pas long-temps possesseurs des provinces qu'ils avoient conquises. Vaincus par les troupes qui leur furent alors opposées, la majeure partie fut exterminée; le reste s'établit sur les côtes de l'Océan, dans le Bas-Poitou (nom que les Pictes avoient donné à leur conquête), pour être à portée de recevoir les secours de leurs compatriotes établis dans l'Ecosse. A travers la confusion qui règne dans les auteurs qui ont parlé de ces événemens, il n'est pas aisé au lecteur judicieux de décider l'époque précise de cette invasion. Si l'on en croit Baronius, ce fut en l'année 261; Sigebert prétend que ce fut en 312; d'autres écrivains la datent du commencement du cinquième siècle; ce dernier sentiment paroît le plus

vraisemblable à plusieurs auteurs modernes. Quoi qu'il en soit, il est de fait que les Huns, Vandales et Pictes ont subjugué les provinces occidentales de France, et qu'une partie d'entr'eux s'est établie dans le Bas-Poitou et dans le pays des Armoriques, le long des côtes de la mer de Bretagne. C'est à ce point, qui ne peut être contredit, qu'on doit s'attacher. Je dis que ce fait ne peut trouver de contradicteurs raisonnables : trop d'historiens en parlent comme d'un événement certain, pour qu'on puisse lui refuser une certitude morale : je dis plus ; quand bien même tant d'auteurs ne s'accorderoient pas sur ce sujet, il seroit impossible de croire à la commune origine des Vendéens et du reste des Français. Qu'on lise les descriptions que Tite-Live, Tacite, Dion, Procope et Jornandès nous ont laissées des Francs, des Gaulois, et des diverses nations scythiques ; qu'on les compare au portrait des Vendéens, et qu'on prononce auquel de ces peuples ils ressemblent.

PORTRAIT DES VENDÉENS.

Une taille médiocre, mais assez bien prise, une tête grosse, un cou épais, un

teint pâle, des cheveux noirs, des yeux petits mais expressifs : voilà le portrait des Vendéens.

Un esprit lent, mais capable de profondeur ; un cœur généreux, mais irascible ; une conception peu facile, mais sûre ; de la fidélité dans les engagemens ; de la simplicité, de la pureté même dans les mœurs ; un attachement profond pour ses institutions religieuses ; une taciturnité sans exemple, mais tempérée par une extrême bonté ; un esprit plus porté à un travail modéré, quoique peu lucratif, qu'à un labeur difficile et profitable ; beaucoup d'indifférence pour le luxe, et de passion pour le vin ; une bonne foi rare dans le commerce ; peu d'aptitude pour l'étude des beaux-arts, beaucoup pour les sciences abstraites ; d'un tempérament bilieux et mélancolique ; sans nul principe de philosophie, mais dédaignant la vie et bravant la mort avec une fermeté stoïque ; assez lent, enfin, à se déterminer dans les occasions ordinaires de la vie, mais capable, dans l'accès des passions, de l'activité la plus rapide, et des actions les plus héroïques : voilà le caractère du Vendéen [1].

[1] Je crois que le lecteur sera bien aise de voir ici une

Qu'on ne croie pas que tous les habitans de la Vendée ressemblent à ce tableau. Un voyageur qui parcourroit ces contrées, et qui verroit quelques habitans grands, blonds et joyeux; en un mot, dissemblables au portrait que je viens d'en faire, décideroit de suite que je me suis trompé : mais j'appellerois de sa sentence à l'observateur éclairé qui, pendant plusieurs années, auroit ha-

esquisse du caractère des Gaulois et de celui des Francs.

« Les Gaulois sont blancs et de grande taille; ils ont naturellement les cheveux roux; ils sont prompts à prendre les armes, mais ils perdent cœur au premier désavantage, et manquent de force et de résolution dans l'adversité. Au premier choc, ce sont des lions, non des hommes; au second, ils sont pires que des femmes.....»

POLYBE, CÉSAR, STRABON, TITE-LIVE.

« Les Francs ont la taille haute, les cheveux blonds et les yeux bleus. Ils joignent aux grâces et à la beauté, la vigueur et la force du corps. Passionnés pour la guerre et pour le butin, ils ne peuvent soutenir le nom de paix, et semblent unis entr'eux par une fureur commune.....»

CLAUDIEN, EUMÉNIUS, SIDONIUS-APOLLINARIUS.

Que le lecteur rapproche ces tableaux de celui que j'ai donné des Vendéens, et qu'il prononce.

bité le pays, et je me soumettrois sans crainte au jugement qu'il pourroit porter.

Il se trouve donc, au milieu des anciens conquérans du Bas-Poitou, des races mêlées, sorties de quelques restes des anciens habitans, des Visigoths qui y furent assez long-temps établis, et peut-être même de quelques descendans de ces Francs qui accompagnèrent Clovis à la conquête de l'Aquitaine : mais, la majorité des habitans étant semblable au portrait que je viens d'en faire, on peut, sans craindre de se tromper, affirmer qu'ils ont une origine scythique.

Au reste, en lisant ce Chapitre, le lecteur se convaincra aisément que les Vendéens ont plus hérité des vertus que des vices de leurs ancêtres. Quoi qu'il en soit, ont-ils perdu, ont-ils gagné à cette origine? je laisse à celui qui lira cet Essai historique, à décider cette question.

CHAPITRE II.

ÉTENDUE DE LA VENDÉE. SA POPULATION ET SON COMMERCE AVANT LA GUERRE.

Il n'est pas aisé de fixer d'une manière précise les limites du territoire insurgé, connu sous le nom de Vendée. La plupart des villes de ce pays, telles que Fontenay, la Châteigneraie, Bressuire et Thouars, n'ayant pris aucune part à l'insurrection des communes qui les environnent, il seroit injuste de les comprendre avec les paroisses vendéennes ou insurgées; cependant, pour donner des limites fixes au théâtre de la guerre, je me vois forcé de lui donner pour bornes, du sud-ouest au nord, le cours de la Loire, depuis Saumur jusqu'à Nantes; et du nord à l'est et au midi, le grand chemin de Saumur à la Rochelle. Je me bornerai à prévenir le lecteur, que le quart à peu près de ce territoire n'a pris aucune part active aux projets des Vendéens, et que les habitans de la plupart des villes renfermées dans cette en-

ceinte, ont pris les armes pour la défense de la république. Quoi qu'il en soit, j'appellerai ce pays Vendée, par la raison que je viens de donner. Ce territoire contient à peu près huit cent soixante lieues carrées; on y compte sept cents communes, dont la population, avant la guerre, peut être évaluée à huit cent mille individus. La population d'un pays si fertile eût sans doute été plus considérable, si les intendans qui avoient le gouvernement de ces contrées, avoient daigné y fixer plus souvent leurs regards; mais entièrement occupés de leurs capitales, ils n'avoient jamais songé à tirer parti des ressources d'un pays fertile, mais en quelque manière ignoré, et que leurs prédécesseurs n'avoient regardé que comme la partie de leur arrondissement la moins importante, et la moins susceptible d'améliorations. Il est vrai que les intendans n'étoient pas seuls coupables de cette négligence : on peut dire qu'on ignoroit alors en France ces moyens salutaires de vivifier l'agriculture, dont nos voisins ont su tirer un parti si avantageux. Éblouis par de vains hochets, nos yeux étoient fermés à tout ce qui ne portoit que l'empreinte de l'utile. Qu'un intendant employât l'argent de toute une province à

bâtir dans sa capitale une superbe salle de spectacle, à construire une place magnifique, ou à décorer un jardin public de promenades délicieuses, il étoit sûr de s'attirer l'estime et la considération universelles : son nom, donné à ces vains monumens, l'assuroit, en quelque manière, de l'immortalité. Si, plus sage, il eût employé l'argent destiné à ces objets de luxe, à des défrichemens, à l'ouverture de quelques canaux, au desséchement de quelques marais, et à d'autres objets de ce genre, on l'eût traité de novateur, d'économiste; on eût murmuré contre sa lésinerie et ses petites vues; il eût été assailli de pamphlets et de vaudevilles; et bientôt décrié par les hommes les plus marquans de sa province, il eût été rappelé par le ministre et disgracié de la cour. La monarchie française, considérée sous ce point de vue, pouvoit être regardée comme un adolescent dont l'éclat seul éblouit les yeux, pour qui l'utile n'est rien sans le faste.

Utilium tardus provisor, prodigus æris.

La Vendée, sous le gouvernement des intendans, n'a donc pu devenir florissante; de l'abondance au dedans, mais presqu'aucun moyen d'importation; un commerce languis-

sant, une industrie garrottée à chaque pas : telle fut constamment sa situation. Ainsi abandonnée entièrement à elle-même, dépourvue des secours, de l'influence, et de ce coup-d'œil vivifiant du gouvernement, sans lequel une province est dans une espèce d'état de mort, comment sa population auroit-elle pu s'augmenter ? Elle a donc nécessairement dû ressembler à la Hollande sous le gouvernement de la maison de Bourgogne ; comme elle, rester pauvre, méprisée, et en quelque manière inconnue ; comme elle enfin, n'être comptée que par grâce dans la nomenclature des provinces. La ressemblance entre le sort de la Hollande et de la Vendée paroît frappante sous plusieurs points de vue. Si le Batave, sortant d'un long et indigne assoupissement, a porté plusieurs fois la terreur dans l'empire formidable de Philippe II, le Vendéen, non moins fier, indigné du joug sous lequel l'infame Robespierre asservissoit la France, a, par des efforts prodigieux, et par mille actions héroïques, ébranlé le colosse formidable de sa puissance. Heureux si la patrie n'avoit point eu de larmes à verser sur ses triomphes, et si les jacobins eussent été les seules victimes d'une guerre désastreuse

et coupable, quels qu'en aient été les motifs. Je suis loin d'être de l'opinion de ces philosophes révolutionnaires, qui ont osé avancer que l'insurrection contre la tyrannie étoit le plus saint des devoirs; ils se doutoient peu, quand ils consacroient cette maxime, qu'il y auroit un jour une partie de la France qui tourneroit contr'eux ce principe erroné, et que le sang répandu de plusieurs milliers de François leur en démontreroit l'inconséquence et l'absurdité. Cette réflexion m'a écarté de mon sujet : j'y reviens.

Le lecteur se souvient des limites que j'ai données à la Vendée. Avant de parler des productions et du commerce de ce pays, je crois devoir, pour faciliter mes observations, le diviser en deux parties. J'appellerai donc Basse-Vendée la partie située en-deçà de la Sèvre Nantaise, par rapport à la mer; et Haute-Vendée, la partie située au-delà de la même rivière.

Quoique ces deux parties se ressemblent par le caractère, le génie de leurs habitans, et par quelques-unes de leurs productions, il n'existe pas moins une différence notable entre la nature et la fertilité respective de leur sol. La Basse-Vendée, située au bord de la mer, n'est en quelque manière qu'une continuité

de marais, d'où l'on tire d'excellent sel, de très-bon froment, des lins, des chanvres, des chevaux de trait, quelques bœufs, et d'assez beaux moutons.

On cueille, dans la partie la plus éloignée de la mer, d'excellent seigle; on y trouve des bois de construction et de chauffage, dont la partie inférieure est entièrement dépourvue. Ajoutez à tant d'avantages les profits d'une pêche abondante, et sur-tout un commerce rendu plus actif par le voisinage de la mer.

La Haute-Vendée produit du seigle de la première qualité : les excellens mulets qu'elle élève, la dédommagent des chevaux de trait qui lui manquent. Les mulets, très-estimés, sont chèrement achetés par les Espagnols aux foires de Champ-Deniers; elle élève aussi des moutons qui, dans certains cantons, peuvent disputer de prix en taille, qualité de lainage, et chair succulente, avec les meilleurs de France [1]. Une partie de ces moutons se rend à Paris, où elle sert à la consommation de la capitale; leur laine est l'objet d'un commerce assez étendu avec les départemens

[1] Les moutons des environs de Mortagne sont les plus estimés.

limitrophes. On y engraisse des bœufs justement estimés, qui fournissent à nos grandes villes ces viandes succulentes dont les Anglais sont si jaloux, et dont les étrangers font tant de cas. Outre les bœufs gras, elle fournit à la ci-devant Normandie des bœufs d'herbages, et au reste de la France une quantité prodigieuse de bœufs de travail, qui, à l'âge de trois ans, sortant de leurs gras pâturages, vont dans les provinces du centre fertiliser des terres qui sans eux demeureroient incultes. Les lins et les chanvres de la Haute-Vendée sont plus estimés que ceux de l'autre partie; c'est de ces lins que l'on tire le fil fin appelé *dougy*, employé, dans les manufactures de Chollet, à la fabrication de ces beaux mouchoirs si recherchés. Il n'est peut-être aucun pays en France, où le bois de construction et de chauffage soit à si vil prix, ce qui doit faire juger de la quantité prodigieuse d'arbres dont ce pays est couvert. La partie septentrionale de la Haute-Vendée fournit aux Hollandais des vins blancs et des eaux-de-vie: ces productions, voiturées jusqu'à Montreuil-Bellay, sont embarquées sur le Thoué, et conduites de Saumur à Nantes, où les marchands les chargent sur leurs vaisseaux. Outre

ces denrées, l'habitant de la Haute-Vendée cueille une quantité prodigieuse de châtaignes et de pommes dont il tire peu de fruit, mais dont on pourroit faire un excellent cidre; ses nombreux troupeaux de vaches lui fournissent du beurre dont la qualité n'est point inférieure aux meilleurs de la Bretagne; le pays fournit aussi du blé noir, du millet et des navets dont on engraisse les bestiaux.

En comparant les avantages respectifs que donnent aux deux parties de la Vendée leurs productions diverses, il sera difficile de prononcer quelle est celle que l'on doit regarder comme la plus favorisée de la nature. Les avantages inappréciables que la Basse-Vendée tire du voisinage de la mer, paroissent, au premier coup-d'œil, devoir faire pencher la balance en sa faveur; mais quand on songe aux miasmes pestilentiels qui s'exhalent de ses marais, et à l'insalubrité de ses eaux [1], on est forcé de convenir qu'un avantage si chèrement acheté, ne peut plus être d'aucun poids pour fixer l'indécision d'un juge impartial et éclairé. Cependant il faut avouer que les na-

[1] L'air infect des marais et l'eau corrompue que l'on est contraint d'y boire, ont presqu'autant détruit de soldats républicains, que l'armée de Charrette.

turels

turels y vivent presqu'aussi vieux que dans les autres provinces ; et que le danger du mauvais air et des eaux insalubres n'est bien réel que pour ceux qui ne sont point acclimatés.

La Haute-Vendée est arrosée par quatre à cinq rivières dont les plus considérables sont le Thoué et la Sèvre-Nantaise ; elle renferme en outre dans son territoire un grand nombre de sources et de fontaines.

La Basse-Vendée est dans ce genre mieux partagée que l'autre partie. Outre un grand nombre de rivières qui la traversent, telles que la Sèvre-Niortaise, l'Authie, la Vendée, ses extrémités touchent d'un côté à la Loire, et de l'autre à la mer.

Avec des avantages aussi précieux, oserait-on me dire que je m'avance trop en disant que cette belle partie de la France pourroit en devenir la plus florissante.

Avant de parler du commerce de la Vendée, de ses exportations et de ses importations, je crois devoir prévenir le lecteur que le tableau que je viens de lui présenter, ainsi que celui qui va suivre, ne peut être appliqué qu'aux temps antérieurs à la guerre si cruelle qui a couvert la Vendée de débris et de cen-

dres. Quels qu'aient été jusqu'à ce jour le zèle et la bienveillance des magistrats que le gouvernement a choisis pour la régir, il lui faudra encore bien des années pour réparer la plaie horrible faite à son commerce, à sa population et à tous ses moyens d'existence, à moins que le gouvernement, laissant là de foibles palliatifs, ne se décide à adopter un plan général de restauration, que jusqu'à présent une guerre ruineuse ne lui a pas permis de mettre à exécution.

La Vendée, avant la guerre, exportoit chaque année environ cinq cent mille quintaux de grains, dont les trois quarts de seigle [1], soixante mille quintaux de lins et chanvres, deux mille quatre-vingt-dix de laine, six mille bœufs gras, vingt mille de travail, trois mille chevaux de trait, deux mille mulets, dix mille mètres carrés de planches et de bois de charpente, vingt-cinq mille stères de bois de chauffage, huit cents quintaux de charbon, vingt-six mille de foin, sept cents de beurre, et plus de cent mille de sel. Je ne parle point du poisson de mer, des châtaignes, du millet, et autres menues denrées qu'elle exporte et dont il se fait un assez grand débit; je me

[1] *Voyez* le Chapitre XII.

bornerai à dire que ce commerce seroit susceptible de recevoir une sensible amélioration.

La Vendée importoit, avant la guerre, pour sa consommation, dix mille muids de vin, à raison de trente veltes le muid; cette consommation est réduite au dixième depuis la pacification, ce qui a porté un coup mortel au commerce des départemens limitrophes; elle importoit en outre tous les draps nécessaires à l'usage de ses habitans, ainsi que les étoffes, soieries, cotons, indiennes, toiles peintes, futaines, cuirs travaillés, fers, aciers, cuivres, étains, plombs, bonnets, chapeaux, bas de soies, sucres, huiles, drogues médicinales et autres, et généralement tout ce qui tient à l'épicerie, tous les ouvrages en or et en argent; en un mot, presque tout ce qui vient des manufactures et fabriques, n'ayant en ce genre que les fabriques de papier à Mortagne, et celles des mouchoirs et cotonnades à Cholet.

Il résulte de ce que je viens d'avancer, qu'en balançant le montant des importations et celui des exportations, déduisant sur ces dernières les frais de culture ou d'entretien, il restoit peu de profit à la Vendée sur son

commerce. D'après le calcul que j'en ai fait, ce bénéfice excédoit à peine le vingtième. Les causes de cette perte se trouvoient :

1°. Dans le défaut de grandes routes, et même de chemins praticables ;

2°. Dans celui de manufactures et de rivières navigables dans le centre du pays ;

3°. Dans l'insouciance et la négligence du gouvernement.

La Vendée n'étoit donc pas riche en numéraire, puisqu'elle dépensoit d'une main ce qu'elle recevoit de l'autre : on n'y trouvoit point de capitalistes, et par conséquent de commerçans qui pussent traiter le négoce en grand. Détruisez les motifs que je viens d'alléguer, bientôt vous décuplerez les exportations de la Vendée ; vous diminuerez sensiblement ses importations, ou du moins les lui rendrez moins onéreuses ; en un mot, vous la rendrez aussi riche et aussi florissante, qu'elle est aujourd'hui pauvre et misérable.

Mais quels sont les moyens de détail qu'il faut employer pour parvenir à ce but si désirable ? c'est ce que je me propose d'exposer dans la suite de cet Ouvrage. Jusqu'à présent j'ai démontré quels étoient la population et le commerce de la Vendée avant la guerre.

Quels ont-ils été après la guerre ? c'est la question que je me propose d'aborder, après avoir donné le Précis historique des trois campagnes qui ont couvert de ruines ce pays dévasté.

CHAPITRE III.

GUERRE DE LA VENDÉE. CAMPAGNE DE 1792.

QUOIQUE je ne prétende point écrire ici l'histoire de la guerre civile qui a désolé la Vendée, et que je pense que le moment de l'écrire ne soit pas encore venu, je sens qu'il est impossible que je puisse me dispenser d'en donner au moins le précis. Cette guerre est trop liée au sujet que je traite, pour qu'elle n'en soit pas inséparable. Il seroit absurde de se taire sur les causes, tandis qu'on parle des effets. Je vais donc essayer de parcourir cette pénible carrière, en me recommandant à l'indulgence et à l'impartialité de mes lecteurs. Je sens qu'à chaque pas que je vais faire, je vais être contredit par une infinité de gens, qui tous se diront témoins oculaires [1] : je

[1] Lors de la prise de la Bastille, plus de mille témoins oculaires, en voulant entrer dans les détails de la conquête de cette forteresse, donnèrent autant de versions différentes. La raison de cette variété

leur répondrai d'avance, que ceux dont je tiens ces faits sont aussi, à ma connoissance, des témoins oculaires qui m'ont paru dignes de foi, et qu'ayant constamment résidé dans la Vendée pendant presque tout le temps de la guerre, je n'ai pu manquer de témoins véridiques, qui n'avoient nul intérêt à me tromper.

J'ai déjà parlé du mécontentement sourd qui s'éleva dans la Vendée dès le commencement de la révolution. Attachés par tempérament et par habitude à leurs anciennes institutions, ces bons habitans ne virent point sans frémir crouler l'antique monarchie, et saper les fondemens de la religion de leurs pères; amis de l'ordre, ils ne virent dans la révolution que désordre et qu'anarchie; et tandis que la majorité de la France recevoit avec enthousiasme les flatteuses espérances

de rapports, me paroît être dans le peu de jugement de ces divers témoins. L'un n'avoit saisi qu'un point de l'attaque; l'autre ne s'étoit attaché qu'à une seule circonstance; aucun n'avoit saisi l'ensemble des opérations et des mouvemens. Il résulte de ce que je viens d'avancer, que le témoignage d'un observateur éclairé est préférable à celui de mille spectateurs ignorans.

de ses représentans, et croyoit déjà atteindre aux biens infinis qu'on lui avoit promis, le Vendéen gémissoit à haute voix sur les progrès de l'impiété, et de ce qu'il appeloit l'injustice; et disoit publiquement dans son patois, que tout ce désordre *ne conduiroit à rien de bon*. On méprisa ce murmure sourd, précurseur de l'orage qu'on eût peut-être, avec de la prudence et de la fermeté, appaisé dès sa naissance : mais les jacobins qui s'étoient emparés de la révolution, et qui, enivrés de leur pouvoir, ne redoutoient aucun obstacle à leurs desseins ambitieux, crurent qu'il ne falloit, pour mettre à la raison ce coin de la France, qu'envoyer une couple de missionnaires sans-culottes; ils ne purent concevoir qu'un peuple indigent pût résister à l'appât séducteur de la dépouille des propriétaires, et refusât de prendre ce qu'on lui donnoit si libéralement; en un mot, ils se trompèrent, et leur erreur nous a coûté presqu'autant de sang que les mitraillades, noyades, et autres horreurs dont ils ont si long-temps couvert la France.

Déjà les passions fermentoient dans les cœurs vendéens. Mécontens du gouvernement, abhorrant ses principes sanguinaires,

ils regardoient la plupart des décrets contre le clergé, comme autant d'attentats : néanmoins, renfermant dans leurs cœurs le dessein qu'ils avoient déjà médité, ils restèrent paisibles spectateurs du combat qui se livroit entre la monarchie aux abois, et la république naissante. Dans une telle disposition des esprits, il ne falloit plus qu'une étincelle pour produire une explosion et allumer l'incendie; et dans la combustion où se trouvoit alors la France, mille brandons jetés de toutes parts par les factions, ne pouvoient manquer de produire cette étincelle fatale.

La terreur commençoit alors ses funestes ravages; les jacobins, tout en criant qu'il ne falloit aux Français que du pain et du fer, s'emparoient des dépouilles des propriétaires, nageoient dans l'ivresse et les plaisirs, et, sous le costume des Spartiates, goûtoient chaque nuit dans leurs orgies les voluptés des Sybarites. Ces apôtres effrénés de l'égalité proscrivoient tous ceux qui n'étoient point de leur parti, les plongeoient dans les cachots au nom de la liberté, et finissoient par les égorger, en invoquant la fraternité universelle. Non moins ignorans que barbares, ces nouveaux Phaétons, ne sachant pas di-

riger le char politique, avoient excité contre eux tous les peuples voisins, et avoient allumé, par leur mal-adresse, cet incendie général qui consumeroit peut-être encore l'Europe, si la main d'un héros n'avoit enfin su l'éteindre[1]. Les Vendéens n'eurent pas plutôt ressenti les terribles effets de ce système dévastateur, qu'excités par le vieux levain qui fermentoit depuis si long-temps dans leurs cœurs, ils coururent à la vengeance sans voir le précipice affreux qu'ils creusoient sous leurs pas, et les plaies cruelles qu'ils alloient faire à la patrie.

La première étincelle de ce funeste embrasement parut dans la Basse-Vendée. L'histoire du perruquier Gaston est trop connue pour que je la rappelle ici; il suffira de dire que, dès l'abord, cet incendie s'annonça avec les symptômes les plus effrayans. Les premiers corps républicains envoyés contre les insurgés, furent entièrement défaits; et cet exploit, en rehaussant le courage des

[1] Mon admiration pour ce grand homme n'avoit point attendu, pour éclater, qu'il fût placé à la tête du gouvernement. Lors de la prise de Mantoue, je lui adressai une ode que le lecteur trouvera à la fin du volume.

vainqueurs, porta un coup mortel à la France. En un clin-d'œil l'insurrection gagna toute la Basse-Vendée ; il faut toutefois excepter la plupart des villes, qui, plus prévoyantes et plus sages, n'osèrent s'abandonner au torrent, et firent même quelques efforts pour étouffer l'incendie dès sa naissance. Outre ces villes, un assez grand nombre de citoyens, ennemis du tumulte et des armes, cherchèrent dans les départemens voisins une retraite contre l'orage.

Presqu'au même instant la Haute-Vendée s'insurgea. La réquisition des trois cent mille hommes avoit singulièrement aigri cette partie de la France ; croyant faire beaucoup pour la révolution en ne s'élevant pas ouvertement contr'elle, ces hommes fiers et audacieux trouvèrent absurde qu'on les appelât pour défendre un ordre de choses qu'ils détestoient. Les poursuites que l'on exerça contre les miliciens réfractaires, furent le signal d'un soulèvement général. Ces poursuites s'étoient opérées par des ordres émanés de Châtillon et de Bressuire: ces deux villes se virent, en un moment cernées par une multitude presqu'innombrable de paysans à demi-armés, sans chefs, sans aucun plan fixe, n'ayant d'autre idée que celle

de se faire craindre par le vain appareil de leur nombre, et s'imaginant enfin, que la prise de Bressuire et de Châtillon alloit intimider la France entière, et faire révoquer les décrets dont ils avoient à se plaindre.

Châtillon, forcé par ces hordes tumultueuses, et Bressuire, pressé vivement par elles, jetèrent les hauts cris, et demandèrent du secours aux villes limitrophes, et même aux départemens voisins. Jusque-là, le gouvernement avoit paru dormir ; la révolte de la Basse-Vendée n'avoit fait à Paris qu'une médiocre sensation ; mais à la nouvelle de cette seconde insurrection, la capitale, les provinces, les chefs militaires, tout prit l'alarme.

En un instant les routes sont couvertes de gardes nationales sédentaires, seules troupes dont on pût alors disposer : le rendez-vous général est à Bressuire. Cette ville essuyoit chaque jour des attaques ; mais, vaillamment secondée par les deux compagnies des chasseurs et des grenadiers de Thouars, de la garde d'Airvaut et de quelques patriotes, elle se défendoit avec autant de succès que de courage. Cependant les gardes nationales du département accouroient de toutes parts ;

bientôt elles parurent aux portes de Bressuire. Le combat qui s'engagea entre les deux partis, ne fut pas de longue durée ; les Vendéens y furent mis dans une déroute complète. J'ai déjà dit que ces derniers n'avoient aucun plan, aucun chef accrédité. Ceux qui vouloient les commander, divisés entr'eux, incapables de la moindre suite dans leurs idées, ne songèrent, dès le commencement du combat, qu'à s'esquiver, laissant la majeure partie de cette masse mal armée, en proie aux patriotes qui la pressoient de toutes parts. Une partie, néanmoins, parvint à s'échapper ; l'autre fut impitoyablement massacrée.

Je me garderai bien de tracer le tableau des horreurs qui souillèrent la victoire ; je passerai sous silence ces femmes, ces enfans massacrés, ces membres sanglans mis au bout des baïonnettes et portés en triomphe. Ces horreurs sont malheureusement inséparables des guerres civiles ; et d'ailleurs elles furent l'ouvrage de quelques scélérats, et non de la saine majorité de l'armée. Ce seroit donc une injustice criante de les lui imputer. Je me bornerai à rapporter un fait qui vient à l'appui de ce que j'ai avancé, lorsque j'ai parlé

du caractère des Vendéens, et qui servira à démontrer à quel degré ils poussent cette opiniâtreté invincible, et ce mépris stoïque de la mort dont j'ai parlé.

Après la bataille de Bressuire, on offrit à un assez grand nombre de ces malheureux le pardon et la vie ; on n'y mit d'autre condition que celle de crier : *Vive la nation.* Un très-petit nombre s'y soumit ; le reste refusa la grâce qu'on lui offroit, se mit à genoux, prêt à recevoir le coup mortel ; et sans faire paroître la moindre émotion ; ne demanda d'autre faveur que celle d'être, après sa mort, couvert d'un peu de terre, pour être à l'abri de la voracité des loups et des chiens. Plus de cents témoins oculaires m'ont rapporté ce fait, qui s'est d'ailleurs renouvelé plus d'une fois dans le cours de cette guerre. Je sais que les révolutionnaires attribueront cette fermeté extraordinaire au fanatisme, car, depuis quelques années, ce mot est devenu un sobriquet attaché à la religion catholique ; mais je pense qu'il n'est aucune ame honnête qui n'admire dans un paysan ignare et grossier un héroïsme, dont les Zénon et les Épictète n'ont jamais eu que le masque. Je ne peux m'empêcher de parler,

à cette occasion, de ces bruits ridicules que les jacobins avoient répandus dans la capitale, et qu'ils étoient parvenus à faire croire à un assez bon nombre de badauds, que les Vendéens s'imaginoient ressusciter au bout de trois jours; et que toutes les balles qu'on leur tireroit se changeroient en balles de liége : je me bornerai à dire que les Vendéens ont ri long-temps de ces contes burlesques, que leurs auteurs étoient loin de croire, mais qu'ils avoient intérêt d'accréditer. Je reviens à mon sujet.

La bataille de Bressuire pouvoit terminer la guerre civile, si l'armée patriote avoit été bien dirigée; il ne falloit pour cela que punir quelques chefs, donner une amnistie au reste, user de prudence, de bonne foi, et d'une sévérité tempérée par la douceur et la justice, et placer enfin dans chaque canton un détachement de troupes pour contenir les mécontens.

Une pareille conduite eût été infailliblement couronnée du succès; mais, à cette époque déplorable, peu de personnes savoient obéir, chacun vouloit commander; les départemens, les districts, les clubs, les divers commissaires, les simples officiers,

et jusqu'au moindre soldat, chacun, je le répète, contredisoit les plans et les vues des généraux, vouloit y substituer les siens propres; en un mot, l'anarchie de la capitale avoit passé dans nos armées, et la victoire, dans ces temps désastreux, couronnoit moins la bonne conduite de nos chefs, que la valeur invincible de nos soldats.

Au lieu de suivre le plan que la prudence lui traçoit, l'armée patriote, composée en grande partie de pères de famille, dès que le premier tumulte fut appaisé, abandonna le théâtre de la guerre. Chacun, jaloux de revoir sa famille et ses foyers, courut y porter la nouvelle de ses triomphes; à peine laissa-t-on dans Bressuire une foible garnison. Rien n'étoit plus impolitique qu'une semblable conduite; aussi les Vendéens, revenus de leur première stupeur, eurent-ils bientôt repris les armes, et la guerre devint plus meurtrière que jamais.

En vain, pour réparer cette faute, le gouvernement envoya-t-il à Chollet un général et quelques troupes; en vain fit-il marcher vers Vihiers le général Ligonnier avec une armée; ces forces, devenues trop foibles pour contenir le torrent, ne firent qu'aguerrir les rebelles

belles par une infinité de combats et d'actions qui ne pouvoient rien terminer. Sur ces entrefaites, Bressuire, plus vivement pressé que jamais, eut encore recours à ses voisins. Thouars fut la première ville qui vola à son secours. Elle possédoit alors dans son sein un commandant de bataillon, qu'elle regardoit comme un de ses concitoyens. Le commandant Quetineau étoit venu dans cette ville pour terminer quelques affaires de famille; il avoit quitté par congé son corps, qui se trouvoit alors dans la Belgique. Thouars ne crut pouvoir mieux faire que de le nommer chef de sa garde nationale; un peu d'enthousiasme se mêla à cette nomination; on connoissoit la valeur de ce commandant : on écrivit au ministre de la guerre, et bientôt Quetineau se vit revêtu du brevet de général-commandant la division de Bressuire. Rendu dans cette ville, il rassembla environ quatre mille hommes : ses premières actions firent connoître son incapacité [1]. Beaucoup d'ac-

[1] Quetineau a plusieurs fois avoué lui-même qu'il n'avoit point les talens d'un général; quoi qu'il en soit, il eût été difficile à un chef plus expérimenté que lui, de terminer cette guerre avec une armée aussi peu disciplinée que celle qu'on lui avoit donnée à commander.

tions de détail, aucune de décisive; de la bravoure dans le général et les soldats, mais point de grandes vues et de plan suivi : dès le premier coup-d'œil, en un mot, la France dut voir que la gloire de pacifier la Vendée ne pouvoit appartenir à un chef si peu expérimenté.

D'un autre côté, dans la partie révoltée du département de Mayenne-et-Loire, l'insurrection prenoit un caractère plus sérieux [1] :

[1] Quoique le plan que j'ai adopté ne m'ait pas permis d'entrer dans les détails des événemens dont je viens de donner un précis rapide, je pense que la plupart de mes lecteurs verront ici avec plaisir par quels degrés et par quels progrès une étincelle, partie d'un point de la Vendée, a produit un incendie si terrible, qu'il a failli embraser la France entière.

J'ai déjà parlé, dans le cours de cet Ouvrage, des causes de la guerre civile; j'ai fait voir par quels moyens on étoit parvenu à étouffer la première insurrection de 1792; et par quelles fautes on avoit laissé se rallumer un feu mal éteint. Une confiance trop aveugle a valu à la France une guerre horrible, qui lui a coûté le plus pur de son sang. On s'étoit flatté qu'après les exemples terribles et les punitions sévères qu'on avoit exercées contre les rebelles, aucun vendéen n'oseroit plus lever l'étendard de l'insurrection. On se trompa; le feu couvoit sous la cendre, et l'explosion fut d'au-

Cathelineau, Domagné, Bonchamps, chefs habiles et renommés, inspiroient à leurs

tant plus terrible, que le salpêtre avoit été plus comprimé. Le premier coup partit des bords de la Loire, de la ville de Saint-Florent-le-Vieux.

Le 12 mars 1793, on avoit convoqué, au district de cette ville, les jeunes gens des communes voisines, destinés à recruter nos armées et à faire partie de la levée des trois cent mille hommes. Tous s'y rendirent, la rage dans le cœur, dans l'intention de faire révoquer l'ordre du district, ou de braver l'autorité. Les administrateurs voulurent en vain faire valoir les moyens de persuasion; des huées interrompirent les orateurs. Une pièce de canon qu'on braqua contre les mutins, ne fit qu'accroître leur audace. Le tumulte augmente, le commandant républicain met le feu au canon, quelques jeunes gens tombent blessés. Ce coup sert de signal; les mutins se précipitent en foule sur les républicains; ils saisissent la pièce de canon; tout fuit, tout se disperse; le district est envahi, ses papiers sont lacérés, ses assignats emportés, et la troupe victorieuse passe le reste de la soirée, dans les cabarets voisins, à chanter son triomphe et à dépenser ses assignats.

Le lendemain, les mutins se dissipent, chacun d'eux prend le chemin de sa maison. L'insurrection paroissoit assoupie, et peut-être n'eût-elle pas eu d'autre suite, si la commune du Pin-en-Mauge (l'une de celles révoltées) n'eût renfermé dans son sein une de ces têtes chaudes, de ces ames ardentes, que le danger électrise, et dont les orages politiques semblent être

soldats une audace que ceux du district de Châtillon ne connoissoient pas encore. Dans

l'élément. Cathelineau qui, sous l'habit d'un voiturier, cachoit une ame élevée et un cœur intrépide, n'eut pas plutôt appris l'événement arrivé à Saint-Florent, qu'il conçut le dessein d'en tirer parti et de faire soulever la Vendée entière. Sans calculer les chances d'une entreprise au moins téméraire, sans comparer ses foibles moyens aux ressources immenses de ses adversaires, sans sonder la profondeur de l'abîme où il entraînoit ses concitoyens, cet enthousiaste parcourt de suite les campagnes, se met à la tête des mécontens, forme un parti, et la guerre est résolue. Un détachement républicain de quatre-vingts hommes gardoit le poste de Jalais; posté avantageusement sur les hauteurs du château, dans un retranchement défendu par une pièce de six appelée *le Missionnaire*, il ne s'attendoit nullement à être attaqué, quand des cris confus lui annoncent l'ennemi. Les républicains se mettent en défense, le boulet part et ne blesse personne; l'intrépide Cathelineau, à la tête des deux cents hommes qui composoient sa petite armée, commande le pas de course; en dix minutes le coteau est franchi, les patriotes sont dispersés, et leurs chefs faits prisonniers. L'ennemi s'empare du canon, des armes et des munitions. Ce combat n'étoit que le prélude d'une victoire plus considérable; sans donner à ses gens le temps de respirer, Cathelineau part à midi de Jalais, et dirige sa marche sur Chemillé, situé à deux lieues du champ de bataille. Deux cents hommes et trois coulevrines

la Basse-Vendée, l'insurrection faisoit aussi des progrès ; le célèbre Charrette, après

défendoient cette ville, et sembloient devoir la mettre à l'abri d'un coup de main.

Cependant l'ennemi s'avance, les républicains disposent leur artillerie, et cherchent à étonner les rebelles par un feu bien soutenu : sans s'amuser à riposter avec la pièce qu'ils avoient conquise à Jalais, ceux-ci se précipitent avec impétuosité sur leurs adversaires ; après une demi-heure de combat, Chemillé est emporté d'emblée. Un grand nombre de prisonniers, les trois coulevrines, les munitions et une partie des fusils sont la proie du vainqueur.

Tel fut le fruit de la première journée. Le lendemain, Cathelineau vit grossir son armée d'une foule de mécontens, qui n'avoient attendu que l'occasion de se déclarer ; ce corps, si foible dans son origine, se compte déjà par milliers.

Le 15 mars, Cathelineau marche sur Chollet ; près d'attaquer cette ville, il est joint par un corps considérable, tiré des environs de Maulevrier, et commandé par le fameux Stofflet. Il eût été difficile à une garnison aussi foible que celle de Chollet de résister longtemps à une armée victorieuse ; aussi le combat fut-il promptement terminé. Enfoncés dès le premier choc, les républicains se retirent dans la ville ; les vainqueurs y entrent pêle-mêle avec eux. La prise de Chollet, en donnant de la réputation à l'armée royaliste, entraîna le soulèvement de la Vendée entière. La guerre alors changea de face. Jusqu'alors le gou-

avoir long-temps refusé de se déclarer pour le parti royaliste, avoit enfin cédé aux ins-

vernement n'avoit regardé ces mouvemens insurrectionnels que comme des soulèvemens partiels, peu difficiles à réprimer : après ce coup d'éclat, il ne put s'empêcher de reconnoître qu'il avoit à étouffer une guerre civile qui pouvoit compromettre l'existence de l'état. Outre les milliers de recrues que cette victoire procura aux vainqueurs, ils en retirèrent des munitions considérables, des armes, quatre pièces de campagne, outre la fameuse *Marie-Jeanne*. Le lendemain, l'infatigable Cathelineau se porta sur Vihiers. Cette ville fut évacuée le même jour, et les insurgés ne remportèrent ce jour-là d'autres trophées que quelques chariots chargés des papiers du district, qu'ils destinèrent à faire des cartouches. Après tant de combats, l'armée vendéenne avoit besoin de repos. On se sépara après s'être ajourné à la semaine de la *Quasimodo*. Les diverses attaques des républicains ne purent rien changer à ce plan. Sept cents hommes, partis d'Angers, parcoururent en tout sens le pays insurgé sans trouver la moindre résistance, et la France conçut l'espoir d'éteindre sans effort l'incendie allumé dans son sein. Elle eut bientôt lieu de se détromper.

Le 9 avril, l'armée royaliste se porte à Chollet, et, après avoir rassemblé toutes ses forces, s'avance le 11 vers Chemillé. Quatre mille républicains, postés sur deux colonnes, se défendent avec le plus grand courage; mais, enveloppés par des forces supérieures, ils sont à la fin contraints de céder. Mille hommes, pris

tances des Vendéens, et venoit de prendre le commandement. Pour aguerrir son armée, où mis hors de combat, furent le fruit de cette victoire. Cependant la poudre manquoit aux Vendéens; ne pouvant plus rien entreprendre, il fallut se replier sur Beaupreau, et de là sur Tiffauges, pour chercher de la poudre et des partisans. Un événement funeste pour la république les tira de cet embarras. La victoire des Aubiers avoit procuré au général Laroche-Jaquelin plusieurs barils de poudre; il vint trouver l'armée à Tiffauges, et lui fit part de ses munitions. Le 17 avril, on se porte sur Chollet, dont quatre cents grenadiers de Saumur venoient de prendre possession. Ceux-ci, à la vue d'une armée supérieure, se renferment dans le château de Bois-Grolleau, où l'ennemi vint les bloquer.

Cependant le gouvernement, voyant les progrès que faisoit chaque jour l'incendie, avoit enfin pris des moyens vigoureux pour l'éteindre. Une armée considérable marchoit sur Vihiers pour tenir tête aux insurgés, tandis qu'une autre, non moins nombreuse, s'avançoit sur Beaupreau pour les prendre en queue: ces mesures, bien suivies, devoient infailliblement écraser la Vendée, et déraciner jusqu'au germe de l'insurrection : l'aveugle fortune en ordonna autrement. Le 19, les royalistes découvrirent les ennemis qui s'avançoient du côté de Vihiers dans le plus bel ordre. Cathelineau, à cet aspect, fait disposer ses troupes, et fond sur les républicains avec une intrépidité qui dut les étonner. Néanmoins ceux-ci tiennent ferme et

il engageoit chaque jour de légers combats, préludes de ces batailles sanglantes qui ont

se défendent avec courage ; mais enfin, cernés de toutes parts, pris à dos, en flanc et en tête, ils sont obligés de prendre la fuite ; l'ennemi les poursuit et en fait un grand carnage ; toute leur artillerie et leurs munitions tombent aux mains des vainqueurs. La garnison de Bois-Grolleau est contrainte de se rendre prisonnière à la suite de ce combat.

Cependant la deuxième armée républicaine faisoit de grands progrès du côté de Beaupreau ; ses détachemens occupoient Chemillé, Saint-Florent et Mont-Reveau. Cathelineau sentit qu'il étoit temps de s'opposer à des succès si rapides : rassemblant toutes ses forces, il arrive à Beaupreau le 23 avril, et présente la bataille à l'ennemi. Les républicains se battirent avec résolution ; mais que pouvoient leurs efforts contre des hommes furieux qui, ne craignant aucun danger, se précipitoient en aveugles sur les canons et sur les baïonnettes ? Il fallut céder ; poursuivis par les insurgés, ils sont contraints de passer la Loire, et d'abandonner à l'ennemi six pièces de canon et plusieurs caissons remplis de poudre, perte d'autant plus funeste, qu'elle fournissoit à l'ennemi de nouveaux moyens de triompher. Tel fut le succès de la journée de Beaupreau, dont l'effet fut de persuader aux vainqueurs qu'ils étoient invincibles, et de consterner les vaincus au point que, pendant quatre mois, ils n'osoient s'avancer dans le pays. Après cette victoire, les royalistes retournèrent dans leurs foyers. Le 26,

mis plus d'une fois la France sur le bord de sa ruine, et qui lui ont fait des plaies cruelles, dont elle conservera long-temps des cicatrices.

ils reçurent l'ordre de se rendre à Chollet, où étoit le rendez-vous général pour l'expédition projetée contre Bressuire, Argenton et Thouars. Je ferai voir dans le cours de l'Ouvrage quel en fut le succès. Je terminerai cette Note, en observant que les généraux Bonchamps et d'Elbée ont fait leurs premières armes dans la Vendée, à l'affaire de Chemillé, du 11 avril 1793; Cathelineau fut blessé mortellement au siége de Nantes.

CHAPITRE IV.

CAMPAGNE DE 1793 (25 Avril).

Nous voici arrivés au printemps de 1793, de cette année que la France marquera dans ses fastes comme une des époques les plus désastreuses de son empire.

J'ai dit plus haut que Bonchamps, Domagné et autres chefs avoient en quelque manière organisé des soldats, et les avoient aguerris par des actions particulières, dont Vihiers, Chollet et Coron avoient presque toujours été le théâtre. Ce fut aussi de ce côté que partirent les premiers coups. Bonchamps, à la tête d'une armée, se rend maître de Chollet et s'avance vers Ligonnier, qui, vaincu dans plusieurs combats, se voit forcé de se retirer vers Doué. Pressé de tous côtés, trop foible pour se mesurer avec les rebelles, il ordonna à Quetineau de le venir joindre avec son armée. Au lieu de prendre le chemin le plus long, mais en même temps le plus sûr, Quetineau, contraint peut-être par les ordres de son général, se hasarda à traver-

ser le pays ennemi : il prend sa marche en conséquence, et dirige sa colonne sur les Aubiers. Assailli à l'improviste dans ce bourg par une troupe de rebelles, il perd la tête, son sang-froid l'abandonne ; le désordre s'empare de son armée, la confusion se met dans toutes les têtes comme dans tous les rangs : en vain Quetineau fait des prodiges de valeur et combat en soldat, sa valeur est inutile, sa voix n'est plus entendue, et la déroute devient générale : c'en étoit fait de son armée, si quelques troupes réglées ne se fussent sur-le-champ rangées en bataillon carré, et n'eussent soutenu le feu de l'ennemi, pendant que les fuyards alloient se mettre à couvert dans Bressuire. Cette victoire des Aubiers enorgueillit les Vendéens, et leur donna une nouvelle énergie. Ce combat fut le prélude de ces victoires éclatantes qui élevèrent la Vendée à l'apogée de sa grandeur, et qui, en élevant ses espérances, hâtèrent sa ruine. Laroche-Jaquelin fit ses premières armes dans ce combat. Nous aurons bientôt occasion de parler de ce capitaine célèbre.

Cependant Quetineau, inquiet, découragé, sans cesse contrarié, et même insulté par une troupe indisciplinée de Marseillais qui l'avoit

joint à Bressuire après la défaite des Aubiers, craignant de se voir enveloppé dans une ville ouverte et sans défense, prend le parti d'évacuer ce poste trop foible, et de se retirer à Thouars. Cette ville, bâtie sur une colline presqu'entourée de la rivière du Thoué, offre un poste militaire, tel qu'il y en a peu dans toute la Vendée [1]. Quetineau ne pouvoit

[1] Il n'est point de ville dans le ci-devant Poitou, plus susceptible d'être fortifiée, et dont la position soit plus forte que celle de Thouars. Bâtie sur une colline, elle n'est dominée par aucune élévation; elle est en outre arrosée par le Thoué, qui n'est guéable que dans un seul endroit, et qui trace autour de son enceinte une ligne courbe qui la défend des côtés du midi et de l'occident. Cette ville ancienne étoit regardée autrefois comme la clef de l'Anjou et du Poitou. Nous lisons, dans les Annales de Nicole Gilles, que le célèbre Pepin, dans la guerre qu'ils outint contre Gaifre, duc d'Aquitaine, choisit pour sa place d'armes la ville de Thouars appelée alors *Thedoad*. Elle soutint, en 1372, un siége d'un an contre le fameux du Guesclin; et ce qui fait voir combien l'on attachoit d'importance à la prise de cette forteresse, le vieux roi Édouard III, qui avoit appris avec assez d'indifférence la prise de Niort, de Saint-Maixent, de Fontenay, et même celle de Poitiers, partit avec quatre-vingts vaisseaux pour voler au secours de Thouars, aussitôt qu'il eut été informé du siége de cette ville.

donc mieux faire que de l'occuper : il étoit même temps qu'il prît ce parti. Dès le lendemain qu'il eut quitté Bressuire, vingt-cinq mille ennemis s'en emparèrent; Argenton succomba le lendemain sous leurs efforts ; la plus grande partie de la garnison fut massacrée ; enfin, le 5 de mai, l'armée vendéenne, renforcée de plus de dix mille hommes, s'avança fièrement vers Thouars ; commandée par Bonchamps, d'Elbée, Laroche-Jaquelin et Lescures, dont la présence inspiroit aux soldats une nouvelle audace. Au nombre des chefs, on comptoit aussi ce fameux Stofflet, que la fortune aveugle éleva, depuis l'état de garde-chasse, à celui de chef civil et militaire de toute une province. Jamais, depuis le commencement de la guerre, les Vendéens n'avoient compté une armée si nombreuse et si bien fournie d'armes et d'artillerie. L'ennemi ne pouvoit entrer à Thouars que par deux ponts, qu'on avoit donné ordre de couper, et par un gué situé au-dessous du village de Verine. Quetineau avoit fait occuper ce poste par ses meilleures troupes ; le reste de son armée étoit rangé en bataille à une portée de canon des murs de la ville : son armée pouvoit être de six mille hommes,

tous déterminés à bien faire ; l'événement du combat fit voir combien cette disposition étoit vicieuse. A six heures du matin, Thouars est attaqué, et une nombreuse colonne de Vendéens se porte au gué dont j'ai parlé ; les républicains soutiennent parfaitement le choc ; ils se seroient sans doute soutenus dans ce poste, s'ils eussent été secourus à temps, et si la cavalerie de Bonchamps n'eût passé la rivière à la nage, et ne les eût pris en flanc. Dès ce moment le désordre se mit dans le détachement patriote ; près de la moitié trouva son tombeau près du poste qu'il avoit si bien défendu. L'ennemi, maître du passage, se porta en foule vers les murs, tandis que, par une fausse attaque vers le pont neuf, Stofflet tenoit en échec une partie des forces de Quetineau. Ce général conserva plus de sang-froid qu'à l'affaire des Aubiers ; suivi d'une partie de son armée, il épargne aux rebelles la moitié du chemin : le combat s'engage, et pendant quelques heures la fortune est indécise entre les deux partis. A la fin, les Vendéens, plus nombreux, élargissant leur front de bataille, forment un demi-cercle et enveloppent les républicains ; ceux-ci, ébranlés de toutes parts, se battent quelque temps

en retraite; mais enfin, ils se voient contraints de chercher leur salut dans les remparts de la ville. Pendant l'action, le général avoit conservé assez de résolution et de sang-froid; mais, dès l'instant qu'il aperçoit les siens plier de tous côtés, il perd la tête; et au lieu de diriger la retraite sur Loudun et sur Poitiers, il ne donne aucun ordre, se renferme dans la ville, qui, une heure après, est emportée d'assaut. Le général, l'armée, l'artillerie, toutes les munitions de guerre tombent au pouvoir des vainqueurs.

Celui qui écrira l'histoire de la Vendée, examinera, sans doute, s'il est vrai que ce général vendit son armée aux chefs insurgés; il pesera les raisons pour et contre cette opinion. Tout ce que je me permettrai de dire, c'est que cette trahison ne me paroît pas probable; ou du moins que, si Quetineau trahit son pays, il fut le plus inepte de tous les traîtres [1].

[1] Si Quetineau a trahi son pays, il n'a pu le faire que par deux motifs, par l'appât du gain, ou par le désir de renverser la république; car personne, en dernière analyse, ne veut être traître sans avantage. Or, la trahison ayant réussi, Quetineau devoit, ou recevoir sa récompense, ou s'enrôler sous les drapeaux de l'ennemi. Cependant, aussitôt qu'il peut s'échapper des mains des royalistes, on le voit se rendre auprès de

Dans la Basse-Vendée, les succès des insurgens n'étoient pas, à beaucoup près, si éclatans [1]; une armée redoutable étoit opposée à Charrette, et paralysoit tous ses efforts; la prise de Machecoul fut le seul exploit de l'armée vendéenne, encore cette victoire fut-elle souillée par la cruauté la plus marquée : on massacra lâchement tous les prisonniers; des pères de famille, désarmés, furent impitoyablement égorgés : conduite aussi lâche qu'impolitique, qui donna à cette lutte sanglante le caractère d'une guerre d'extermination [2].

Quoi que les jacobins aient pu dire dans le temps, les chefs de la Haute-Vendée se gardèrent bien d'imiter cette conduite atroce. Aucun citoyen ne fut massacré, aucune femme ne fut violée; et, dans une ville prise d'assaut, les Vendéens ne prirent guère que les subsistances nécessaires à leur consommation : ils ne firent excès que de vin.

Santerre, auprès des commissions militaires, au sein des clubs les plus acharnés à sa ruine, provoquant par-tout l'examen de sa conduite, et se mettant lui-même entre les mains de ses juges. Je demanderai à tout homme de bonne foi si telle est la conduite d'un traître?

[1] *Voyez* Pièces justificatives, N°. Ier.

[2] *Voyez* Pièces justificatives, N°. II,

Cependant

Cependant Charrette, vivement pressé par l'armée républicaine, alors postée à Fontenay, n'osoit entreprendre aucune action d'éclat. Aussitôt qu'il eut appris le succès du combat de Thouars, il engagea les chefs de la Haute-Vendée à venir le secourir. Ces derniers se mirent en marche, et se dirigèrent sur Parthenay, dont les portes leur furent ouvertes. Le lendemain ils marchent sur La Châteigneraie, où quatre mille républicains osèrent les attendre. Ecrasés par des forces supérieures, ils dûrent se repentir d'une témérité sans fruit. Le lendemain Charrette vint joindre, avec son armée, les vainqueurs; tous les Vendéens réunis se portent sur Fontenay : la bataille s'engage; les républicains, parfaitement postés, repoussent avec avantage leurs adversaires, quoiqu'inférieurs en nombre : ils font face de tous côtés; en moins de deux heures la victoire se déclare pour eux. Les Vendéens, frappés d'une terreur soudaine, fuient de toutes parts en désordre; un seul officier, par des prodiges de valeur, sauve deux pièces de canon; le reste de l'artillerie est la proie du vainqueur. Cependant cette défaite, loin d'abattre les principaux chefs, ne fait qu'enflammer leur courage.

Peu de jours après, Lescures, Laroche-Jaquelin, Bonchamps et autres chefs, reparoissent sous les murs de Fontenay avec une armée. Les républicains se battent en désespérés, mais les Vendéens leur opposent un pareil acharnement ; la victoire couronne enfin leurs efforts : Fontenay [1] est emporté ; une partie de l'armée patriote est enveloppée, toute son artillerie et ses munitions tombent aux mains des insurgés ; et la France, pour la première fois, comprit qu'elle avoit, dans la Vendée, un ennemi plus redoutable que la plus grande partie des rois coalisés contr'elle.

La défaite de Fontenay porte l'alarme dans la capitale ; la convention elle-même envoie ses grenadiers pour combattre les rebelles. Ceux-ci, profitant de la victoire, marchent aussitôt vers Niort. La prise de cette ville pouvoit entraîner les plus grands malheurs ; l'incendie pouvoit gagner les provinces du centre ; d'ailleurs, la communication avec la Rochelle et Rochefort se fût trouvée entièrement coupée, ce qui eût été d'autant plus dangereux, que les Anglais eussent pu impunément attaquer ces deux villes [2]. Cependant

[1] *Voyez* Pièces justificatives, N°. III.

[2] *Voyez* Pièces justificatives, N°. IV.

l'ennemi n'étoit plus qu'à deux lieues de Niort, et la prise de cette ville paroissoit infaillible, quand elle fut sauvée par un de ces incidens si communs à la guerre, et qui en font si souvent changer les chances, que les gens de l'art n'en sont plus étonnés.

En partant de Thouars, d'Elbée avoit été nommé généralissime [1]; pour mettre un certain ordre au sein de la confusion, il avoit nommé des commandans de cantonnemens. Quelques jours après le départ de l'armée vendéenne, un corps de trois mille hommes, commandé par le général Salomon, s'étoit porté à Thouars, d'où ses nombreux détachemens se répandoient dans le pays insurgé, et semoient par-tout l'alarme. Pour contenir ces éclaireurs, le commandant d'Argenton avoit rassemblé, à La Fougereuse, un corps de deux mille Vendéens; il s'attendoit chaque jour à être attaqué; mais, voyant l'ennemi rester tranquille dans son poste, et les vivres commençant à lui manquer, il se vit forcé de licencier cette foible armée. Il ne garda avec lui que quatre cents hommes, dont la plupart

[1] Le premier qui fut décoré de ce nom, fut Cathelineau, voiturier du Pin-en-Mauge près Saint-Florent.

n'étoient armés que de piques[1]. Le général Salomon, informé par ses espions, tombe à l'improviste sur La Fougereuse, et, après un léger combat, s'en empare. Le commandant d'Argenton, craignant que le vainqueur ne profite de ses avantages pour tomber sur Châtillon, envoie courriers sur courriers au généralissime pour lui demander un prompt secours. D'un autre côté, on apprend que Ligonnier, posté à Doué, fait chaque jour des incursions sur Vihiers, et menace Chollet. D'Elbée assemble le conseil ; il y est décidé qu'on abandonnera la conquête de Niort, et qu'on ira au secours des pays attaqués. Le rendez-vous général est donné à Châtillon, et l'armée est licenciée.

Peu de jours après, cinquante mille hommes sortent de Châtillon, ayant à leur tête les chefs les plus renommés.

[1] Carra prétendit long-temps que la pique étoit supérieure au fusil, ce dernier, disoit-il, n'étant qu'une fronde perfectionnée. Le gouvernement jacobin, engoué de ce paradoxe, consacra des millions à la fabrication de ces nouvelles armes, qui tombèrent bientôt dans un si grand décri, qu'elles restèrent entassées dans les magasins, et servirent de risée aux soldats. Les chefs vendéens en prirent quelques milliers, dont, faute de fusils, ils armèrent une partie des insurgés.

L'armée se dirige sur Doué ; Ligonnier, qui voit l'orage prêt à fondre sur lui, demande des renforts à l'armée républicaine postée à Saumur, et, plein de confiance, ose tenter le sort des armes ; battu complétement, il eut le loisir de se repentir de la précipitation où l'avoit entraîné son courage. Le lendemain, l'armée victorieuse se porte sur Saumur.

Cette ville célèbre, outre l'avantage de sa situation, étoit défendue par une assez nombreuse armée, composée en partie des bataillons de Paris et de quelques troupes de ligne, dont la plupart n'avoit point encore combattu contre les Vendéens, et qui tous, pleins de confiance, brûloient de se mesurer avec eux. Quelques-uns de ses généraux avoient des talens ; mais la plupart, sortis du club des jacobins, étoient plus propres à faire des motions qu'à se battre. Cependant on avoit pris quelques mesures, on avoit fait construire à la hâte quelques fortifications, on avoit saisi quelques postes avantageux, et rappelé au secours de la ville menacée la division du général Salomon. Cette mesure tardive eut le plus funeste succès. Les Vendéens, avertis de cette marche, détachent une partie de leurs forces sur Montreuil, et se

portent avec le reste sur Saumur. Salomon, mal servi cette fois par ses espions, tombe au milieu de la colonne vendéenne : après trois heures de combat, la moitié de ses gens demeure sur la place ; le reste se sauve à Thouars à la faveur des ténèbres.

Cependant on se battoit devant Saumur avec le dernier acharnement ; les Vendéens, trois fois repoussés, trois fois reviennent à la charge. Ce fut à cette bataille que l'on vit des hommes armés de bâtons ferrés, se précipiter avec fureur sur les canons et s'en emparer. Les républicains, rompus, forment aussitôt leur rang, et présentent à l'ennemi un rempart de baïonnettes ; un régiment de cuirassiers donne avec fureur sur les rebelles épars ; mais, attaqué en flanc par un corps commandé par Domagné, il est forcé de se retirer. La victoire restoit ainsi indécise, quand les Vendéens, apprenant l'issue du combat de Montreuil, et renforcés par leurs gens, font une dernière charge qui décide enfin la fortune à se déclarer pour eux. Les républicains, enfoncés de toutes parts, se replient dans Saumur ; le désordre devient universel, et Saumur est emporté [1].

[1] *Voyez* Pièces justificatives, N°. V.

Peu de batailles ont été si sanglantes. Les deux armées se battirent avec acharnement, les chefs vendéens s'y signalèrent par des prodiges de valeur. Lescures y fut blessé en ramenant ses soldats à la charge, Domagné fut tué en repoussant les cuirassiers; pendant qu'on se battoit encore à l'entrée de la ville, l'intrépide Laroche-Jaquelin, emporté par sa bouillante intrépidité, pénétra dans Saumur jusque dans la grande place, accompagné d'un seul officier.

Quel est le Français, je le demande, qui n'admireroit des faits si héroïques, si, par un sort plus heureux, ils eussent été dirigés contre l'ennemi commun, contre les étrangers qui vouloient alors envahir la commune patrie? Chez les anciens, Alcibiade et Coriolan; chez les modernes, Walstein et Condé combattirent contre leur pays; et l'histoire, en déplorant leur aveuglement, a rendu justice à leurs beaux faits.

La victoire de Saumur valut aux Vendéens une artillerie nombreuse, des munitions considérables et la plus haute réputation [1]. On a prétendu dans le temps, que, si l'armée victorieuse eût pris le chemin de la capitale,

[1] *Voyez* Pièces justificatives, N°. VI.

elle eût pu s'en emparer et changer la forme du gouvernement. Je laisse aux gens de l'art à prononcer sur cette question, et je me bornerai à dire que cette opinion me paroît destituée de fondement [1]. Quoi qu'il en soit, cette victoire éleva la Vendée au plus haut point de splendeur : peu de jours après cette bataille, Angers ouvrit ses portes ; toutes les villes situées sur la Loire imitèrent son exemple ; et ce torrent alloit engloutir toutes les provinces occidentales de France, si Nantes ne lui eût opposé une digue, contre laquelle échouèrent tous ses efforts.

Cette ville, avantageusement située, avoit pour la défendre une garnison nombreuse, et un général expérimenté. Le sage Canclaux, instruit par la défaite de Saumur, au lieu de tenter le sort des combats, se renferma prudemment dans ses remparts. Placé sur un

[1] Quand on réfléchit aux ressources que Paris renferme dans son sein, au voisinage de l'armée du Nord, au grand nombre de gardes nationales qu'elle pouvoit mettre en mouvement, aux difficultés, enfin, en tout genre qu'eut rencontrées sur la route une armée indisciplinée, sans vivres et sans munitions, on est forcé de convenir que la prise de la capitale étoit improbable sous tous les rapports.

dôme élevé, il voit d'un coup-d'œil les préparatifs des ennemis, leurs divers points d'attaque, et par les secours qu'il envoie toujours à propos, il parvient à rendre tous leurs efforts inutiles. Cette sage conduite ne pouvoit manquer d'être couronnée du succès. L'armée vendéenne, excellente pour les coups de main, n'entendoit rien aux siéges; d'ailleurs, dépourvue d'artillerie suffisante, de munitions et de vivres, elle ne pouvoit long-temps séjourner dans un même camp. Elle avoit, en outre, un autre désavantage; Charrette, posté avec vingt-mille hommes de l'autre côté de la Loire, arrêté par une nombreuse artillerie placée sur un pont d'une demi-lieue, ne pouvoit presque leur être d'aucune utilité. Malgré tous ces obstacles, l'impétuosité vendéenne emporta quelques faubourgs, et, encouragée par le succès, elle ne désespéroit pas de la conquête de cette ville importante, quand elle fut obligée de voler à la défense de son pays attaqué par le général Westermann. Cet événement, et la sagesse du général Canclaux, conservèrent à la France une ville dont la prise pouvoit avoir des suites incalculables. Je reprendrai l'entreprise de Westermann de plus loin.

Après la bataille de Saumur, Lescures, qui y avoit été blessé, s'étoit retiré à sa terre de Clisson. Quelques mouvemens hostiles l'avoient rappelé aux combats, et lui avoient fait oublier sa blessure. Après avoir reçu quelques échecs, il s'étoit porté, avec dix mille hommes, à Parthenay : Westermann étoit alors à St-Maixent avec une division dont la légion du Nord faisoit l'élite. Ce général téméraire, n'écoutant que son courage, entreprit de surprendre l'ennemi dans Parthenay; et malgré la vigilance de Lescures, il y réussit parfaitement. L'ennemi, surpris au milieu de la nuit, ne fait qu'une foible résistance, tout fuit en désordre; Lescures lui-même ne doit son salut qu'aux ténèbres qui le dérobent à l'ennemi. Ce succès redouble l'audace du bouillant Westermann; ce général le plus redouté sans contredit des rebelles, est celui qui leur a fait le plus de mal. Il avoit ce genre de valeur qui convenoit à cette guerre : au lieu de méditer des plans, de digérer dans le secret des projets, il ne prenoit jamais conseil que de l'occasion; nul autre guerrier, en un mot, n'a mieux justifié ce proverbe : *Mauvaise tête et bon cœur font fortune à la guerre.*

Lescures, rentré chez lui, veut en vain rassembler son armée; le bouillant Westermann ne lui en donne pas le temps : dès le lendemain du combat, il paroît sous les murs de son château, et ce ne fut que deux jours après, à la lueur des flammes qui consumoient ses propriétés, qu'il parvint enfin à rassembler six mille hommes à Châtillon. Cependant le général républicain s'avançoit vers cette ville; Lescures vole à sa rencontre ; la bataille s'engage sur une hauteur appelée *le Bois du moulin aux chèvres*. Les Vendéens soutiennent les premiers efforts de l'ennemi ; mais Westermann, suivi de sa cavalerie, porte partout le désordre et la mort ; il faut céder, la bataille est perdue, et le vainqueur entre triomphant dans Châtillon. Pendant que le téméraire général médite de nouvelles conquêtes, on vient l'avertir que Laroche-Jaquelin paroît avec une armée : il méprise d'abord ces rapports, qu'il traite d'illusoires; cependant le canon déjà se fait entendre ; il rappelle en vain son audace, les Vendéens se précipitent avec fureur sur l'ennemi en désordre; enfoncés de toutes parts, les républicains prennent la fuite; le fier Westermann lui-même tourne en frémissant la bride de

son cheval, et se sauve en fugitif de ce même territoire où la veille il étoit entré en vainqueur. Les deux tiers de son armée restent sur le champ de bataille, ou se rendent prisonniers [1].

Telle fut l'issue d'une entreprise formée contre toutes les loix de la prudence, et qui causa à la France la perte de plusieurs vaillans hommes, mais qui, néanmoins, lui valut deux précieux avantages : le premier fut de faire une puissante diversion, et de retirer de la Bretagne une armée qui pouvoit y causer les plus grands ravages ; le deuxième fut d'apprendre aux républicains le chemin de Châtillon, et de rabattre un peu les folles espérances et la présomption de l'ennemi.

[1] *Voyez* Pièces justificatives, N°. VII.

CHAPITRE V.

SUITE DE LA CAMPAGNE DE 1793.

DANS la Basse-Vendée la fortune sourioit également aux insurgés. Charrette avoit plusieurs fois battu les divisions commandées par Beysser et Sandoz; mais ces défaites n'avoient point abattu le courage des républicains [1]. Aucune place importante n'avoit été le fruit des victoires des Vendéens. Pour donner de l'éclat à son parti, Charrette se porta sur la ville des Sables; cette ville, défendue par une brave garnison, résista à tous ses efforts : après quelques attaques inutiles, il se vit forcé de lever le siége. Pour réparer cet affront, il résolut de livrer bataille à l'armée républicaine campée à Luçon. Cette

[1] Le leeteur s'apercevra sans doute que je ne m'étends pas autant sur les opérations militaires de Charrette, que sur celles des chefs de la Haute-Vendée. J'avouerai de bonne foi que je n'ai point des renseignemens assez précis sur cette partie, pour me permettre d'entrer dans des détails.

ville, bâtie au milieu des marais, et défendue par une armée, lui parut une conquête peu aisée; aussi, pour ne pas s'exposer à un nouvel échec, il demanda du secours aux armées voisines. Sapineau qui commandoit celle que les Vendéens appeloient *du centre*, et qui, de son côté, avoit fait des progrès, lui conduisit un corps d'élite, plus brave néanmoins que nombreux; Laroche-Jaquelin, le joignit en outre avec un détachement de douze mille hommes. Toutes ces forces réunies marchent vers Luçon: le combat s'engage, Charrette enfonce l'aile qui lui est opposée; la victoire paroissoit assurée aux Vendéens, quand deux incidens la firent tourner en faveur des républicains. Le premier fut l'intelligence et la bonne conduite du brave Leconte, commandant le troisième bataillon des Deux-Sèvres: se voyant entouré de rebelles, il forme ses gens en bataillon carré, reste pendant plus d'une heure exposé à tout le feu de l'ennemi, et donne le temps au reste de l'armée de venir le dégager et de rétablir le combat. Le deuxième fut la terreur panique qui s'empara du corps commandé par Laroche-Jaquelin; sans être pressé par l'ennemi, tout fuit et se disperse; le général,

entraîné par les fuyards, se voit forcé d'abandonner le champ de bataille et une victoire qui lui paroissoit assurée.

Si j'en crois quelques chefs vendéens, la cause de cette terreur soudaine fut une tradition populaire, que je crois au-dessous de la dignité de l'histoire de rapporter.

Indigné de la fuite précipitée de la grande armée (c'est le nom sous lequel les divisions de Châtillon et de Chollet étoient alors connues), Charrette se retire le cœur ulcéré, et concevant le plus profond mépris pour une lâcheté si marquée. La rivalité qui commençoit à germer dans son cœur contre ses collègues, prit une nouvelle force, et, attribuant à leur jalousie ce qui n'étoit que l'effet de la terreur, il ne leur pardonna jamais sa défaite.

Cependant Laroche-Jaquelin, rendu à Châtillon, apprend de nouveaux revers. Une nouvelle armée républicaine, formée des débris de celle de Saumur et de quelques troupes venues du Nord, avoit occupé Saumur, Angers, et toutes les villes précédemment conquises par les Vendéens [1]. Le général

[1] Il étoit plus facile aux insurgés de prendre des villes que de les garder. Aussitôt que les chefs partoient

Bonchamps, qui avoit voulu s'opposer aux progrès des républicains, avoit été battu par eux. Laroche-Jaquelin, d'Elbée et Lescures rassemblent à la hâte un corps de quinze mille hommes [1], et, réunis aux débris de l'armée de Bonchamps, ils volent au-devant de l'ennemi qui s'étoit avancé jusqu'à Martigné-Briant. La principale force de l'armée vendéenne consistoit en un corps de douze cents hommes, composé de six cents suisses et allemands sortis de la légion germanique, et qui, après la défaite de Saumur, avoient pris parti chez les royalistes; et de six cents vendéens des plus braves, et qui tous avoient autrefois servi dans divers régimens. Ce corps d'élite rendit les plus grands services à la Vendée, et lui fut constamment fidèle.

Les deux armées ne tardèrent pas à être

pour quelqu'expédition, chaque soldat vouloit les suivre; il n'étoit pas possible de les contenir dans une garnison. Quoique le poste de Saumur fût de la plus haute importance pour la Vendée, quoique d'Elbée y eût laissé quinze cents hommes pour la garder, cinq jours après la conquête de cette ville, on fut contraint de l'abandonner, le commandant, dans un appel, n'ayant trouvé dans cette place que soixante hommes dans le cas de combattre.

[1] *Voyez* Pièces justificatives, N°s. VIII et IX.

en présence près de Martigné; après quelques escarmouches, la fusillade commence et se soutient avec un égal succès ; le neuvième régiment de hussards fait un mouvement en avant ; Laroche-Jaquelin, à la tête de sa cavalerie, marche à sa rencontre. On s'attendoit de part et d'autre à une mêlée, cependant elle n'eut point lieu. Les Vendéens, excédés de soif et de chaleur, se retirèrent les premiers, et allèrent prendre poste à Vihiers, situé à trois lieues du champ de bataille. Cette affaire ne peut donc être regardée que comme une forte reconnoissance. Laroche-Jaquelin et les autres chefs avoient promis à Charrette de se trouver le lendemain sur les bords de la Sèvre, pour tenir conseil avec lui sur les moyens de réparer l'échec de Luçon.

Ne croyant pas que l'ennemi pût songer à une nouvelle affaire, ils partirent, en promettant à leurs soldats de hâter leur retour, et en leur défendant de livrer bataille pendant leur absence. Cette imprudence pensa avoir les suites les plus funestes pour la Vendée ; les patriotes, informés de l'absence des principaux chefs ennemis, s'avancent rapidement vers Vihiers, et présentent tout-à-coup le combat aux Vendéens consternés. Les roya-

listes étoient perdus sans ressource, si Kesler, cet allemand dont j'ai parlé, ne se fût chargé du commandement. A la tête du corps d'élite qu'il conduit, il se jette au-devant de l'ennemi qui faisoit des progrès rapides, et par un feu bien soutenu et bien dirigé, parvient à l'éloigner. L'exemple de ce vaillant homme encourage les Vendéens; ils foncent avec des hurlemens de fureur sur les colonnes républicaines, qui, mal postées, n'ayant pas assez de front, combattent avec désavantage. Enfin, après dix heures de revers et de succès, la victoire se déclare pour l'armée vendéenne. Peu de déroutes sont aussi complètes : dix pièces de canon, tous les caissons et les bagages tombent aux mains de l'ennemi. Le général républicain, vivement poursuivi par un brave nommé Loiseau, ne parvient à s'échapper qu'en franchissant un mur de huit pieds de hauteur : tel fut le succès de la bataille de Vihiers, l'une des plus complètes qu'aient remportées les insurgés. Les chefs royalistes qui, au premier bruit du canon, avoient hâté leur retour, n'arrivèrent que pour être témoins de la victoire.

Ce succès rendit pendant quelques mois les Vendéens maîtres de leur pays; ce fut à

peu près le seul avantage qu'ils en retirèrent.

Cependant Charrette attendoit impatiemment avec son armée les secours qu'on lui avoit promis. Laroche-Jaquelin, Lescures et d'Elbée l'eurent bientôt rejoint avec un corps de plus de vingt mille hommes. Tous marchent ensemble vers Luçon; les républicains, fiers de leurs premiers succès, volent à leur rencontre. Dès la première charge, la même terreur panique s'empare de la grande armée vendéenne; la plupart des royalistes fuient avant même d'avoir vu l'ennemi, et lui abandonnent une victoire complète [1]. Les républicains, vainqueurs, se répandent dans le pays ennemi, et, après avoir inutilement cherché Charrette, viennent se poster à Chantonnay.

[1] Cette bataille se donna le 25 août 1793; elle fut remarquable par un engagement entre la cavalerie vendéenne et le neuvième de hussards, qui parvint à la repousser. Au reste, les Vendéens furent si peu inquiétés dans leur retraite, qu'ils dressèrent leur camp à trois lieues du champ de bataille, d'où, cinq jours après, ils partirent pour tenter une troisième fois la fortune; après un combat de deux heures, enfoncés de toutes parts, ils dûrent sentir que Luçon, défendu par le courage des républicains et par la terreur panique de leurs propres guerriers, étoit devenu imprenable.

Charrette, vivement poursuivi, est encore obligé d'avoir recours à ses voisins. Le conseil de Châtillon s'assemble, les avis sont longtemps partagés; enfin, il est résolu que d'Elbée et Laroche-Jaquelin conduiront une armée au secours de Charrette, tandis que Lescures, avec une division, gardera le district de Châtillon. Le projet s'exécute : le 4 septembre, d'Elbée s'avance vers la Basse-Vendée, fait sa jonction avec Charrette; et après quelques jours de marche, ils se trouvent en présence de l'ennemi. Les républicains, tant de fois témoins de la lâcheté de leurs adversaires, s'attendoient à être foiblement attaqués, et comptoient sur une victoire assurée; mais le préjugé n'étoit plus le même à Chantonnay; les fuyards de Luçon retrouvèrent leur valeur première, et, se précipitant avec fureur sur l'ennemi, le culbutèrent de toutes parts. Les républicains, surpris [1] et indignés, se virent forcés de prendre la fuite, et d'abandonner une victoire qui d'abord leur avoit paru certaine [2].

[1] *Voyez* Pièces justificatives, N°. X.

[2] Les Vendéens dûrent leur victoire à une méprise du général républicain, qui s'attendoit si peu à être attaqué, qu'il étoit alors à quelque distance de son camp; son armée fut donc surprise, mais aucun de ses

Pendant qu'on se battoit à Chantonnay, Lescures, demeuré dans la Haute-Vendée, ne restoit pas oisif. A la tête d'une division, il harceloit continuellement ses adversaires, et menaçoit tantôt Parthenay, tantôt Airvault et Thouars. Le général Rey occupoit alors Airvault avec une espèce de camp volant; sachant que Lescures est posté à St-Loup, il marche à sa rencontre.

Pendant deux heures on se canonne assez vivement de part et d'autre; enfin, la poudre manque aux insurgés, et le courage leur manque avec elle : ils abandonnent au vainqueur un champ de bataille plus couvert de sabots que de morts et de blessés [1].

Cependant les représentans du peuple près l'armée de l'Ouest, voulant, à quelque prix que ce fût, terminer la guerre civile, avoient pris ce qu'on appeloit alors une grande mesure, et ce qu'on eût dû plutôt appeler une fausse mesure. Persuadés qu'il ne s'agissoit que d'opposer à la masse des insurgés, une masse plus grande encore, ils avoient appelé de plusieurs départemens voisins tous les

soldats ne songea à prendre la fuite que lorsque les cartouches eurent été entièrement épuisées.

[1] *Voyez* Pièces justificatives, N°. XI.

hommes depuis dix-huit jusqu'à cinquante ans [1]. Cette masse mal armée, et encore plus mal aguerrie, ne pouvoit être d'aucun secours ; l'expérience ne tarda pas à le démontrer. En vertu des ordres des représentans, soixante mille hommes se rendent à Thouars. Aussitôt que Lescures apprend cette nouvelle, il conçoit le hardi dessein de dissiper cette masse indisciplinée ; avec deux mille hommes il ose se proposer d'en venir à bout.

Par une marche adroite il dirige sa colonne vers Airvault, que le général Rey, incertain où se portera l'orage, n'ose quitter, et s'apprête à défendre. Tout-à-coup Lescures rabat sur Thouars, et se trouve avant la nuit à deux lieues de cette ville [2]. Thouars étoit pris, si les Vendéens avoient pu se résoudre à faire une attaque de nuit ; mais c'est parmi eux un préjugé qu'on ne doit rien entreprendre pendant les ténèbres ; il n'y eut pas moyen de les faire avancer, et ce délai sauva la ville.

Sur ces entrefaites, on annonce à Lescures qu'un renfort de quatre mille hommes s'avance à grandes journées, et qu'il est déjà rendu aux Aubiers ; au lieu d'attendre ce secours,

[1] *Voyez* Pièces justificatives, N°. XII.

[2] Cette attaque eut lieu le 14 septembre 1793.

ce général, persuadé que le succès de son entreprise dépend de la célérité, dès la pointe du jour s'avance vers Thouars; en moins d'une heure le pont de Verine est emporté, la masse est dissipée, et la plaine est couverte de fuyards. Thouars alloit une seconde fois tomber aux mains des vainqueurs, si le général Rey, averti la veille, n'eût paru tout-à-coup avec une division de troupes réglées. A cet aspect Lescures prend son parti, il rétrograde avec son armée, et fait, sous les yeux de l'ennemi, la seule retraite passable que les Vendéens aient jamais opérée : une pièce de canon et quelques morts sont la seule proie du vainqueur. Lescures retira de sa défaite deux avantages : le premier fut de dissiper la masse dont on menaçoit la Vendée; et le second, celui d'inspirer une nouvelle audace à ses soldats.

Tant de batailles perdues ou gagnées avoient aguerri les Vendéens au point, que je ne crains pas de me trop avancer, en disant que, contre toute autre puissance, ils se fussent maintenus invincibles. La Hollande qui résista à tous les efforts de Philippe II, l'Amérique qui brisa le joug anglais, avec infiniment plus de moyens n'ont jamais dé-

ployé tant de valeur et d'opiniâtreté. Mais si la Vendée fit, d'un côté, des efforts qui tenoient du prodige, de l'autre, la France déploya infiniment plus d'énergie et de ressources que les Anglais et que les Espagnols. A vingt mille hommes détruits dans une bataille, en succédoient quarante mille non moins aguerris, qui eux-mêmes étoient suivis d'un plus grand nombre. Il étoit donc dans l'ordre physique qu'un centième de la population et du territoire de la république fût écrasé par une masse d'efforts supérieurs, aussitôt qu'il y auroit enfin de l'ordre et du concert parmi les généraux français.

Un événement qui, d'abord, ne paroissoit intéresser nullement la Vendée, fut le fondement de sa ruine. Mayence et Valenciennes venoient de se rendre à l'ennemi ; la convention, par un décret, dirigea ces troupes sur la Vendée. On avoit déjà tiré plusieurs corps de l'armée du Nord, dont on avoit formé vingt-cinq bataillons connus sous le nom de la formation d'Orléans; ces troupes, quoique aguerries, n'avoient pu décider la querelle; on espéra que les braves garnisons des deux villes dont j'ai parlé en viendroient à bout; on leur envoya de Paris des voitures pour

hâter leur arrivée ; en un mot, la France sembla remettre sa vengeance entre les mains de ces nouveaux champions.

Cependant les représentans du peuple et les généraux, détrompés enfin du système absurde des masses, avoient, dans divers conseils, conçu un nouveau plan parfaitement digéré, et dont l'exécution ne pouvoit manquer d'entraîner un succès complet. Deux armées composées des braves de Mayence, des soldats du Nord, et des anciennes troupes, devoient attaquer à la fois Charrette sur deux points, et le poursuivre jusqu'à Chollet, tandis qu'une autre armée, commandée par le général Chalbos, devoit entrer dans le cœur de la Haute-Vendée, attaquer et prendre Châtillon, et opérer enfin sa jonction avec les deux autres armées. Divers camps volans devoient opérer des diversions, harceler l'ennemi, et favoriser la marche des armées. Pour effrayer les Vendéens, on avoit fait conduire à l'armée des obusiers, artillerie d'autant plus redoutable qu'ils n'en connoissoient point l'effet. Je dois dire, à cette occasion, que l'artillerie vendéenne, quoiqu'assez mal servie, avoit un avantage marqué sur celle des républicains. Les insurgés, combat-

tant et marchant presque toujours en tirailleurs, n'étoient que fort peu incommodés du canon, au lieu que leurs adversaires, marchant en colonne et combattant en rangs très-serrés, voyoient souvent des files entières emportées par une décharge. Cette position diverse donnoit aussi un grand avantage aux Vendéens pour le feu de mousqueterie. Les feux de file et de peloton de leurs adversaires leur tuoient très-peu de monde, tandis que leurs fusils, chargés de quatre à cinq balles, et pointés tous à l'œil, faisoient un ravage effroyable dans les rangs serrés de leurs ennemis.

Des dispositions si bien prises rendoient la prise de la Vendée infaillible; elle étoit en effet perdue sans ressource, si tous les ressorts d'une machine si vaste et si compliquée, avoient pu se mouvoir en même temps.

Ce fut à peu près à cette époque que les Anglais, qui cherchoient tous les moyens d'attiser le feu de cette guerre cruelle, et qui sourioient au récit de nos calamités, envoyèrent un émissaire qui se rendit à Châtillon. Présenté au tribunal civil créé par les généraux vendéens, connu sous le nom de conseil supérieur, il promit au nom des Anglais,

des hommes et de l'argent. Je tiens d'un de ceux qui assistèrent à ce conseil, qu'un très-grand nombre de voix s'éleva contre le projet de recevoir les Anglais. L'amour de la patrie et la haine nationale contre d'anciens rivaux n'étoient point encore éteints dans les cœurs. On fit à l'émissaire anglais des réponses vagues, sans l'assurer de rien de positif[1].

Cependant le plan dont nous avons parlé, commençoit à se développer. Les forces républicaines marchent en deux colonnes sur Charrette, le battent en deux ou trois rencontres, lui enlèvent toute son artillerie; en un mot, le réduisent à fuir de son territoire, accompagné de douze mille hommes désarmés et découragés. Charrette, en habile général, dirige sa retraite sur la Haute-Vendée qui étoit encore intacte; et, posté à Tiffauges, il ne cesse d'envoyer au conseil supérieur courriers sur courriers, pour exposer sa détresse et demander un prompt secours. Trente mille hommes, commandés par Lescures, Laroche-Jaquelin et d'Elbée, vont le joindre dans son camp. Le même jour, on apprend que les braves Mayençais, commandés par Kleber,

[1] *Voyez* Pièces justificatives, N°. XIII.

acharnés à la poursuite de Charrette, sont postés à Torfou. Les forces combinées vendéennes marchent à la rencontre de l'ennemi, et bientôt l'aperçoivent qui venoit, dans le plus bel ordre, pour leur épargner la moitié du chemin. Les deux armées restèrent quelque temps en présence à s'observer mutuellement : les Mayençais n'avoient encore combattu que contre Charrette, et croyoient encore dans ce moment n'avoir affaire qu'à lui. A la vue de ces nouveaux habits qu'ils n'avoient jamais vus [1], ils dûrent éprouver le même étonnement qu'Asdrubal à l'aspect des vieux boucliers de l'armée de Néron. Quoi qu'il en soit, la vue de ce nouveau renfort n'ébranla pas leur courage ; après quelques escarmouches, ils commencent l'attaque, et font une charge si vigoureuse, que du premier choc l'armée vendéenne est mise en désordre ; une partie prend ouvertement la fuite : c'en étoit fait de la Vendée, cette bataille alloit décider sa perte, si Lescures et quelques généraux qui sentoient parfaite-

[1] Pour l'intelligence de ce passage, il faut savoir que les soldats de Charrette portoient tous des habits bruns, et ceux de la Haute-Vendée, de couleur gris bleu.

ment les conséquences de cette journée, ne fussent descendus de leurs chevaux, et, armés de fusils arrachés à quelques fantassins, ne se fussent mis à la tête de la compagnie française, n'eussent, à l'aide de quelques braves, soutenu le choc de l'ennemi, et ne lui eussent ainsi caché une partie du désordre de leur armée. Cependant la cavalerie vendéenne parvient à ramener les fuyards, qui, ne se voyant pas poursuivis, reprennent cœur et se portent avec résolution contre l'ennemi. Pendant plus de sept heures les deux partis se disputent avec acharnement la victoire; enfin, les Mayençais, entourés de tous côtés, se déterminent à quitter le champ de bataille; ils reculent, mais sans prendre la fuite, et en présentant de temps en temps un front menaçant. Les Vendéens, peu accoutumés à de semblables retraites, s'acharnent après cette proie qu'ils ne peuvent entamer. En vain une partie d'entr'eux cherche à couper le chemin à ces braves, en vain la cavalerie vendéenne s'élance trois fois sur ces redoutables fuyards, un feu terrible autant de fois les écarte, et fait repentir les plus braves de leur témérité. Pendant près de six lieues, le feu le plus violent n'arrête point les Mayen-

çais dans leur retraite. Arrivés enfin à un pont sur la Sèvre, près de Clisson, ils y posent deux pièces de canon, et contraignent, par un feu bien soutenu, les ennemis à se retirer.

Tel fut l'événement de la célèbre bataille de Torfou ; elle coûta beaucoup de sang aux Mayençais, mais leur valeur et leur conduite furent admirées de leurs propres ennemis. J'ai vu plusieurs Vendéens parler avec enthousiasme et respect de cette brave armée, et déplorer avec un sentiment de douleur et de vénération la perte de tant de vaillans hommes. Cette journée valut à la Vendée quelques pièces de canon et un grand nombre de munitions; mais le plus précieux avantage qu'elle en retira, ce fut le courage qu'elle rendit aux Vendéens consternés : ce succès pensa même déconcerter entièrement le plan que les républicains avoient si sagement combiné; peu s'en fallut qu'il ne mît la France sur le penchant de sa ruine.

L'armée victorieuse vint le soir coucher à Tiffauges; on assembla le conseil; les chefs vendéens, et particulièrement Lescures, en voyant la valeur et la bonne tenue des Mayençais, jugèrent que cette armée causeroit un jour la ruine de la Vendée, et qu'il n'y avoit

pas un moment à perdre pour achever d'écraser un corps, plus redoutable à lui seul que tous leurs autres adversaires. Pour mieux s'assurer du succès, ils dépêchèrent un courrier à Bonchamps qui étoit resté près de Chollet avec un corps de huit mille hommes, et lui mandèrent de se porter vers Clisson, le 21, et d'attaquer en queue les Mayençais, pendant qu'eux-mêmes, à la tête de toutes leurs forces, l'attaqueroient en tête.

Si ce plan avoit été exécuté, il y a lieu de croire que, malgré leur bravoure, les Mayençais eussent été écrasés [1].

Mais un incident dérangea des dispositions si sagement prises, et fit tourner à l'avantage de l'armée de Mayence un plan qui devoit, suivant toutes les règles de la guerre, consommer sa ruine. Le 20, Charrette reçoit un courrier qui lui annonce que Montaigu vient d'être emporté par les républicains, et qu'une autre armée, postée à St- Fulgent, met tout à feu et à sang dans son pays. Sollicité vivement par ses officiers et par ses soldats, il fait rassembler le conseil, et déclare aux chefs de la Haute-Vendée qu'il ne peut être de l'expédition de Clisson, que l'intérêt de son pays

[1] *Voyez* Pièces justificatives, N°. XIV.

le rappelle, qu'à l'instant il se dispose à partir. En vain Lescures et d'Elbée lui font sentir l'inconséquence et les dangers d'une pareille conduite, il demeure inexorable; il se contente de leur promettre qu'aussitôt qu'il aura chassé l'ennemi de son pays, il joindra ses forces à leur armée pour écraser conjointement les Mayençais. Les chefs de la Haute-Vendée, ne pouvant le détourner de ce dessein, et ne se croyant pas assez forts pour attaquer seuls un ennemi si brave et si bien posté, se déterminent à marcher au secours de Montaigu [1]. L'armée républicaine, postée devant cette ville, n'étoit point assez forte pour résister aux vainqueurs de Torfou. Un grand nombre de soldats, occupé au pillage, n'eut pas même le temps de la rejoindre; en moins d'une heure Montaigu est repris; la bataille est perdue pour les républicains; leur artillerie, leurs caissons et munitions sont la proie des rebelles. Le carnage fut grand dans Mon-

[1] La seule précaution que prit le généralissime d'Elbée, fut celle d'envoyer un contre-ordre à Bonchamps; mais le courrier porteur fut arrêté en route, et mis à mort par les républicains, ce qui fut cause de l'échec que reçut Bonchamps peu de jours après, ainsi que le lecteur va le voir plus bas.

taigu,

taigu, tous les prisonniers furent passés au fil de l'épée ; une partie de l'armée parvint néanmoins à se sauver à Nantes.

Des trois corps d'armée qui avoient pénétré dans la Basse-Vendée, l'un avoit été vivement repoussé, l'autre entièrement battu et dispersé ; le dernier étoit posté à St-Fulgent. Cette armée étoit, sinon la plus redoutable, du moins la plus nombreuse ; c'étoit celle dont l'artillerie étoit la plus considérable : on y remarquoit ces terribles obusiers dont l'effet étoit inconnu aux Vendéens, et sur lesquels on avoit fondé l'espérance de la victoire.

Les chefs vendéens, avant d'attaquer l'ennemi à St-Fulgent, tinrent conseil, et prirent de si sages mesures que, si elles eussent été exécutées, il ne se fût pas échappé la dixième partie de cette armée. Charrette mande au commandant des Herbiers de se porter avec sa division entière aux quatre chemins, et de s'y tenir embusqué jusqu'au moment où l'armée républicaine passeroit en désordre auprès de ses gens ; il devoit alors la prendre en queue, tandis que les armées combinées l'attaqueroient en tête et sur les flancs. Un contre-temps sauva les républicains. Charrette avoit annoncé que la bataille se livreroit au

matin, et, par des retards inévitables dans une pareille circonstance, l'attaque ne commença qu'à l'entrée de la nuit [1]. Le commandant des Herbiers, lassé d'attendre, crut devoir retourner à son cantonnement, et attendre de nouveaux ordres.

Cependant les deux armées se trouvent en présence au coucher du soleil ; plusieurs chefs vendéens vouloient remettre la bataille au lendemain, la majorité fut contre cet avis, et on profita du peu de jour qui restoit pour engager le combat. L'armée vendéenne, fière de ses deux précédentes victoires, ne doutoit nullement du succès ; celle de leurs adversaires, pleine de confiance en ses forces et en sa nombreuse artillerie, se promettoit un triomphe complet. Pendant deux heures, le feu le plus terrible se fait entendre de part et d'autre ; mais l'armée patriote avoit un trop grand désavantage sur l'ennemi pour qu'il ne lui devînt pas enfin funeste. L'obscurité n'étoit favorable qu'aux Vendéens, et les

[1] Le combat commença une heure avant le coucher du soleil, et se prolongea bien avant dans la nuit. Quelqu'ennemis que les Vendéens fussent des combats nocturnes, ils ne s'en battirent pas moins avec le plus grand courage.

canonniers patriotes ne savoient trop où pointer leurs pièces, tandis que les Vendéens, placés à cinquante pas du camp découvert de l'ennemi, et cachés derrière des haies, faisoient un feu de mousqueterie extrêmement meurtrier. Cependant les terribles obusiers tonnent de toutesparts; mais les rebelles, disséminés à leur ordinaire, et, pour me servir de leur expression, *égaillés* autour des buissons, n'en sont presque pas incommodés. Ils éprouvent cependant un mouvement de surprise, mais cette surprise ne tient en rien à la terreur; ils n'en continuent pas moins à se battre avec acharnement. J'ai vu des Vendéens qui s'étoient trouvés à cette bataille, et qui ne comprenoient rien à la chute parabolique de ces redoutables obus, me parler de ces bouches à feu meurtrières comme d'une machine infernale, dont l'invention étoit au-dessus des forces humaines. Cependant, depuis six heures, on se battoit avec acharnement; la confusion, inséparable d'un combat nocturne, régnoit également dans les deux armées; mais le désordre nuisoit infiniment plus aux républicains qu'à leurs ennemis, assez accoutumés à ne conserver aucun rang et à choisir chacun leur poste. Les premiers,

s'apercevant à la lueur des fusils qu'ils étoient presqu'enveloppés, songèrent à faire retraite. En vain les généraux patriotes firent tout ce que l'on pouvoit attendre de leur valeur et de leur expérience pour prévenir le désordre et rétablir le combat, il fallut céder, et la déroute devint générale.

Les munitions, les canons, et même les obusiers, furent la proie des vainqueurs.

L'armée victorieuse poursuit vivement l'ennemi, et fait un grand carnage des fuyards. Pour comble de malheur, le commandant des Herbiers, averti par la canonnade du combat qui se livre, craignant les reproches de Charrette, rassemble à la hâte trois cents cavaliers, arrive aux quatre chemins une demi-heure après l'issue de la bataille; il tombe avec sa cavalerie sur les plus paresseux, et en tue un grand nombre. C'en étoit fait de l'armée patriote, si les quatre mille hommes qu'il avoit mis la veille en embuscade, y fussent restés quinze heures de plus.

La grande armée, après avoir ainsi rétabli Charrette, et l'avoir mis dans un état florissant, prend congé de lui et retourne dans son pays : elle ne put long-temps jouir du repos qu'elle se promettoit. Les chefs, en

arrivant à Châtillon, apprirent la défaite de Bonchamps, et reçurent les plus vifs reproches de ce général. Voici quelle fut la cause de cette défaite. Nous avons vu plus haut que Lescures, prêt à attaquer les Mayençais à Clisson, avoit invité Bonchamps à faire une attaque et à prendre l'ennemi à dos; Charrette ayant par sa précipitation dérangé ce plan, on avoit envoyé un courrier à Chollet pour prévenir le général vendéen du nouvel arrangement qu'on venoit de prendre. Le hasard fit tomber ce courrier au milieu d'un parti républicain qui le conduisit aux Mayençais; ceux-ci retirèrent de cette découverte le double avantage de connoître la marche et les intentions de l'ennemi, et de se disposer pour écraser l'armée de Bonchamps. Ce dernier, ne sachant rien des dispositions nouvelles qui avoient été prises, se présente le 21 pour attaquer l'ennemi. N'étant point soutenu par l'armée qu'il attendoit, il est complétement battu : néanmoins ce revers imprévu étonna moins le conseil de Châtillon, que la nouvelle de la marche du général Chalbos sur cette ville. Divers incidens avoient retardé la marche de son armée. Par une plus grande célérité, elle eût prévenu les trois

défaites dont je viens de parler; mais ce retard ne peut être imputé à Chalbos, officier d'un mérite reconnu. Si j'en crois plusieurs officiers républicains, il fut l'ouvrage des représentans du peuple, dont les divers arrêtés, en contrariant les dispositions des généraux, ont souvent occasionné de ces retards si préjudiciables [1]. Cependant cette armée, dégagée enfin des entraves qui l'avoient retardée si long-temps, s'avance vers Châtillon, portant par-tout la mort et l'incendie sur son passage. On distinguoit dans cette armée trois généraux également recommandables par leur valeur et leurs talens : Chalbos, Chabot et Westermann. A la nouvelle de cette marche, Lescures, d'Elbée et Laroche-Jaquelin s'empressent de rassembler leur armée. A la tête des vainqueurs de St-Fulgent, ils attendent l'ennemi sur les hauteurs de Châtillon. Après quelques escarmouches, on se dispose à une affaire générale. Si je m'en rapporte à ce que

[1] Plusieurs représentans envoyés près des armées, ont eu assez de sagesse pour ne pas se mêler d'un métier qu'ils ignoroient; mais il en est d'autres que l'on voyoit sans cesse gourmander les généraux, contrarier leurs plans, et auxquels on disoit en vain : *Ne sutor ultra crepidam.*

m'ont dit divers chefs vendéens, ce fut Wes termann qui fut chargé de ranger l'armée patriote en bataille ; comme il étoit censé connoître mieux le terrain que ses collègues, on lui confia ce soin. Il s'en acquitta très-mal, ayant placé les troupes républicaines dans un vallon situé sous les hauteurs qu'occupoient les insurgés ; aussi, pendant toute la bataille, combattirent-elles avec désavantage. Le combat commence par une vive canonnade ; bientôt les armées se rapprochent, et le feu le plus vif de mousqueterie remplace le canon. Pendant trois heures la victoire est incertaine ; Chalbos et Chabot font tout ce que l'on peut attendre de leur bravoure et de leur capacité. Mais quelque brave que fût leur armée, elle étoit loin d'avoir l'énergie et la discipline des Mayençais. Ébranlée par l'ennemi, elle ne peut résister à une charge très-vive d'un corps d'élite commandé par Lescures et Laroche-Jaquelin ; le désordre se met dans les rangs, l'aile droite s'ébranle, et la gauche, entièrement rompue, prend ouvertement la fuite. Les vainqueurs se mettent à la poursuite de l'ennemi ; les Vendéens ne doutoient déjà plus d'un triomphe complet, quand Westermann, à la tête d'un corps de réserve,

tombe sur les insurgés épars, en fait un grand carnage, et parvient à rétablir le combat. Cependant la nuit qui survient sépare les deux armées ; les Vendéens, charmés de l'avantage qu'ils ont remporté, s'abandonnent à une joie inconsidérée. Ils avoient pris plusieurs charrettes chargées d'eau-de-vie ; cette prise causa leur perte. Passionnés pour les liqueurs fortes, ils en boivent avec tant d'excès que la plupart d'entr'eux tombent dans l'ivresse et presque sans sentiment [1]. Les chefs ont beau leur représenter que l'ennemi n'est pas éloigné, et qu'il peut les surprendre ; ils ne sont point écoutés, et l'on ne cesse de boire que

[1] Ce n'est pas la première fois que l'excès des liqueurs fortes a perdu des armées françaises. Nous lisons dans Frédégaire que, sous le règne de Clotaire III, cinquante mille Français ayant passé les Alpes pour rétablir Pertharite sur le trône des Lombards, l'usurpateur Grimoald, ne voulant pas courir le risque d'une bataille, feignit tout-à-coup d'éprouver une terreur panique : se retirant avec précipitation, il laisse dans son camp une partie de ses bagages avec une quantité considérable de muids de vin. Les Français, accourus pour piller, se précipitent sur le butin, et finissent par s'enivrer. Grimoald revient vers le milieu de la nuit, les surprend endormis, et les passe au fil de l'épée.

lorsque les tonneaux sont entièrement vides.

Cependant Westermann, averti par ses espions, prend sur-le-champ son parti; à la tête de quinze cents braves, il se présente à la porte de Châtillon. « *Qui vive ?* lui crie le factionnaire. — *Royaliste*, répond-il. — Entrez ». Il avance, tue la sentinelle, trouve le Vendéens épars dans les rues, étendus et ivres-morts; il en fait le plus grand carnage, met le feu à la ville, et s'en rend entièrement maître. Les chefs ont à peine le temps de monter à cheval et de se sauver à Mortagne; tandis que l'armée patriote vient à la lueur des flammes rejoindre Westermann dans Châtillon.

La prise de cette ville avoit plus consterné qu'affoibli les Vendéens. La bataille sanglante qui venoit de se donner n'avoit point décidé la querelle; les insurgés y avoient eu même l'avantage sur l'ennemi.

Revenus de leur étonnement, ils pouvoient, dès le lendemain, revenir en forces, et éteindre dans le sang des républicains l'incendie de Châtillon. Westermann et ses collègues sentirent si bien la foiblesse de leur position, que dans la nuit ils firent battre un rappel, et évacuèrent de suite leur conquête. Leurs

craintes n'étoient que trop bien fondées. Dans la nuit les chefs vendéens se rassemblent et marchent sur Châtillon avec une partie de l'armée qu'ils avoient ralliée. Pour mieux s'assurer de la victoire, ils cernent la ville et s'emparent des principaux postes; étonnés de ne point voir l'ennemi, ils craignent une surprise, et envoient cinq cents hommes se saisir d'une des portes de la ville; ceux-ci y pénètrent sans trouver aucune résistance; l'armée y entre avec eux.

Cette place présentoit alors le plus terrible spectacle; une foule de cadavres à demi-brûlés obstruoit les rues, toutes les maisons étoient dans une conflagration universelle. Les cris de désespoir des habitans qui se précipitoient à travers les flammes pour sauver quelques-uns de leurs effets, les édifices tombant en ruines avec fracas, tout présentoit l'image de la désolation. Les chefs vendéens, ne pouvant supporter plus long-temps ce spectacle d'horreur, ne songent pas même à faire quelques efforts pour éteindre l'incendie. La rage et le désespoir dans le cœur, ils se mettent à la poursuite de l'ennemi; mais, après quelques heures de marche, désespérant de l'atteindre, ils dispersent l'armée et

lui donnent rendez-vous pour le surlendemain à Mortagne.

Je dois observer ici que cet affreux système d'incendie, inventé par Robespierre et ses adhérens, étoit d'autant plus absurde, qu'en portant à la France des coups mortels, il ne remplissoit nullement le but qu'on s'en étoit proposé : au contraire, les malheureux dont les femmes et les enfans étoient égorgés, dont les maisons étoient incendiées, n'étant plus retenus par aucun lien, ne possédant plus rien en propre que leurs fusils, s'abandonnoient à tous les transports du désespoir, et s'attachant aux armées, qui seules pouvoient leur donner une existence, devenoient alors de vrais soldats, d'autant plus redoutables qu'il ne leur restoit qu'à se venger, ou à mourir les armes à la main. Une autre considération, seule, eût dû prévenir ce système absurde : la crainte des représailles.

Quel eût été le sort des villes de Saumur, d'Angers, du Mans, de Laval, de Dol, et de tant d'autres cités florissantes où les Vendéens entrèrent en vainqueurs, si la modération des généraux n'eût préservé ces villes des torches incendiaires et d'une dévastation complète; et si, n'écoutant qu'un mouve-

ment aveugle de vengeance, ils eussent voulu suivre les traces des jacobins ? qui pourroit songer, sans frémir, aux amas de ruines et de cendres qui couvriroient en ce moment une partie de la France ? Disons donc que ce système affreux n'étoit propre qu'à ajouter à la guerre civile de nouvelles horreurs et de nouveaux crimes ; qu'il fut l'ouvrage, ou d'un patriotisme en délire, ou de la scélératesse la plus profonde.

Cependant les Vendéens, occupés dans Mortagne à rassembler l'élite de leurs forces, reçoivent les plus fâcheuses nouvelles. Non-seulement l'armée de Chalbos étoit en route pour venir les débusquer du poste qu'ils occupoient, mais encore deux fortes divisions républicaines, sorties de la Basse-Vendée, s'avançoient pour les prendre à dos, et menaçoient à la fois Tiffanges et Chollet. Charrette, par une fausse combinaison, avoit lui-même secondé les projets des patriotes.

Au lieu d'occuper les armées qu'il avoit en tête, et de faire une puissante diversion du côté de Tiffauges en faveur de la grande armée, il se livre au vain projet de s'emparer de Noirmoutiers, et abandonne ainsi la Haute-Vendée à tous les efforts réunis des républi-

cains. Les généraux patriotes, ravis de lui voir ainsi prendre le change, profitent de cette faute capitale, et marchent sur trois colonnes contre l'élite des forces vendéennes, persuadés que la victoire leur livrera la Vendée, Charrette et Noirmoutiers.

Au nombre de ces généraux on ne comptoit déjà plus le célèbre Westermann. Mandé à Paris par Robespierre, il fut pendant quelque temps suspendu de ses fonctions, et arraché aux braves qu'il commandoit avec tant de succès. On a, dans le temps, répandu le bruit que les jacobins cherchoient à prolonger la guerre civile, et qu'ils attisoient sourdement les brandons de l'incendie : ce qui me porteroit à le croire, c'est, sans contredit, l'acte tyrannique de Robespierre. Ce monstre, jaloux du mérite de Westermann, et en général de tout ce qui avoit de l'éclat, sembloit avoir pris pour lui la leçon de Tarquin à son fils maître de Gabies. La prise de Châtillon fut un coup de foudre pour lui comme pour la Vendée. Il craignit que l'extinction de la guerre civile ne lui arrachât des mains l'arme si puissante de la terreur, et ne lui ôtât le prétexte de ses assassinats et de ses brigandages ; en un mot, le tigre affamé avoit en-

core besoin de nouvelles victimes, pour s'abreuver de leur sang et se gorger de leurs dépouilles [1]. Quoi qu'il en soit, Westermann disgracié dut s'apercevoir que la haine de Robespierre lui creusoit sourdement un tombeau. Nous verrons bientôt jusqu'où s'étendirent les effets de cette haine secrète ; pour l'instant, il en fut quitte pour des contradictions et des défiances, souvent plus injurieuses pour un homme d'honneur que la disgrâce la plus complète.

Pendant que les armées républicaines réunissoient leurs forces et se disposoient à marcher sur Mortagne, les chefs vendéens tenoient conseil, et prenoient tous les moyens de conjurer l'orage. Postés entre Mortagne et Chollet, ils défendent également ces deux villes, qu'on ne peut leur enlever que par une bataille. Chaque jour des courriers vont presser l'arrivée des renforts, et bientôt di-

[1] On connoît le propos du célèbre D....., coryphée des jacobins. Sur ce qu'un de ses amis lui exposoit que les loix barbares qui émanoient chaque jour du comité dont il étoit membre, alloient faire sortir de France la moitié des propriétaires : *Tant mieux*, répondit le forcené démagogue, *nous avons besoin d'une nouvelle émission d'émigrés.*

vers officiers arrivent de tous côtés, suivis de tous les soldats qu'ils ont pu ramasser. Sur ces entrefaites Bonchamps rejoint l'armée avec un corps de dix mille hommes prêts à s'ensevelir sous les débris de la Vendée; non contens de ces renforts, les chefs envoient plusieurs courriers à Charrette pour lui exposer leur détresse, et solliciter une diversion sur Tiffauges. Ils s'emparent, en outre, des principales hauteurs, établissent des détachemens sur les postes les plus avantageux des environs de leur camp; en un mot, ils prennent toutes les précautions qui peuvent leur assurer la victoire. Ces dispositions étoient sages sans doute, mais une seule faute qu'ils commirent les rendit inutiles. Quelle que fut la confiance des chefs vendéens, ils ne pouvoient se dissimuler qu'en cas d'une déroute ils n'auroient aucun lieu de retraite. Forcés, après une retraite, de s'adosser vers la Loire, ils pensèrent qu'à tout événement, il leur seroit avantageux de s'assurer le passage de ce fleuve; en conséquence, ils détachèrent quatre mille hommes tirés de l'élite de leur armée, pour aller s'emparer de Varades, ville située au-delà de la Loire. Leur projet fut exécuté, Varades fut emporté; mais outre

que, dans un moment de crise, il étoit dangereux de morceler leurs forces, les Vendéens perdirent nécessairement une partie de leur audace, et, pendant les combats de Mortagne et de Chollet, leurs regards dûrent nécessairement se porter vers le fleuve dont on leur avoit préparé le passage.

Le 25 octobre (1793), les armées se trouvent en présence. Les républicains, commandés par Léchelle et Beaupuy, avoient cet air de confiance qui fait présager la victoire. De leur côté, les Vendéens se portèrent au combat comme des gens déterminés à s'ensevelir sous les ruines de leur pays. La bataille commença à une heure après-midi. Les deux armées s'entre-choquèrent avec fureur; jusqu'à onze heures du soir la fortune hésite entre les deux partis. Déjà les républicains, fatigués de plusieurs marches pénibles, commençoient à perdre du terrain, quand Léchelle, profitant de l'obscurité, fait faire un circuit à son corps de réserve, et tombe brusquement sur l'aile commandée par Lescures. Les Vendéens, à cette attaque imprévue, plient de tous côtés, et se retirent en frémissant vers Chollet. Lescures, informé de ce désordre, s'élance au milieu des fuyards,

parvient

parvient à en rallier une partie, et se précipite avec eux sur l'ennemi. Déjà les efforts et l'exemple de ce brave capitaine avoient, en quelque sorte, rétabli le combat, quand, atteint d'une blessure mortelle, il tombe au milieu des siens.

Ses officiers le retirent sanglant de la mêlée, et le conduisent à Beaupreau. Aussitôt que la nouvelle de sa chute est répandue dans l'armée vendéenne, le soldat perd courage, tout fuit, et les républicains vainqueurs restent maîtres de Mortagne, et d'une partie de l'artillerie ennemie. Le lendemain Chollet tombe en leur pouvoir. En vain quelques généraux veulent prévenir la ruine de cette ville florissante, leurs ordres ne sont point écoutés ; de tous côtés le pillage et la mort font de cette place un théâtre de désolation et d'horreur ; déjà la torche incendiaire parcouroit les faubourgs, quand tout-à-coup on entendit tirer le canon d'alarme. Après s'être reposée quelques heures à Beaupreau, l'armée vendéenne, plus affligée que découragée, s'avançoit vers Chollet pour tenter de nouveau le sort des combats. A la nouvelle de l'approche de l'ennemi, Léchelle fait battre la générale et range ses troupes en bataille.

L'attaque commence à midi ; le premier choc de l'aile droite vendéenne est si violent, qu'elle pénètre jusque près des faubourgs ; quelques efforts que tentent les républicains pour repousser l'ennemi, ils ne peuvent lui faire reprendre sa première position ; en vain quelques divisions s'élancent, la baïonnette en avant, sur un corps commandé par Stofflet ; reçues avec une imperturbable fermeté, elles ne parviennent qu'à rétablir en partie le combat.

Tandis que la fortune sourioit aux Vendéens vers l'aile droite, elle leur préparoit un revers à l'aile gauche. Les Mayençais, qui étoient opposés à cette aile, l'avoient déjà ébranlée par trois charges vigoureuses, quand Beaupuy, tombant avec sa cavalerie sur les rangs en désordre de l'ennemi, les culbute sur tous les points, et fixe enfin la victoire, jusqu'alors incertaine. Cependant les chefs vendéens ne s'oublient pas dans un si grand danger ; ils volent à travers les fuyards, cherchent à ranimer les courages ébranlés, et donnent ordre à leur cavalerie de s'avancer ; mais la plus grande partie venoit de se retirer à Beaupreau. En apprenant cette nouvelle, Laroche-Jaquelin, d'Elbée, Bonchamps, et les chefs les plus accrédités, sentent qu'il est temps de

s'ensevelir sous les ruines de leur parti. Rassemblant à la hâte un corps de cent cinquante cavaliers, ils se précipitent sur les vainqueurs; par-tout où ce corps de désespérés se présente, il laisse des marques sanglantes de son passage; plusieurs officiers républicains tombent sous ses coups ; le brave Beaupuy , emporté par son courage au milieu de cet escadron redoutable, est sur le point d'être fait prisonnier; trois chevaux sont tués sous lui. Mais enfin la partie est trop inégale ; l'armée victorieuse environne les chefs vendéens, tous les coups se dirigent sur eux. Déja Bonchamps et d'Elbée, frappés tous deux d'un plomb mortel, ont trouvé la fin qu'ils cherchoient; plus de dix officiers des plus braves ont eu le même sort; les deux tiers de ce corps d'élite sont blessés et mourans. Laroche-Jaquelin, dont les habits sont criblés de balles, sent enfin qu'il est temps de faire retraite ; mais cette retraite devenoit à chaque instant plus difficile à tenter, quand un corps d'infanterie vendéenne, apprenant le péril de ses chefs, se dévoue courageusement pour leur salut et retourne au combat. Par des efforts prodigieux, il parvient à les dégager; on arrache de la mêlée d'Elbée, qui respiroit

encore, et qui vécut quelques mois après sa blessure; et Laroche-Jaquelin, foiblement accompagné, a le bonheur de gagner Beaupreau. L'aile droite vendéenne, apprenant le désastre de la gauche, se retire du combat et parvient avec peine à rejoindre son général. Cependant Laroche-Jaquelin, devenu l'ame unique de son parti, après avoir accordé quelques heures de repos à son armée, donne l'ordre de gagner St-Florent, et se met de suite en route, suivi de la plupart des siens. Deux heures après son départ, les républicains, à la faveur de la nuit, pénètrent dans Beaupreau, et passent au fil de l'épée tout ce qu'ils rencontrent sous leur main. Je tirerai le rideau sur les horreurs dont cette ville fut le théâtre; il me suffira de dire qu'elles surpassèrent toutes celles dont la Vendée avoit été jusqu'alors le témoin et la victime.

Cependant l'armée vendéenne, arrivée à St-Florent, se dispose à passer la Loire [1].

[1] Les motifs qui fixèrent cette décision, paroissoient assez spécieux: on savoit qu'il y avoit dans la Bretagne et dans l'Anjou une foule de mécontens; on espéroit que, soutenus par une armée, ils ne tarderoient plus à se déclarer, et que l'on trouveroit dans ces provinces des ressources nouvelles pour recom-

On voit accourir de tous côtés une foule de femmes et d'enfans, qui, échappés au car-

mencer la guerre : d'un autre côté, le pays que l'on quittoit n'étant plus qu'un tas de ruines, il n'étoit plus possible d'y faire subsister une armée aussi nombreuse. Tels furent les motifs qu'on allégua aux soldats pour les déterminer à cette émigration ; mais celui qu'on leur cacha, et qui seul avoit décidé les généraux à prendre ce parti, c'étoit qu'en tirant les Vendéens de leur pays, ils les attachoient invinciblement à leur fortune, en faisoient un corps d'armée permanente, et les mettoient dans la nécessité de vaincre ou de mourir avec eux. Si, d'un côté, cette dernière raison paroissoit décisive en faveur du projet, de l'autre, plusieurs considérations majeures militoient fortement contre lui. Étoit-ce avec une armée fugitive et vaincue qu'on pouvoit espérer de gagner de nouveaux partisans ? les Bretons qui n'avoient pu se déterminer, lors du siége de Nantes, à partager la fortune des insurgés, auroient-ils moins de répugnance à courir les mêmes hasards avec des fugitifs proscrits ? d'ailleurs, en conduisant les Vendéens dans un pays inconnu, ne s'exposoit-on pas, à la première déroute, à n'avoir aucun point de ralliement ? Il falloit donc s'exposer à tout perdre, ou compter sur des victoires continuelles. Si l'on ajoute à ces raisons la faute énorme que commirent les chefs en permettant aux soldats d'emmener leurs femmes et leurs enfans, on sera contraint de reconnoître que le passage de la Loire fut le coup de grâce de la Vendée.

nage et à l'incendie, viennent rejoindre en gémissant leurs époux ou leurs pères, et partager les horreurs de leur situation désespérée.

Ce fut alors que le comité de salut public fit rendre un décret par lequel on fixoit l'époque précise où la guerre devoit finir. Les gens sensés ne purent s'empêcher de sourire en voyant qu'on rendoit des décrets contre la fortune, et qu'on osoit commander à la victoire. Cette folie rappela celle de Xercès, qui fit fouetter la mer pour avoir désobéi à ses ordres souverains. Nous allons voir bientôt que la fortune se moqua du décret, et se vengea par des revers de l'esclavage où on prétendoit l'assujettir [1].

Le 8 octobre, Laroche-Jaquelin se détermina enfin à tenter le fameux passage. L'ordre du départ est donné. On avoit précédemment enfermé dans les prisons de St-Florent quelques milliers de patriotes qu'on avoit pris dans divers combats; avant de quitter la ville, les Vendéens résolurent de les fusiller. Déjà ces malheureux touchoient à leur dernière heure, quand Lescures, mou-

[1] *Voyez* Pièces justificatives, N°s. XV, XVI, XVII et XVIII.

rant, entendit leurs cris plaintifs. La colère et l'indignation lui donnent des forces; il se fait porter au conseil, après avoir donné l'ordre de suspendre l'exécution. En vain lui objecte-t-on que le droit de représailles ne permet pas de les sauver, que sa pitié est déplacée, que ce sont autant d'ennemis qu'on laisseroit derrière l'armée, et qui pourroient même inquiéter l'arrière-garde au moment de l'embarquement. « Point de représailles, barbares, s'écrie ce généreux capitaine; ne sont-ce pas des hommes, des français? Non, messieurs, ils ne seront pas massacrés de sang-froid en ma présence.... » Le ton ferme et imposant de Lescures, et plus encore l'ascendant d'un chef si renommé, décidèrent enfin le conseil à signer la grâce de ces prisonniers, et la France dut à l'humanité d'un chef qu'elle avoit proscrit, la conservation de plusieurs milliers de défenseurs [1].

[1] Je suis loin de justifier l'insurrection de la Vendée; je crois, dans le cours de cet Ouvrage, avoir fait ma profession de foi sur cet article : mais s'il m'étoit permis de chercher à atténuer la faute que commit Lescures en s'armant contre la majorité de ses concitoyens, je dirois qu'il fut trompé, et qu'au milieu du bouleversement général causé par l'anarchie, il ne put en-

Cependant les bateaux voguent sur la Loire, le fleuve est déjà franchi, quand l'avant-garde républicaine paroît à St-Florent.

tendre la voix de la patrie, étouffée par les hurlemens des diverses factions. Quoi qu'il en soit, on peut dire à sa gloire, qu'au milieu des horreurs de la guerre civile, il conserva toujours un cœur français. Tous ceux que le sort des armes faisoit tomber aux mains des insurgés, l'invoquoient comme leur génie tutélaire, et se croyoient sauvés dès qu'ils l'avoient aperçu; plus de vingt mille Français qui lui doivent la vie, sont encore aujourd'hui des monumens de sa constante humanité. Le célèbre Mathurin de Lescures, si connu à Malte sous le nom du brave Romégas, et qui mourut en 1581, fut un des ancêtres du Lescures vendéen.

CHAPITRE VI.

PASSAGE DE LA LOIRE.

Les Vendéens, fuyant avec leurs femmes et leurs enfans leur patrie en proie aux flammes, ressembloient à ces Troyens qui se réunirent sur le mont Ida, et qu'Enée, quelques jours après, conduisit à travers des mers inconnues pour chercher dans le Latium une nouvelle Troie. Le sort des Vendéens étoit encore plus déplorable ; car, après la destruction de l'empire de Priam, les Grecs, satisfaits de la vengeance éclatante qu'ils venoient de tirer de l'enlèvement d'Hélène, ne songèrent plus à poursuivre les malheureux restes d'Ilion ; au lieu que les républicains, pour étouffer jusqu'à la moindre étincelle de l'embrasement, s'acharnoient à l'extermination totale de ces malheureux fugitifs, pour qui tout étoit ennemi, et qui ne pouvoient faire un pas sans le conquérir à la pointe de l'épée. La situation où ils se trouvèrent en sortant de leurs bateaux, ne pouvoit être plus accablante.

Qu'on se représente une armée fugitive dans un pays inconnu, sans vivres, surchargée d'une multitude de femmes et d'enfans, poursuivie par une armée victorieuse, et n'ayant qu'une perspective, celle d'une mort certaine. Aussi l'on peut dire que, si le désespoir a jamais produit des miracles, la force d'ame qu'il inspira aux Vendéens dans cette circonstance, en est le plus étonnant. La France entière fut surprise de voir des hommes qu'elle croyoit atterrés, déployer une nouvelle audace et de nouveaux moyens. On eût dit qu'en passant la Loire ils fussent devenus des hommes nouveaux, et qu'ils eussent retrouvé leur courage en perdant de vue le théâtre de leurs revers. Leurs forces parurent tout-à-coup s'accroître en proportion de leur détresse; leurs nouveaux combats furent des combats de géans; et si le génie de la république n'eût veillé sur elle, et n'eût guidé ses braves défenseurs à la journée du Mans, on eût pu craindre de la voir étouffer dans son berceau. Ce n'est pas que l'armée républicaine eût rien perdu de cette valeur éclatante qui l'avoit fait triompher à Chollet; mais que pouvoient ses efforts contre une troupe de désespérés qui, placés entre la baïonnette et

l'échafaud, ne connoissoient aucun danger, se précipitoient au milieu des plus épais bataillons, et y alloient chercher la victoire ou la mort : au reste le récit de ces actions sanglantes va confirmer ce que je viens d'avancer.

La première ville qui subit le joug des Vendéens après leur débarquement, fut Varades [1]; Ancenis voulut en vain opposer de la résistance, ses barrières et grilles de fer, rompues à coups de canon, le livrèrent entre les mains de l'ennemi.

Ingrande, Segré, Candé subirent le même joug. Château-Gontier voulut tenter le sort des armes ; mais, après un combat de quelques heures, les républicains trop foibles furent contraints de se retirer et d'abandonner la ville aux vainqueurs. Cet exemple n'intimida point les habitans de Laval ; ils avoient rassemblé près de leurs murs une masse assez nombreuse de gardes nationales, sur laquelle ils fondoient leur espoir ; mais ces nouvelles levées ne pouvoient tenir plus long-temps contre un ennemi redoutable et aguerri : en moins d'une heure, la masse est dispersée, et le drapeau de la Vendée flotte sur les murs

[1] Varades avoit été pris par un détachement vendéen avant le passage de l'armée.

de Laval. Ce fut dans cette ville que Laroche-Jaquelin, nommé précédemment à Varades généralissime des insurgés, fit le recensement de son armée. Il s'y trouva trente mille fantassins et douze cents cavaliers, outre un nombre prodigieux de femmes et d'enfans.

Cependant les vainqueurs de Chollet, après avoir passé la Loire, poursuivoient à marches forcées la proie qui leur avoit échappé. Deux jours après la prise de Laval, les braves Mayençais, à la tête de l'avant-garde, parurent sous ses murs, et se postèrent près du Pont-d'Entrasme. L'armée vendéenne ne tarda point à voler à leur rencontre. Les Mayençais avoient à soutenir la gloire de Chollet, leurs adversaires à en effacer la honte; aussi se battit-on avec le dernier acharnement. Les Mayençais, singulièrement inférieurs en nombre, avoient pour eux la discipline et l'expérience; les Vendéens avoient l'avantage du nombre, et combattoient animés par le désespoir. Après six heures de combat, la victoire flottoit incertaine entre les deux partis, quand Stofflet, par une attaque imprévue, la fit décider pour les rebelles. A la tête d'un corps de quinze cents

hommes, il se glisse derrière les colonnes ennemies, les prend brusquement à dos, fait sa décharge à quarante pas, et fonce sur l'ennemi, la baïonnette à la main. Cette brusque attaque porte le trouble dans les rangs républicains. Poussés avec force l'un vers l'autre, les deux partis se mêlent, les fusils deviennent inutiles ; on se bat à la baïonnette, on se prend même aux cheveux, et le champ de bataille en reste couvert. Malgré les prodiges de valeur des Mayençais, enfoncés et en désordre, ils ne peuvent ni soutenir l'effort des deux attaques, ni combattre, ni se rallier, ni faire une retraite en ordre. L'ennemi fait un grand carnage de ces vaillans hommes dont la patrie doit encore aujourd'hui pleurer la perte et honorer la mémoire. Ceux qui parvinrent à s'échapper, se retirèrent à Château-Gontier. Quelques Vendéens m'ont assuré que les Mayençais eussent pu être dégagés par une colonne républicaine qui se trouvoit près de Laval, mais qu'un sentiment de rivalité l'engagea à laisser sacrifier des hommes que leurs ennemis même regardoient comme l'élite des forces républicaines. J'ai toujours regardé cette assertion comme mal fondée et improbable sous tous les rapports.

Cependant les républicains ne perdent point courage ; la plus grande partie des vainqueurs de Chollet n'avoit point eu part au dernier combat. Le général Léchelle qui les commandoit ne tarda point à se présenter devant Laval ; mais le peu d'intervalle qui s'étoit écoulé depuis le dernier combat, avoit suffi pour procurer aux Vendéens un renfort considérable. Plus de dix mille mécontens des environs de Laval étoient venus joindre l'armée vendéenne, et se ranger sous ses drapeaux. Sans ce renfort, il est difficile de croire que Laroche-Jaquelin eût pu remporter une troisième victoire. Malgré toute la valeur des républicains, il fallut céder ; la fortune, depuis le passage de la Loire, avoit tourné le dos aux armées patriotes ; après un long et sanglant combat, le désordre se met dans les rangs républicains ; bientôt la déroute est complète. Ce fut à cette bataille que Lescures, voyant le danger imminent où une défaite pouvoit jeter son parti, se fit porter dans les rangs, et anima tellement les Vendéens, qu'ils se précipitèrent sur l'ennemi avec une furie qui décida la victoire. On m'a rapporté que le général Léchelle, ne pouvant parvenir à rallier les fuyards, s'étoit brûlé la cervelle :

j'ignore si ce fait est vrai. Cependant les vainqueurs s'avancèrent le lendemain à Château-Gontier ; cette ville avoit servi d'asile aux vaincus. Il se livra dans ce lieu un combat, où le général Beaupuy fit des prodiges de valeur. Ce brave général, à la tête d'un corps d'élite, soutint long-temps les efforts de l'ennemi. Se sentant enfin blessé d'une balle qui lui traversa la poitrine, il envoya sa chemise teinte de sang à ses grenadiers. Ceux-ci, animés par ce spectacle, firent de nouveaux efforts pour arracher la victoire à l'ennemi ; mais le reste de leur armée étant en pleine retraite, il fallut abandonner enfin le champ de bataille et céder à la fortune.

Les victoires remportées par les rebelles depuis le passage de la Loire, avoient plus étonné que consterné les républicains. Une division, postée à Ernée, composée de nouvelles troupes et de chasseurs de Paris, ose attendre les vainqueurs. Laroche-Jaquelin, étonné de sa témérité, s'apprête à l'en faire repentir.

Par une savante manœuvre, il divise son armée en trois colonnes, et cache si bien ce mouvement à l'ennemi, qu'il n'en a aucune

connoissance. Deux de ces divisions prennent un détour et se disposent à envelopper les patriotes, tandis que l'autre colonne marche au-devant des républicains. Ceux-ci, voyant le petit nombre des insurgés, s'étonnent de leur audace, et volent fièrement au-devant d'eux. Laroche-Jaquelin, pour mieux les engager dans le piége, recule à petits pas: les républicains, sentant l'ennemi plier, redoublent d'efforts; déjà ils se croyoient sûrs de la victoire, quand les deux colonnes ennemies, paroissant tout-à-coup, les prennent en queue et en flanc. Etonnés de cette triple attaque, les patriotes ne songent plus qu'à prendre la fuite; en un clin-d'œil leur déroute est complète. Cette dernière victoire répandit la terreur dans tous les départemens de la Bretagne. Fougères est emporté d'assaut; Autrain, Dol, Pontorson, Avranches ouvrent leurs portes aux vainqueurs. On prétend que ce fut à cette époque que Laroche-Jaquelin proposa dans le conseil de marcher sur Paris, et, dans le cas où ils ne pourroient s'en emparer, de prendre l'armée du Nord à dos, pendant que les Autrichiens l'attaquoient en tête. Une proposition si hardie étonna les autres chefs; une partie d'entre

eux

eux fut d'avis de reprendre la route d'Angers, et de profiter de la dispersion des armées patriotes pour retourner dans la Vendée; l'autre, abusée par les promesses des Anglais, proposa de s'emparer de Granville, afin d'avoir un port de mer où ils pussent faire leur débarquement. Ce parti, sans contredit le plus mauvais que les Vendéens pussent prendre, fut heureusement pour la république celui que choisit la majorité. Granville fut donc attaqué pendant trois jours, mais sans succès. Les insurgés n'avoient pu trouver dans leur armée un homme qui connût l'état des fortifications de cette place; on l'attaqua par l'endroit le plus fortifié, et, après trois jours d'attaques infructueuses, il fallut se retirer. La garnison de cette ville se couvrit de gloire par sa belle résistance.

Les Vendéens, honteux du premier échec considérable qu'ils eussent encore reçu depuis leur passage, revinrent, la rage dans le cœur, à Vitré. Un corps républicain éprouva, le premier, que, si les insurgés n'entendoient rien aux siéges de places fortes, ils savoient parfaitement se battre en rase campagne. De Vitré, les vainqueurs entrèrent dans Dol; ils s'y virent bientôt assaillis par trois colonnes

d'ennemis. Il sembloit que les républicains eussent voulu réunir toutes leurs forces pour écraser les rebelles d'un seul coup. L'attaque commença sur trois points, sur toutes les grandes routes de Pontorson, d'Antrain et de Saint-Malo. Pour faire face à l'ennemi, Laroche-Jaquelin partage aussi son armée en trois corps.

Après quelques heures de combat, ce général parvient à enfoncer la division qui lui étoit opposée. Au moment qu'il étoit occupé à la poursuite de l'ennemi, on vient l'avertir que Stofflet qui commandoit un des trois corps de l'armée, venoit d'être vivement repoussé, et que, posté dans un bois avec deux pièces de canon, il étoit sur le point de succomber sous l'effort des républicains. On lui apprend en même temps que le commandant de son autre division vient d'être fait prisonnier, et que tout est en désordre de ce côté. A ces nouvelles, Laroche-Jaquelin fait rétrograder son aile victorieuse, et marche avec vivacité sur Antrain pour dégager ses gens. Son arrivée rendit le courage à Stofflet, et rétablit le combat.

Des deux côtés, tous les efforts se portèrent sur ce point. A l'exception des affaires de

Chollet et de Laval, aucune bataille n'avoit encore été si meurtrière : on se battit avec un acharnement sans exemple. Les baïonnettes furent croisées plus d'une fois ; il y eut même sur certains points de sanglantes mêlées. La victoire, après quinze heures de combat, flottoit encore incertaine entre les deux partis, quand Laroche-Jaquelin la fit pencher pour lui par une charge vigoureuse et rapide qu'il fit à la tête d'un corps de réserve. Le nombre des morts fut considérable de part et d'autre dans cette bataille, qui fut, sans contredit, l'une des plus longues et des plus meurtrières de toute cette guerre [1].

Tant de sanglantes défaites auroient anéanti tout autre empire que la France ; l'Assyrie et la Perse furent renversées autrefois par de moindres secousses. Quand on songe que la France, outre cette guerre intestine qui la dévoroit, avoit encore à combattre la majeure partie des puissances de l'Europe, on ne peut trop s'étonner comment elle a pu se soutenir dans une lutte si inégale. C'est un objet digne d'admiration de voir qu'un état si mal gouverné au dedans, ait pu se maintenir si bien au dehors. Jamais l'énergie fran-

[1] *Voyez* Pièces justificatives, N°. XIX.

çaise ne s'étoit déployée avec un si grand caractère ; Rome, dont on a tant vanté la magnanimité, trembla en apprenant la défaite de Cannes ; les progrès de Spartacus et la révolte des alliés pensèrent engloutir à diverses fois cette république guerrière : mais Rome n'avoit qu'un pouvoir précaire ; ses citoyens formoient à peine la cinquantième partie de ses alliés et de ses esclaves ; dix légions perdues étoient pour elle une plaie irremédiable ; en un mot, ni sa puissance, ni son énergie, ni ses ressources ne peuvent entrer en comparaison avec celles que la France a déployées pendant les nombreux orages de sa révolution.

Cependant les chefs vendéens, étonnés de voir encore tant de ressources à la république, voyant qu'un combat sanglant n'étoit que le prélude d'un autre plus sanglant encore, trahis par ceux dont ils attendoient des secours, affoiblis par leurs pertes, et perdant enfin l'espoir d'insurger en masse les provinces de l'Ouest, résolurent de retourner dans la Vendée. Ce projet eût pu s'exécuter un mois auparavant ; mais, à cette époque, ce retour étoit devenu impossible. On avoit eu le temps de faire fortifier les places et les

ponts qui pouvoient livrer le passage. Il eût fallu, pour y réussir, entreprendre des siéges, et, comme je l'ai déjà dit, l'armée vendéenne n'entendoit rien à ces sortes d'attaques. Malgré tous les obstacles, l'armée se met en chemin; elle arrive à Ernée; ce fut dans cette ville qu'elle déposa le corps du brave Lescures. Ce général, blessé à Chollet, étoit mort peu de temps après le dernier combat de Laval. On avoit toujours conduit son corps dans une voiture à la suite de l'armée; mais enfin, prévoyant les dangers qu'on alloit courir, Larochejaquelin le fit inhumer avec tous les honneurs militaires à Ernée. Peu de jours après cet événement, les Vendéens arrivèrent aux portes d'Angers. La garnison de cette ville étoit commandée par le brave Beaupuy, qui, quoique blessé, s'étoit fait porter sur les remparts: Ce général repoussa avec avantage tous les assauts de l'ennemi, et, par sa vigoureuse résistance, donna le temps aux généraux républicains de venir le dégager. Les Vendéens, apprenant l'arrivée d'une armée républicaine, levèrent le siége, et conçurent le dessein de retourner en Bretagne pour ramasser de nouveaux soldats; mais attaqués dans leur retraite par diverses colonnes, ils

n'arrivèrent à Baugé qu'après cinq jours de continuels combats.

Le lendemain, La Flèche voulut en vain leur refuser le passage ; ils forcèrent cette ville [1], et se dirigèrent sur Le Mans, dont ils s'emparèrent après une assez vive résistance. Quelques jours après, Laroche-Jaquelin apprit que Westermann, qu'on avoit enfin rendu à ses soldats, s'approchoit à la tête d'une nom-

[1] Depuis le passage de la Loire, les Vendéens ne s'étoient point trouvés dans une position aussi critique. La Flèche, défendue par quatre mille hommes, et par la rivière du Loir dont on avoit coupé les ponts, offroit aux assaillans une barrière insurmontable; d'un autre côté, l'avant-garde de l'armée républicaine étoit aux prises avec l'arrière-garde vendéenne. Ainsi pressés entre une rivière et une armée, les insurgés n'avoient d'autre perspective qu'une mort certaine, quand Laroche-Jaquelin, à la tête d'un détachement de quinze cents hommes, remonte de deux lieues le cours de la rivière, trouve un gué, le passe, tombe sur la garnison de La Flèche, la met en fuite, répare le pont à la hâte, fait entrer ses gens, place son artillerie sur le pont, et, dans cette forte position, contraint l'armée républicaine à rétrograder. Cette affaire fit le plus grand honneur à Laroche-Jaquelin; l'armée vendéenne lui dut son salut, et ses acclamations après la victoire dûrent lui faire comprendre qu'elle regardoit son général comme l'ame unique de son parti.

breuse armée pour le chasser du Mans. Ce général fit dans cette circonstance une faute grave, qui entraîna la ruine de son parti. Au lieu de tirer ses soldats du Mans où l'abondance et la bonne chère énervoient leur courage, et de les mener au-devant de l'ennemi, il s'obstina à rester dans ce poste qu'il jugeoit avantageux. Westermann ne tarda pas à paroître en présence de l'ennemi.

Laroche-Jaquelin fait sonner l'alarme ; mais la plupart des Vendéens, gorgés de vin et de poulardes, ne purent ou ne voulurent point entendre sa voix. Les lâches qu'en rase campagne on forçoit de marcher, restèrent cachés dans la ville, attendant l'issue du combat. Quoiqu'affoibli par cette défection, Laroche-Jaquelin soutint long-temps l'effort de l'ennemi. Une batterie qu'il avoit placée près de la ville, et qu'il avoit fait masquer, fit au commencement du combat un si grand ravage dans les rangs républicains, qu'elle y mit le désordre, et pensa entraîner une déroute; mais Westermann, aidé de quelques généraux républicains [1], parvint à rétablir

[1] Les généraux patriotes étoient si souvent suspendus, ou cassés par un gouvernement inquiet et jaloux, qu'il n'est pas aisé de désigner d'une manière

le combat. La victoire restoit encore indécise; on se battoit depuis cinq heures avec un succès égal, quand Laroche-Jaquelin, deux fois renversé par deux boulets successifs qui lui tuent deux chevaux, rentre dans Le Mans pour donner quelques ordres. Cette retraite fait perdre cœur aux Vendéens qui rentrent avec lui dans la ville. En vain ce général revient sur le champ de bataille; au milieu du tumulte et des clameurs des femmes, sa voix n'est point entendue. Il ne peut donner aucun ordre; et croyant la bataille perdue, il ramasse quelques cavaliers et fait sa retraite sur Laval. Cependant, au bruit du canon, les Vendéens qui étoient restés épars dans les auberges du Mans, se réveillent et marchent à l'ennemi. Le combat se rétablit dans les rues du Mans, et devient plus meurtrier que jamais. Les républicains, frémissant de se voir si long-temps disputer la victoire, se précipitent avec fureur dans les rangs ennemis; mais, repoussés par un feu de mousqueterie

précise dans cet Ouvrage, les divers chefs qui ont commandé les armées républicaines, pendant les trois campagnes de 1792, 1793 et 1794 : je sais cependant qu'à la journée du Mans, le brave Marceau remplissoit les fonctions de général en chef.

très-vif, ils sont obligés de rétrograder. Il y avoit sur-tout, dans une des principales rues du Mans, une pièce d'artillerie chargée à mitraille, qui emportoit des rangs entiers de patriotes sur lesquels elle tiroit à soixante pas. Jusqu'au soir cet horrible carnage remplit de sang cette ville infortunée ; les Vendéens paroissoient décidés à s'ensevelir sous ses débris ; mais enfin l'armée républicaine s'étant emparée des principaux postes de la ville, et les insurgés ne voyant plus leur général combattre à leur tête, ces derniers furent contraints de céder à la nécessité ; ils fuient par peloton sur la route de Laval. Laroche-Jaquelin étoit à quelques lieues du Mans, quand il jugea, au bruit de l'artillerie, que ses gens se battoient encore. Honteux d'une retraite trop précipitée, il tourne bride et court au grand galop pour rejoindre son armée ; mais tout ce qu'il put faire, fut de protéger la retraite des fuyards avec son corps de cavalerie. On m'a assuré qu'à cette retraite, voyant sa cause désespérée, il avoit plusieurs fois foncé sur l'ennemi en téméraire, pour y chercher la mort, mais qu'entraîné par quelques-uns de ses officiers, il avoit été contraint de se rendre à Laval. Ce capitaine, dont la

valeur étoit si universellement reconnue, qui avoit donné tant de preuves de sa présence d'esprit et de ses talens militaires, fit dans cette journée deux fautes remarquables ; la première fut d'avoir attendu l'ennemi dans Le Mans, au lieu de tirer son armée de cette ville ; la seconde fut d'avoir trop tôt désespéré de sa cause [1].

Aussitôt que les Vendéens eurent abandonné la ville, le plus sanglant carnage ajouta de nouveaux ruisseaux de sang à ceux qui couloient déjà dans les rues du Mans. Je tirerai le rideau sur toutes les horreurs qui s'y commirent ; je me bornerai à dire que plus de dix-huit mille Vendéens, tant soldats que vieillards, femmes et enfans, y perdirent la vie. Au reste, les généraux républicains déployèrent dans cette journée la plus rare valeur et la plus haute capacité [2].

[1] Plusieurs Vendéens m'ont assuré que Larochejaquelin n'étoit sorti du Mans que pour rallier les fuyards et les ramener au combat ; cette opinion paroît probable : au reste, dans l'esprit du vulgaire, le succès est toujours le fruit du talent, comme les revers le sont de l'inexpérience ; un général, quelque brave et quelqu'habile qu'il soit, a toujours tort lorsqu'il est battu.

[2] *Voyez* Pièces justificatives, N°. XX.

Les Vendéens venoient de recevoir une plaie trop cruelle pour qu'ils pussent espérer de jamais s'en relever. Cette défaite leur avoit tout ôté, leurs plus braves soldats, leurs munitions, leur artillerie, et jusqu'à l'espérance qu'ordinairement on ne perd jamais. Les chefs, assemblés à Laval, furent tous d'accord que l'armée n'avoit qu'un parti à prendre, celui de se rapprocher de la Loire et d'en tenter le passage à quelque prix que ce fût : en conséquence on marche sur Ancenis, toujours harcelé par les vainqueurs. Arrivé dans cette ville, Laroche-Jaquelin se hâte de faire préparer des radeaux. Ces radeaux mal construits paroissoient si peu sûrs, que l'armée refusa d'y monter. Pour l'encourager par son exemple, Laroche-Jaquelin, suivi de quelques officiers, s'élance sur le premier qu'il trouve à sa portée ; et après avoir lutté plus d'une demi-heure contre les vagues, il parvient enfin à prendre terre sur le rivage opposé ; quelques centaines de soldats imitèrent cet exemple, et furent aussi heureux que leur général. Il est à croire que la majeure partie de l'armée eût effectué le passage, si les républicains n'eussent paru à l'improviste : il fallut faire retraite et s'enfuir à Savenay. Le

lendemain, cette armée, privée de son général et entièrement découragée, fit à peine une ombre de résistance ; assaillie par les vainqueurs, elle reçut le coup de grâce dans les champs de Savenay.

Tel fut le résultat de ce fameux passage de la Loire, qui coûta à la France tant de sang et de larmes, qu'au nom seul de la guerre civile de la Vendée, tout bon français ne peut encore s'empêcher de frissonner.

CHAPITRE VII.

CAMPAGNE DE 1794.

APRÈS la déroute de Savenay, la guerre civile parut finie ; il n'y eut plus de Vendée, à proprement parler. Les restes de cette armée qui avoit si souvent porté la terreur jusque dans la capitale, épars dans les forêts, ou cachés dans quelques communes de Bretagne, ne songeoient plus qu'à prolonger leur existence et à rentrer dans leur patrie. Semblables aux Israélites qui, sur les bords de l'Euphrate pendant leur captivité à Babylone, pleuroient en songeant à Jérusalem, les Vendéens, les yeux sans cesse attachés à cette barrière presqu'insurmontable qui les sépare de tout ce qu'ils ont de plus cher, s'occupoient nuit et jour des moyens de vaincre cet obstacle, et de revoir le lieu qui les avoit vus naître.

Cependant Laroche-Jaquelin, séparé de son armée par un coup inopiné de la fortune, poursuivi par un détachement nombreux de

républicains, est obligé de se séparer du peu de soldats qui l'ont suivi, et, accompagné d'un seul officier, il se retire dans les bois pour se soustraire à la recherche active de l'ennemi. Pressé par la faim et la fatigue, il en sort à l'entrée de la nuit avec son compagnon; tous deux, au risque d'être reconnus, se présentent à la première maison que le sort leur fait rencontrer; ils y trouvent un fermier charitable, qui, après les avoir fait souper, les conduit dans une grange pour les faire reposer. Ils y étoient à peine endormis, que le fermier tout tremblant vint les réveiller. — « Messieurs, leur dit-il, fuyez au plus vîte, ma maison est remplie de républicains; vous courez d'autant plus de danger, qu'ils se proposent de venir coucher dans cette grange, et qu'ils ne peuvent tarder à venir. — Mon ami, répond Laroche-Jaquelin, quand nous devrions périr, il faut que nous dormions; retirez-vous, et laissez à la Providence le soin de notre conservation ». Le fermier étoit à peine sorti, que les républicains entrèrent, et, montant sur le foin, se couchèrent à côté des deux Vendéens. Tous, pressés par une extrême lassitude, ne font qu'un somme pendant toute la nuit. A la pointe du jour, La-

roche-Jaquelin éveille son camarade ; ils saisissent chacun un fusil, et se hâtent de s'éloigner d'un séjour si dangereux. Après deux jours de marche, ils se retirent en un bois, sans autres subsistances que celles qu'ils peuvent enlever aux patriotes qui passent à la portée de leur carabine ; lassés d'une vie si misérable, ils se rapprochent de Châtillon. En vain Laroche-Jaquelin envoie, par quelques émissaires, des ordres dans toutes les paroisses pour former de nouveaux rassemblemens ; le souvenir des déroutes du Mans et de Savenay étoit encore trop présent à la mémoire des Vendéens pour qu'ils pussent se résoudre à affronter de nouveaux dangers. La voix du général n'est plus entendue : tout ce qu'il peut faire, c'est de réunir quelques anciens soldats échappés aux dernières défaites.

Je ne doute pas que si, dans ce moment, le gouvernement eût confié le commandement des forces républicaines à un général sage, prudent, et sur-tout modéré, tel que Hoche qui parut trop tard dans ces contrées, la guerre civile n'eût été entièrement terminée. Une amnistie donnée dans ce moment eût ramené tous les cœurs à la république, cicatrisé toutes les blessures, et épargné enfin à

la France les périls et les frais d'une nouvelle guerre intestine ; mais le comité de salut public, ivre de son pouvoir, et dans le délire de la fureur, croyant que le sang seul pouvoit éteindre l'incendie, envoya dans la Vendée, en qualité de commissaire, un de ces monstres que la nature enfante quelquefois pour le malheur des hommes, un de ces tigres altérés de sang, qui n'appartiennent à l'humanité que par la figure. Le barbare Carrier, rendu à Nantes, s'entoure de bourreaux, et, plus inhumain qu'aucun d'eux, inonde la ville et fait rougir la Loire d'un déluge de sang; d'un autre côté, les généraux républicains, au lieu d'appliquer sur cette plaie cruelle des topiques salutaires, n'emploient que les caustiques les plus violens, le fer et la flamme. On eût dit que tous les Vendéens n'étoient plus des hommes à leurs yeux. La femme enceinte, l'octogénaire paralytique, l'enfant au berceau ; bien plus, les bestiaux [1], les maisons, les pierres, et jusqu'au sol, leur paroissoient autant d'ennemis dignes d'une

[1] J'ai entendu porter à onze cent mille le nombre des bœufs seulement, qui ont péri, soit par le feu, soit par le fer, dans ce riche pays où se puisoit autrefois la majeure partie des approvisionnemens de

extermination

extermination totale ; et je n'ai jamais douté que, s'ils en eussent eu le pouvoir, ils n'eussent lancé la foudre sur cette malheureuse contrée, et ne l'eussent fait rentrer dans le chaos. Si quelqu'un s'imagine que j'exagère, qu'il ait le courage de lire les divers procès-verbaux insérés à la suite du Mémoire du citoyen Lequinio, imprimé à Paris le 1er brumaire an III ; qu'il jette les yeux sur les pièces annexées au procès de Carrier, et sur les dépositions et dénonciations adressées, dans le temps, au comité de salut public, et répétées dans les divers journaux.

Au récit de tant d'atrocités, le parti ven-

Paris et des autres grandes communes de l'intérieur ». (Lequinio, *Ouvrage sur la Vendée*, page 164.)

Il est certain que la plupart des incendiaires se faisoient un plaisir d'entendre les mugissemens des bœufs dans leurs étables embrasées, et qu'ils ne permettoient pas qu'on les déliât et qu'on les fît sortir : on a vu en outre des forcenés, dans des momens où ils n'avoient rien à craindre de l'ennemi, enfoncer avec délices leurs baïonnettes dans les flancs des bœufs attelés aux caissons qui portoient leurs provisions. Que dirai-je de l'incendie des blés et des fourrages, des viols, des massacres? etc.

Non mihi si linguæ centum sint, oraque centum,
Ferrea vox omnes scelerum comprendere formas
Possim.....

déen se réveille ; Laroche-Jaquelin retrouve une armée, à la tête de laquelle il s'empare de Chollet, bat diverses divisions républicaines, et chaque jour fait de nouveaux progrès. En vain, par une suite de la victoire de Savenay, l'île de Noirmoutiers avoit été prise, le généralissime d'Elbée, ci-devant blessé à mort à Chollet, fusillé dans son fauteuil ; cette continuité de succès ne put désarmer des hommes qui se voyoient forcés d'opter entre combattre ou mourir. Charrette, battu dans Bouin, et chassé de cette île, n'en avoit pas moins rassemblé une armée, avec laquelle il avoit percé jusqu'à Maulevrier, où sa présence avoit ranimé le parti de Laroche-Jaquelin.

Au bruit de ces succès, tous les Vendéens échappés au carnage de Savenay, reprennent cœur ; à force d'argent ils gagnent des bateliers qui, la nuit, leur font traverser la Loire. En vain les républicains les relancent partout comme des bêtes fauves, la forêt de Printiau leur sert d'asile pendant le jour, et la nuit ils rejoignent Charrette qui, posté sur le rivage avec huit mille hommes, recrute son armée de ces nouveaux soldats. Plusieurs chefs, entr'autres Bernard de Marigny, viennent à bout de rejoindre Laroche-Ja-

quelin. Ce fut à peu près à cette époque que deux colonnes républicaines, dites *infernales*, reçurent l'ordre de traverser la Vendée et de mettre à feu et à sang tout ce qu'elles trouveroient sur leur passage : jamais ordre barbare ne fut exécuté avec plus de barbarie. Je ne m'étendrai point sur toutes les horreurs qui se commirent ; je me bornerai à renvoyer au Mémoire du représentant Lequinio, que j'ai déjà cité, le lecteur assez courageux pour oser envisager un tableau si hideux : tout ce que je me permettrai de dire, c'est que toutes les atrocités précédemment commises n'avoient été que jeux, en comparaison de ces nouvelles horreurs ; que les armées infernales massacrèrent environ le quart du reste de la population, occasionnèrent, par l'incendie des grains, des maisons, des bestiaux, et par les divers ravages en tout genre, une perte à la Vendée de plus de vingt-cinq millions, perte énorme, que trente ans de paix et de prospérité ne pourroient entièrement réparer ; et qu'enfin, en décuplant les armées vendéennes, et en prolongeant ainsi la guerre, elles causèrent à la France une dépense de plus de quarante millions, et une perte de plus de cinquante mille Français. Je sais que les chefs

chargés de ces mesures barbares, ont prétendu qu'ils n'avoient agi qu'en vertu d'ordres supérieurs : si le fait est vrai, comme je suis assez porté à le croire, il est juste de rejeter tout l'odieux de tant de cruautés sur les véritables auteurs. Quoi qu'il en soit, à l'approche de ces colonnes exterminatrices, tout se disperse dans les bois ; ceux même des Vendéens qui jusqu'alors avoient désapprouvé la guerre, et n'y avoient presque pris aucune part, sont les premiers à s'armer et à courir contre l'ennemi commun.

Les patriotes, qui étoient rentrés dans la Vendée, injuriés, dépouillés et même incendiés, ne savent plus quelle autorité protectrice implorer ; la plupart, échappés à la faveur des ténèbres, se rendent dans les villes frontières, et courent y porter l'alarme et l'indignation universelle. Les magistrats de ces villes jettent les hauts cris et demandent vengeance au gouvernement ; en un mot, le désordre devint général. A la faveur de cette confusion, Charrette s'avance jusqu'à Lianché, y surprend une de ces armées. Les soldats, chargés d'un butin [1] précieux, songent plutôt à fuir qu'à

[1] « Lorsque les porte-feuilles étoient pleins, on n'avoit plus le désir de se battre, dans la crainte de les

se battre ; plus de trois cent mille livres et de cinq cents fusils tombent au pouvoir des insurgés : il fallut se replier à Puy-Belliard, et se résoudre à voir Charrette, à la tête de plus de quinze mille hommes, maître de la campagne. Ainsi, cette expédition infernale dont on s'étoit promis la fin de la guerre civile, fut précisément ce qui la raviva : toutes les cruautés furent en pure perte ainsi que les incendies, et toutes ces horreurs, en portant l'incandescence des passions au plus haut degré, n'eurent d'autre effet que de ruiner la France, faire sourire ses ennemis, et donner à cette guerre, déjà horrible, toute la ressemblance avec une guerre de Cannibales.

Le lecteur sera sans doute curieux de con-

perdre, et les soldats demandoient des billets d'hôpitaux. Les chefs ont fait pis encore ; ils mettoient en réquisition les charrettes des communes, enlevoient ce qu'il y avoit de meilleur dans les maisons des patriotes, le faisoient traîner à leur suite, et permettoient à ces malheureux d'emporter le reste pour avoir le plaisir barbare d'incendier leurs maisons. Après cet embrasement, ils n'étoient pas plutôt rendus au milieu de la colonne, que les volontaires, suivant l'exemple des généraux, prenoient le reste, tuoient les hommes, violoient les femmes et les filles, et les poignardoient ensuite ». (Lequinio, *pages* 136 *et* 137.)

noître les moyens dont Charrette s'étoit servi, après le passage de la Loire, pour se maintenir dans la Vendée. Tant que Laroche-Jaquelin avoit occupé au-delà de ce fleuve la majeure partie des forces républicaines, il n'est pas étonnant qu'il ait pu se soutenir contre les divisions qu'on avoit envoyées contre lui ; mais, après la prise de Noirmoutiers, quand les généraux purent disposer de toutes leurs forces pour l'écraser, on ne peut trop s'étonner de le voir encore lutter avec avantage contre des ennemis si nombreux et si terribles. Ce fut aussi sans contredit dans cette circonstance qu'il déploya le plus de talens. Quand il vit l'orage prêt à fondre sur lui, au lieu d'imiter l'exemple de la Haute-Vendée, d'assembler toutes ses forces et de tenter une bataille décisive, il ne chercha qu'à fatiguer ses ennemis, à leur intercepter les vivres, à surprendre les corps détachés, et à tomber sur leur arrière-garde quand il la voyoit engagée dans des sentiers étroits et des chemins difficiles. De tous les chefs de la Vendée, c'est celui qui entendoit le mieux la guerre de partisan, ou, pour me servir de l'expression du temps, la tactique de la fuite. Se voyoit-il serré de près par une armée supérieure, pendant

que l'ennemi se rangeoit en bataille, Charrette donnoit l'ordre de *sauve qui peut*; en un instant tout disparoissoit : suivi d'une trentaine de cavaliers, il fuyoit à toute bride jusqu'à la ville qu'il avoit donnée pour point de ralliement, située souvent à plus de huit lieues du champ de bataille. Tandis que les républicains, pour profiter de leur victoire, se répandoient par pelotons dans les bourgs voisins, Charrette tomboit sur ces divers corps et en faisoit un grand carnage, jusqu'à ce que, menacé par l'approche de l'armée, il donnoit un nouvel ordre et disparoissoit avec ses gens. Il tiroit de cette conduite un avantage inappréciable; c'est que les patriotes, ne pouvant subsister dans un pays ruiné, aussitôt que leurs convois étoient interceptés, étoient obligés d'abandonner le cœur de la Vendée, et de se retirer dans leurs postes respectifs. C'est par de tels moyens que Charrette sut si longtemps se maintenir dans son pays, et qu'il se rendit presqu'aussi redoutable aux républicains après une déroute, que les Laroche-Jaquelin et les Lescures après des victoires. Cependant on est contraint d'avouer que, malgré tous les soins de ce rusé capitaine, il eût été dans cette campagne écrasé par le

faisceau des armées républicaines, si, à cette époque, un nouvel incendie non moins terrible que celui de la Vendée, ne se fût élevé au-delà de la Loire. La guerre des chouans fit une diversion puissante en faveur de Charrette. La moitié des forces de la république fut obligée de passer ce fleuve pour s'opposer aux progrès de cette nouvelle Vendée, d'autant plus terrible, qu'elle étoit plus étendue, et qu'elle approchoit plus près de la capitale. Les chefs de ces nouveaux ennemis ne faisoient leurs attaques que de nuit. La foiblesse de leurs moyens ne leur permit jamais ces batailles décisives qui, dans la Vendée, avoient si souvent balancé les destins de la France. Quoique cette insurrection eût moins d'éclat que la première, elle n'en causa pas moins d'alarmes au gouvernement; il dut rendre grâces au ciel de ce que cette guerre n'eût point éclaté lors des victoires de Laval; l'ennemi, secondé d'un aussi puissant parti, eût pu compromettre sérieusement le sort de la république, et les suites d'une pareille levée de boucliers eussent pu devenir incalculables. Au reste, je n'entreprendrai point de donner un Précis historique de cette guerre désastreuse; la tâche que j'ai entrepris de remplir

est déjà beaucoup trop pénible, et je suis trop fatigué de parcourir une carrière où l'on ne marche que sur des cadavres, et où les yeux ne se reposent que sur des assassinats [1]. Je ne me permettrai qu'une seule observation.

Beaucoup de personnes ont attribué le nom de *chouans*, qu'on donne aux nouveaux insurgés, à trois frères nommés Chouins : quelques Vendéens m'ont assuré qu'il a existé en

[1] Quelques amis auxquels j'avois communiqué cet Ouvrage avant l'impression, avoient paru désirer que je donnasse des détails plus précis sur les cruautés qui se sont commises dans la Vendée; ils prétendoient que le public liroit avec avidité les anecdotes qu'ont pu produire le massacre de Machecoul, les noyades de Carrier, les assassinats, les viols et les incendies des colonnes infernales; mais, outre que l'Ouvrage du citoyen Lequinio offre en ce genre de quoi satisfaire les lecteurs avides de ces détails, j'avouerai que ma plume s'est plusieurs fois refusée à tracer de semblables horreurs. D'ailleurs, j'ai pensé qu'il étoit inutile d'effrayer les étrangers du récit de nos crimes; ils ne sont que trop convaincus que la guerre de la Vendée fut une guerre d'anthropophages : sans doute il eût mieux valu, pour l'honneur français, que l'on eût cherché à les ensevelir dans l'oubli le plus profond, et à cacher dans les entrailles de la terre ces ossemens de malheureux de tout âge et de tout sexe, dont les champs vendéens sont en quelque manière blanchis.

effet trois frères de ce nom. Quoi qu'il en soit, ce ne sont point eux qui ont donné aux rebelles d'Outre-Loire le nom de *chouans*. Sous l'ancien régime, quelques faux-sauniers avoient adopté pour signe de ralliement le cri du hibou, soit pour échapper aux préposés connus sous le nom de *gabeleurs*, soit pour les combattre quand ils se croyoient en force. Les premiers insurgés de ce pays, parmi lesquels il y avoit un bon nombre de ces contrebandiers, firent leurs attroupemens à la faveur de ce signal. Ces cris, entendus de loin dans les campagnes, portoient la terreur dans l'ame des citoyens attachés à la république ; ne se sentant pas en état de résister à ces ennemis nocturnes, ils prenoient la fuite et semoient partout l'alarme, en criant : *Gare les chouettes*, et par corruption : *Gare les chouans*. Voilà la véritable origine de ce nom que les jacobins substituèrent dans le temps aux sobriquets d'*aristocrate*, de *feuillant*, de *fédéraliste*, de *modéré*, qu'ils donnoient à tous ceux qui ne partageoient pas leurs opinions.

Cette digression sur les chouans m'a entraîné hors de mon sujet ; j'y reviens.

Tandis que Charrette se maintient avec avantage dans son pays, Laroche-Jaquelin

fait chaque jour dans le sien de nouveaux progrès. Tantôt vainqueur, tantôt battu, il prend une ville, et le lendemain se voit forcé de l'évacuer ; toujours actif, il menace tour-à-tour les divers cantonnemens qui l'environnent ; il tient chaque jour ses soldats en haleine, et voit chaque jour son parti se grossir des débris de Chollet et de Savenay. De leur côté, les républicains redoublent d'efforts pour éteindre dans son principe ce nouvel incendie ; mais s'ils s'avancent en masse, ils ne trouvent plus d'ennemis. Reviennent-ils dans leur cantonnement, ils sont forcés d'essuyer chaque jour des combats, et souvent des échecs ; le bouillant Laroche-Jaquelin ne leur laisse pas un seul instant de repos, et, par mille attaques diverses, éloigne à chaque instant la fin de cette guerre désastreuse. Mais enfin, le moment que la fortune avoit fixé pour terme à une vie si active, arriva pour le bonheur de la république et la ruine de son parti.

Depuis son retour des départemens d'Outre-Loire, Laroche-Jaquelin ne ménageoit plus sa vie. Dans les précédens combats, il s'étoit battu en capitaine, et souvent en soldat ; mais depuis son retour, il affectoit la témérité la plus outrée. On eût dit que, prévoyant le

triomphe de la république, il cherchoit, à l'exemple des Lescures, des Bonchamps et des d'Elbée, ses amis et ses émules, à s'ensevelir sous les ruines de la Vendée. Dans un léger combat près de Vezins, où les républicains avoient été mis en déroute, il s'abandonna avec ardeur à la poursuite des fuyards. Au nombre de ceux-ci, se trouvoit un militaire qui, ne pouvant échapper à la cavalerie, s'étoit caché derrière un buisson. Laroche-Jaquelin, malgré les représentations de ceux qui l'environnent, s'avance pour le saisir. Le volontaire, sûr de périr, entendant prononcer le nom du général, veut au moins rendre en mourant un dernier service à sa patrie. Il couche en joue l'imprudent Laroche-Jaquelin, qui, bien loin de reculer, s'avance avec une témérité dont il y a peu d'exemples. Au moment où il étend la main pour le saisir, le militaire lui fait voler la cervelle.

Ainsi périt de la main d'un inconnu, ce chef redouté que tant de défaites et de revers n'avoient pu abattre, Après avoir échappé aux batailles de Chollet et du Mans, il tombe dans une escarmouche pour ne plus se relever, et, dans sa chute, il entraîne tout son parti.

En vain Stofflet, devenu généralissime, ordonne qu'on cache sa mort, la renommée, malgré tous ses efforts, répand le bruit de cette chute célèbre dans toute la Vendée.

Cette nouvelle y répandit une si grande consternation, que si les généraux ennemis avoient su en profiter, il est hors de doute qu'ils eussent pacifié la Haute-Vendée : mais, le dirai-je ? les républicains n'avoient point entr'eux l'ensemble et le concert qu'il eût fallu pour remplir ce but. Trop d'intérêts particuliers s'opposoient à la cessation de cette guerre intestine : les uns vouloient garder des emplois lucratifs ; d'autres espéroient tirer encore parti des lambeaux fumans de la Vendée, et le gouvernement mal informé ne savoit prendre que de fausses mesures. Ainsi, loin de profiter de la consternation des insurgés, on prit le parti d'évacuer l'intérieur du pays, et l'on se contenta d'établir des camps à Chollet, à Thouars et à Chiché. On s'étoit proposé dans ce système de conserver quelques soldats ; mais on n'avoit point songé qu'en laissant les rebelles maîtres des districts de Bressuire et de Châtillon, on leur donnoit le temps de revenir de leur terreur, de prendre des mesures de défense, et que par-là

on tiroit nécessairement la guerre civile en longueur. Ce n'est pas que de temps en temps les divers camps patriotes ne fissent des excursions dans le pays insurgé ; mais tout le fruit qu'on retiroit de ces entreprises partielles, compensoit à peine les revers qui en étoient par fois la suite.

Quelques massacres individuels, quelques nouveaux incendies, voilà à quoi se bornèrent ces diverses attaques mal conçues et souvent mal dirigées; en un mot, ce système eût entraîné une continuité de malheurs, si le gouvernement n'eût eu enfin la sagesse d'étouffer, par sa modération, une guerre que tant de cruautés n'avoient fait que rallumer avec plus de fureur.

L'évacuation de la Vendée avoit procuré tant d'avantages à Stofflet, qu'en moins de deux mois ses attroupemens se montoient à plus de dix mille hommes. A la tête de cette armée, il attaque plusieurs fois le poste de la Châteigneraie; mais repoussé par la bravoure des troupes républicaines, il fut constamment obligé de rentrer dans son pays. Ce fut à la suite d'un de ces combats, que, contrarié par Bernard de Marigny, l'un des plus braves officiers de la Vendée, il le fit inhumainement fusiller par

un corps de chasseurs qui étoit sous ses ordres. Cet acte de barbarie lui aliéna tous les cœurs, et disposa tous les chefs, amis de l'infortuné Bernard, à écouter les propositions de paix qui leur furent faites, et à se soustraire aux violences du despote garde-chasse.

De son côté, Charrette, quoiqu'extrêmement affoibli, se soutenoit encore avec assez d'avantage; une partie des forces républicaines étoit alors occupée à réduire les habitans des marais; quoique ces rebelles eussent souvent du désavantage, on n'étoit point encore parvenu à les dompter. Il est vrai que leurs armes étoient moins redoutables aux patriotes, que l'insalubrité des eaux et de l'air de ces marais infects, qui en avoit fait périr plus de la moitié; en un mot, si la Vendée déclinoit chaque jour, les républicains éprouvoient, de leur côté, des mouvemens marqués de lassitude, vrais précurseurs de la fin des guerres civiles.

Je laisse à celui qui fera l'histoire de la Vendée, à décrire les événemens du reste de cette campagne, qui n'offre plus aux yeux qu'un tableau de cruautés réciproques, et d'actions assez fréquentes, mais nullement décisives.

Je passe rapidement à l'événement célèbre

qui affranchit la France d'un joug aussi honteux qu'insupportable, à ce 9 thermidor, qui, en renversant les anarchistes, confondit des ennemis non moins à craindre que les Vendéens.

Cette glorieuse journée, en désarmant Robespierre et ses nombreux sicaires, sauva la France entière d'une chute inévitable; les grands changemens qu'elle amena dans toutes les parties de l'administration, influèrent bientôt sur le système qu'on avoit jusqu'alors suivi dans le cours de la guerre civile. Libre enfin du joug honteux qui l'avoit si long-temps obsédée, la Convention comprit que la prolongation de cette guerre intestine n'étoit propre qu'à miner les forces vitales du corps politique, et ne tendoit qu'à le mettre chaque jour plus près de sa ruine. Trop puissante pour pouvoir se croire humiliée, elle ne dédaigna pas de faire les premières démarches, et de tendre la main aux insurgés en signe de réconciliation. Des hommes de paix vinrent, en son nom, rappeler les Vendéens à la voix de la nature et du devoir : les moyens violens furent rejetés, et ces commissaires bienfaisans ne voulurent employer que le langage de la raison et de l'humanité. Une sus-

pension

pension d'armes fut le premier fruit de cet heureux système ; bientôt un traité, ou plutôt une amnistie générale, signée au camp de la Jaunaie, convenue et acceptée de bonne foi, vint enfin mettre un baume consolateur sur des plaies presque mortelles, et qui saigneront long-temps encore. A cette heureuse nouvelle, les laboureurs vendéens, déposant leurs armes, vont dérouiller leurs socs et reprendre leurs charrues ; et bientôt cette terre désolée, couverte de nouveaux fruits, présente à l'homme sensible le coup-d'œil le plus consolant. Les bons Vendéens rendus à eux-mêmes, à la vue de leurs moissons naissantes, détestent les instigateurs d'une guerre atroce, dont le dernier résultat est la ruine et l'incendie de leurs maisons, le massacre de leurs familles, et la perte de plus de quatre cent mille Français [1]. Quoi qu'on ait osé dire dans le temps, il est certain que, depuis la pacification, ces paisibles cultivateurs n'ont cessé de donner à la mère patrie des gages de leur sincérité et de leur bonne foi.

Sollicités, quelques mois après le traité, de reprendre les armes, ils ont constamment désavoué les entreprises de quelques brouil-

[1] *Voyez* Pièces justificatives, N°. XXI.

lons, et ont été les témoins immobiles de leur défaite et de leur châtiment. Tel fut l'heureux fruit de la sagesse des pacificateurs à qui la France est redevable du plus précieux avantage, celui d'une union parfaite entre ses citoyens. Si, depuis le traité de la Jaunaie, quelques étincelles ont encore fait craindre un nouvel incendie [1], je ne crains point d'affirmer que les cultivateurs vendéens n'ont pris aucune part à ces nouveaux mouvemens insurrectionnels. Les nouveaux attroupemens n'ont été composés que d'anciens chefs, qui, ne pouvant trouver ni sûreté, ni protection dans leurs foyers, ont été forcés de chercher leur salut les armes à la main; que de conscrits réfugiés des départemens voisins, et de quelques personnes sans aveu et sans moyens d'existence, tels qu'on en voit dans tous les pays. La persécution, aussi injuste qu'impolitique, que le directoire fomenta contre les

[1] Sans la victoire que le général Ardouin remporta, le 13 brumaire an VIII, aux Aubiers, il eût été à craindre que la guerre civile ne se fût rallumée. Les insurgés étoient déjà au nombre de six mille, parmi lesquels on ne comptoit presqu'aucun cultivateur vendéen. Quoi qu'il en soit, la journée du 18 brumaire a plus contribué à l'extinction de ce nouvel incendie, que la victoire des Aubiers.

ministres du culte catholique, eût pu entraîner à la longue, dans le parti des nouveaux insurgés, quelques cultivateurs vendéens; mais la révolution du 18 brumaire, en plaçant à la tête du gouvernement un homme admiré de tous les partis, dissipa, dans un instant, comme une vapeur légère, tous ces germes insurrectionnels; et, depuis cet heureux instant, la plus parfaite tranquillité n'a cessé de régner dans la Vendée : chaque jour le gouvernement recueille le fruit de sa modération; les ministres du culte catholique, rappelés à leurs fonctions, n'y prêchent constamment que la soumission aux loix et le respect pour l'autorité, et démentent, par une conduite si sage, toutes les calomnies dont on n'a cessé de les noircir.

CHAPITRE VIII.

RÉGIME INTÉRIEUR DE LA VENDÉE PENDANT LA GUERRE. NOTICES SUR LES PLUS CÉLÈBRES GÉNÉRAUX DES DEUX PARTIS.

AVANT de terminer ce Précis historique, je ne peux me dispenser de jeter un coup-d'œil sur le gouvernement intérieur de la Vendée pendant la guerre.

Le lecteur s'imaginera peut-être que la plus grande confusion régnoit dans ce pays à cette époque; cependant, aux malheurs près, inséparables d'une guerre civile, on peut dire qu'il y eut de l'ordre au sein du désordre même.

Un conseil supérieur établi par les chefs à Châtillon, et présidé par le soi-disant évêque d'Agra, étoit le centre où se rapportoit tout le gouvernement civil de la Haute-Vendée [1]. Quant à l'autre partie, je n'ai point de ren-

[1] Quoique l'évêque d'Agra présidât le conseil supérieur, il n'est pas moins certain qu'il n'étoit regardé par la plupart des chefs vendéens que comme une

seignemens assez précis pour entrer dans des détails ; mais je présume, d'après ce qu'on m'a rapporté, qu'il étoit à peu près formé sur les mêmes bases, à cela près que le pouvoir militaire y jouissoit d'un pouvoir plus absolu.

Le conseil supérieur de Châtillon réunissoit les deux parties administratives et judiciaires ; il avoit sous ses ordres, dans chaque commune, un comité secondaire, chargé des détails et de la transmission des divers ordres. Ces comités distribuoient aux soldats qui partoient pour l'armée, des vivres, du vin et des munitions ; ils faisoient, en outre, chaque mois, le recensement de tous les hommes dans le cas de porter les armes, nommoient les capitaines des diverses compagnies, indiquoient le nombre des soldats qui devoient marcher, et dirigeoient leur route. Pour l'or-

machine propre à exalter l'esprit du peuple. Un célèbre ecclésiastique que je n'ose nommer, mais que je signale suffisamment au lecteur, en disant que le gouvernement et la capitale ont la plus grande estime pour ses vertus et ses talens, étoit, à proprement parler, l'ame du gouvernement civil de la Vendée ; il étoit parfaitement secondé par Michel Desessarts, magistrat aussi recommandable par sa probité que par l'étendue de ses connoissances.

dinaire, chaque paroisse étoit composée de deux compagnies ; aussitôt que l'ordre étoit arrivé, une de ces compagnies partoit pour l'expédition projetée ; de retour dans ses foyers, elle étoit remplacée par l'autre au premier nouvel ordre, de manière que chacune ne marchoit qu'à son tour. Il arrivoit cependant parfois que toutes deux étoient obligées de marcher : c'étoit principalement quand les généraux craignoient une invasion de territoire, ou lorsqu'ils vouloient frapper des coups décisifs. Dans le commencement de la guerre, une discipline exacte régnoit dans l'armée [1]. Le soldat pillard étoit passé par les

[1] Voici le parallèle que le citoyen Lequinio fait, dans son Ouvrage, entre les généraux des deux partis. Si je cite cet auteur aussi souvent, c'est que je suis persuadé que son témoignage ne peut passer pour suspect.

« Des généraux perfides, et chargés de mettre à exécution le plan contre-révolutionnaire du tyran (Robespierre), aux projets duquel cette guerre intestine étoit nécessaire, proclamoient des amnisties et ne les tenoient pas : le pillage, le viol et les mauvais traitemens étoient tolérés par les scélérats, enseignés même par leur exemple ; et tandis que ces désordres avoient lieu, les chefs de la rebellion avoient l'astucieuse politique de voiler leur caractère barbare et sanguinaire,

verges, lorsqu'il exigeoit de ses hôtes plus que le logement et la nourriture; mais ces exemples de rigueur ont toujours été fort rares, et n'ont eu lieu que dans les commencemens de l'insurrection : sur la fin de la guerre, le Vendéen montroit autant d'avidité pour le pillage que l'ennemi [1]. La police des communes étoit confiée aux comités; mais leurs décisions étoient soumises à la ratification du conseil supérieur. Quant aux affaires militaires, elles étoient décidées dans un conseil de guerre composé d'une trentaine d'officiers; toutes les

afin de séduire; ils avoient l'hypocrisie de montrer de la modération, de l'amour de l'ordre, de la générosité, etc. » (Lequinio, *page* 185.)

Je laisse au lecteur sage, éclairé, et sur-tout impartial, le soin de faire le commentaire dont ce passage a besoin.

[1] Dans les commencemens de la guerre, on voyoit le Vendéen vainqueur se prosterner dans les temples, et rendre grâces au dieu des armées; dans tout un camp, on n'eût pas entendu un seul blasphème; la prière et divers autres exercices de piété précédoient toujours les combats. Mais cette sage conduite ne fut pas de longue durée : peu à peu l'amour du butin et la soif de la vengeance trouvèrent place dans les cœurs vendéens, et sur la fin de la guerre, on comptoit dans leur armée un bon nombre de pillards qui ne cédoient ni en indiscipline, ni en férocité, à leurs adversaires.

marches, tous les projets d'attaques y étoient décidés à la pluralité des voix; cependant le conseil déféroit presque toujours aux avis de Lescures et de Laroche-Jaquelin. Je n'entrerai pas dans de plus grands détails sur cette partie; ce que je viens de dire suffit à ce Précis, et remplit l'objet que je me suis proposé [1].

Je terminerai ce Chapitre par quelques notices sur les généraux des deux partis, qui se sont signalés dans cette guerre. Je ne parlerai point de ceux qui existent encore; je craindrois de blesser la modestie de ceux dont j'aurois du bien à dire, et d'aigrir ceux auxquels j'aurois à reprocher des fautes. Tous doivent, au reste, être assurés que la pos-

[1] Le lecteur apprendra peut-être avec plaisir que, quelques jours avant l'incendie de Châtillon, les chefs vendéens avoient réorganisé leur gouvernement civil et militaire; d'Elbée conservoit le titre de généralissime, mais son autorité étoit balancée par celle du beau-père de Lescures, le célèbre Donnissant, ancien maréchal de camp, qu'on avoit nommé gouverneur de la Vendée. Ce général, après s'être distingué par sa valeur et par ses talens dans presque tous les combats qui se livrèrent pendant la campagne de 1793, eut le malheur de tomber entre les mains de ses ennemis, à la journée de Savenay : conduit à Angers, il y fut guillotiné peu de jours après.

térité rendra un jour justice aux talens et à l'humanité des uns, comme elle reprochera aux autres leur incapacité et leurs fureurs.

Au nombre des chefs républicains qui se sont distingués dans cette guerre, on remarque sur-tout Kleber, Westermann et Hoche. Ces trois hommes placés par la fortune dans des postes obscurs, dûrent leur avancement plus à leur valeur et à leur mérite, qu'au bouleversement qu'entraîna la révolution. Kleber, parvenu de l'état de simple soldat au grade de général, parut pour la première fois dans la Vendée à la tête de cette brave armée de Mayence, à laquelle la France a dû tant de victoires et la réduction des insurgés. Ses premiers combats furent autant de triomphes; et si la journée de Torfou arrêta tant de progrès, elle ne put du moins flétrir ses lauriers. La belle retraite que fit Kleber, poursuivi par plus de quarante mille ennemis acharnés à sa ruine, au milieu de chemins presqu'impraticables, pendant plus de cinq lieues, loin de nuire à sa gloire, eût suffi pour faire la réputation de tout autre général. Les services qu'il rendit à la république après le passage de la Loire, sont de nature à n'être jamais oubliés. La victoire de

Savenay mit le sceau à la renommée de ce brave capitaine. Appelé sur les bords du Rhin, il y développa de nouveaux talens ; enfin, à la suite du plus grand général de ce siècle, il alla cueillir dans l'Egypte de nouveaux lauriers. Percé d'un coup mortel, arrêté par un assassinat dans le cours de ses triomphes, il a laissé sur les bords du Nil sa mémoire aussi respectée des vaincus que chère aux vainqueurs.

J'ai peint ailleurs Westermann : ce général intrépide, peu versé peut-être dans l'art militaire, mais excellent pour un coup de main, seul plus affoibli les insurgés que n'auroit fait une armée entière. La diversion qu'il fit lors du siége de Nantes, en délivrant cette ville, rassura les républicains alarmés, et leur fit voir par quels moyens on pouvoit vaincre la Vendée. S'il fut ensuite vaincu devant Châtillon, c'est que la prudence accompagne rarement un bouillant courage, et que, méprisant trop l'ennemi qu'il avoit en tête, il se crut, avec une armée peu nombreuse, dans le cas de lutter contre toutes les forces ennemies. Au reste, il répara glorieusement cet échec, lorsqu'après la seconde bataille de Châtillon, il osa, avec une poignée de braves,

entreprendre de conquérir cette même ville, devant laquelle une armée florissante venoit de faire d'impuissans efforts. La réussite d'un projet qui paroissoit au moins téméraire, mit le comble à sa réputation, et porta à la Vendée un coup mortel. A la lueur de l'incendie de Châtillon, les armées républicaines se serrent, leur audace renaît, et bientôt Chollet est témoin de la ruine entière des insurgés. Rendu à son armée, quelque temps après le passage de la Loire, il poursuit avec acharnement des fuyards devenus redoutables par une continuité de victoires, et, quoique battu lui-même en diverses rencontres, il parvient enfin à les écraser à la journée du Mans. Cette célèbre bataille fut le terme de ses exploits, et le dernier degré qui le conduisit au tombeau. Mandé à Paris par un Néron jaloux de sa gloire, ce nouveau Corbulon, saisi, mis en prison, sous le prétexte d'une conspiration chimérique, expia bientôt sur un échafaud le crime d'avoir utilement servi sa patrie, crime que les tyrans de tous les âges n'ont jamais su pardonner.

Hoche étoit déjà célèbre par des victoires sur le Rhin et sur la Moselle. Quand il parut dans la Vendée, l'incendie touchoit à sa fin.

Aussi n'eut-il point à remporter de ces triomphes éclatans qui éblouissent les yeux du vulgaire, et flattent ordinairement l'amour-propre des généraux; mais sa gloire n'en est pas moins solide aux yeux de l'observateur éclairé, et sa prudence lui a valu plus d'éloges, que n'eût pu faire son courage. Sa conduite sage et mesurée, dans des circonstances infiniment délicates, lui a mérité le titre de pacificateur de la Vendée, et servira à jamais de modèle aux chefs militaires qui se trouveront en des circonstances aussi difficiles. Sévère pour les brouillons, doux et humain pour le cultivateur paisible, il mérita l'estime de tous les Vendéens, auxquels il rendit à la fois leur culte et leur tranquillité. En un mot, ce général célèbre a semblé n'avoir été envoyé dans la Vendée que pour démontrer qu'il est souvent plus facile de vaincre que de savoir user de la victoire, et que, si la force peut triompher d'un ennemi, la modération seule le désarme.

Les chefs vendéens, d'un autre côté, offrent à l'observateur des hommes non moins étonnans. Avec des soldats à moitié armés, sans expérience et presque sans discipline, sans autres munitions et sans autre artillerie

que celles qu'ils peuvent enlever à leurs ennemis, sans administrations militaires, sans argent que celui qu'ils tirent de leurs propres revenus, sans aucune espèce de crédit, sans aucun de ces moyens qui sont aujourd'hui indispensables pour faire la guerre, ils ne laissent pas de prendre la conduite d'une insurrection qui doit les mettre aux mains avec la plus puissante nation de l'univers. Cette guerre sans doute fut odieuse dans ses principes, et désastreuse dans ses effets; elle n'a servi qu'à faire de la Vendée un amas de débris et de cendres. Mais supposons pour un instant que leurs efforts aient été dirigés contre nos ennemis étrangers, de quelle gloire ne se seroient-ils pas couverts par une aussi belle défense! Déplorons donc l'aveuglement des chefs vendéens, désavouons leur funeste opiniâtreté; mais rendons justice à leurs talens, et voyons avec le coup-d'œil d'un historien impartial quels furent leurs qualités et leurs défauts militaires.

Bonchamps, d'Elbée et Domagné, outre une valeur distinguée, avoient des talens qu'ils ne développèrent que trop souvent au détriment de la république. Il y avoit cependant entr'eux des nuances faciles à saisir :

d'Elbée étoit meilleur pour concevoir un plan d'attaque, Domagné pour un coup de main, et Bonchamps, supérieur aux deux premiers dans l'art militaire, savoit mieux réparer une défaite [1]. Charrette, celui des chefs vendéens qui a le plus occupé les forces républicaines, avoit, de plus que les trois autres, une prudence infiniment rare dans un chef de parti. Par une conduite adroite, il sut presque toujours réparer ses défaites, et même en profiter. Après le passage de la Loire, entouré d'armées républicaines, il sut se maintenir dans son pays, et ruiner les divisions ennemies sans livrer de batailles décisives. Profitant de la mésintelligence de ses adversaires, tantôt il menaçoit un cantonnement, et le lendemain tomboit sur un autre; tantôt il attiroit l'ennemi en rase campagne, comme s'il eût voulu livrer bataille, et, dans la nuit,

[1] Si j'en crois le témoignage de plusieurs chefs vendéens, Bonchamps avoit plus de talens militaires qu'aucun de ses collègues; blessé dans plusieurs combats, il ne parut qu'assez rarement à la tête des armées : c'est cette inaction forcée qui lui a dérobé une partie de sa réputation. Quoi qu'il en soit, je ne me permettrai point de le juger; je laisse ce soin aux militaires qui l'ont connu.

il se portoit sur ses derrières, et lui enlevoit un convoi qui faisoit son unique espoir, et par-là l'obligeoit à se replier sur les frontières. Aimé du soldat et redouté des officiers, nul général n'eut une autorité plus absolue et ne fut mieux obéi. Une jalousie mal fondée contre les chefs de la Haute-Vendée, le massacre de Machecoul et quelques actes de ce genre ternirent l'éclat de ses vertus militaires.

Lescures et Laroche-Jaquelin, émules et amis dans la carrière des armes, à la valeur la plus éclatante joignirent tous deux des talens supérieurs ; cependant jamais deux hommes n'eurent des caractères et même des tempéramens si divers et si opposés. Lescures dans un corps foible, et qui même, au premier coup-d'œil, paroissoit efféminé, sembloit n'être pas fait pour la guerre.

Laroche-Jaquelin, d'un tempérament vigoureux, l'œil plein de feu, la mine guerrière, paroissoit né pour les combats.

Lescures, doux, honnête, d'un caractère aimant et sensible, sembloit être destiné par la nature à faire le bonheur de la digne et respectable épouse unie à son sort, à cultiver l'amitié et à faire le charme des sociétés. Laroche-Jaquelin, au contraire, avec un air martial, un

ton tranchant et laconique, paroissoit destiné par cette même nature à vivre au milieu d'un camp : cette différence entre ces deux guerriers se faisoit sentir jusqu'au milieu des combats. Dans une mêlée ils se hasardoient également; il eût été difficile de décider qui des deux remportoit le prix de la valeur; mais, au maintien calme, serein, et même parfois riant de Lescures, il étoit aisé de voir qu'il ne cherchoit qu'à animer ses soldats, au lieu qu'aux yeux étincelans de Laroche-Jaquelin, à son action animée, il étoit facile de reconnoître un guerrier emporté par son courage. Semblable au philosophe Mornai, jamais Lescures, au milieu des combats, ne teignit son épée du sang de ses ennemis; humain par tempérament, généreux par caractère, l'ennemi désarmé trouvoit en lui un frère, un protecteur : Laroche-Jaquelin, emporté par son ardeur guerrière, dévoroit des yeux les ennemis qu'il faisoit tomber sous ses coups; et pour pardonner aux vaincus, il lui falloit le sang-froid qu'on trouve rarement après la victoire. Lescures, plus lent à se déterminer, plus prudent, étoit meilleur pour combiner dans le conseil toutes les chances de la fortune, pour disposer une armée et préparer un succès :

Laroche-Jaquelin,

Laroche-Jaquelin, au moment de l'attaque, se précipitant avec impétuosité dans les rangs ennemis, sembloit vouloir surprendre la victoire et l'enlever de vive force. La prudence du premier inspiroit plus de confiance aux Vendéens, au moment de l'attaque : la témérité du second étoit plus propre à ranimer leur courage, au moment critique d'une mêlée. La présence de tous les deux les rendoit en quelque manière invincibles : aussi a-t-on fait la singulière remarque qu'ils ne furent presque jamais vaincus que séparés ; et pour que rien ne manquât à la diversité de caractère de ces deux guerriers, l'un, après avoir vu la ruine de son parti, reçoit le coup mortel en cherchant par ses efforts à rappeler la victoire ; l'autre, en poursuivant en téméraire un malheureux fuyard, vole au-devant d'une mort certaine, et tombe dans un moment où sa chute va entraîner infailliblement la perte de tous les siens.

Tel a été le sort de ces deux vaillans capitaines, auxquels il n'a manqué, pour acquérir une gloire immortelle, que d'avoir combattu contre les ennemis de leur patrie [1].

[1] Outre les chefs des deux partis que je viens de nommer, il en est une infinité d'autres, que celui qui

écrira l'histoire de nos guerres civiles, n'oubliera sûrement pas dans la nomenclature des hommes célèbres qui s'y sont distingués. Sans parler de ceux qui existent encore, je ne peux m'empêcher de regretter que ce Précis rapide ne m'ait pas permis de donner des notices des Beysser, des Beaupuy, des Marceau; et de l'autre côté, des Marigny, des Beauvoilliers, des Rouaran, etc.

CHAPITRE IX.

ÉTAT DU COMMERCE ET DE L'AGRICULTURE DE LA VENDÉE, DEPUIS LA GUERRE.

Je viens de remplir une tâche infiniment pénible, en donnant le Précis historique de tant de sanglantes catastrophes; ce n'est pas sans effort que ma plume a pu se prêter à la description de tant d'horreurs. C'est donc avec un plaisir extrême que je détourne enfin mes regards d'un tableau si hideux, pour les porter sur des objets infiniment plus agréables, l'agriculture et le commerce. Nous allons examiner par quelles progressions ils ont décliné dans la Vendée, par quelles causes ils sont entièrement tombés, et par quels moyens on est parvenu à leur rendre une partie de leur existence.

La campagne de 1792, par les troubles qu'elle occasionna, nuisit beaucoup au commerce de la Vendée; mais comme ces troubles n'éclatèrent que fort tard, l'agriculture

n'en ressentit que de foibles atteintes. Le commerce eut donc presque seul à souffrir : on peut évaluer les exportations de cette année au quart de leur quantité ordinaire, et les importations à la moitié. Il résulte de ce calcul que la Vendée commença à faire une perte considérable sur son commerce.

En 1793, le mal fit de nouveaux progrès; les semailles furent moindres que l'année précédente; tant de bras occupés à la guerre et arrachés à l'agriculture, devoient nécessairement lui porter une plaie mortelle : aussi la récolte de cette année fut-elle réduite au quart de celle des temps ordinaires. Il n'y eut presque aucune exportation; les importations devenues indispensablement nécessaires à la Vendée, continuèrent d'avoir leur cours, quoiqu'on ne puisse guère les évaluer qu'au tiers de celles accoutumées; le numéraire devint donc extrêmement rare dans la Vendée, puisque d'un côté elle étoit obligée d'en débourser, et que de l'autre elle n'en pouvoit recevoir.

La campagne de 1794, ou de l'an II, porta enfin le coup mortel à ces malheureuses contrées. Si d'un côté l'on réfléchit que les Vendéens avoient en partie passé la Loire,

et que les autres, forcés par les détachemens républicains semés, pour ainsi dire, dans toutes les communes, étoient contraints de se cacher dans les bois pour sauver leur vie; si l'on songe que les colonnes infernales avoient incendié toutes les bourgades et chaumières, massacré une partie du reste des laboureurs, brûlé dans les greniers ou dans les aires le blé ou les gerbes, égorgé ou dévoré plus de onze cent mille bœufs[1], une quantité innombrable de brebis et de moutons, emmené ou détruit tous les chevaux et mulets du pays, consumé dans les flammes les laines, les lins, les chanvres et toute espèce de mobilier, on concevra aisément que la Vendée dut être ruinée de fond en comble.

[1] *Voyez* la Note de la page 160.

« Le pillage a été porté à son comble; les militaires, au lieu de songer à ce qu'ils avoient à faire, n'ont pensé qu'à remplir leurs sacs, et à voir se perpétuer une guerre aussi avantageuse à leurs intérêts. Beaucoup de simples soldats ont acquis cinquante mille francs, et plus : on en a vu couverts de bijoux, et faisant, dans tous les genres, des dépenses d'une prodigalité monstrueuse. L'habitude de piller a étendu les effets de cette disposition coupable jusque sur les patriotes, et les richesses de ceux-ci sont devenues mille fois la proie de l'homme envoyé pour les défendre ». (Lequinio, *page* 13.)

L'agriculture et le commerce reçurent donc à la fois un coup mortel, et demeurèrent entièrement anéantis. Si cet état violent eût duré quelques années, je ne fais aucun doute que les Vendéens n'eussent été réduits à la condition des sauvages de l'Amérique, et à vivre comme eux du produit de leurs brigandages chez les peuplades voisines.

La pacification vint enfin rendre le calme à la malheureuse Vendée; l'an III vit luire des jours plus sereins. A l'heureuse nouvelle de la paix, le laboureur sort du bois touffu qui lui a servi de retraite, et va chercher sous les cendres qui couvrent ses foyers, les instrumens aratoires qu'il y avoit cachés; mais en vain veut-il essayer de reprendre ses travaux champêtres, la disette la plus absolue le contraint d'y renoncer. Sans abri contre l'intempérie des saisons, sans bestiaux pour l'aider dans son travail, sans argent pour se pourvoir de semences et de pain pour attendre la récolte, il ne voit de tous côtés que famine, désespoir, et mort certaine. L'agriculture étoit anéantie sans ressource, si les propriétaires ne fussent venus au secours de leurs colons. Quoiqu'épuisés par une guerre si désastreuse, ils font de nouveaux efforts,

vendent les effets les plus précieux qu'ils ont pu conserver, aliènent même une partie de leurs propriétés, ou font des emprunts ruineux pour rebâtir leurs métairies, les peupler de nouveaux bestiaux, et nourrir leurs malheureux cultivateurs. La perte que les propriétaires souffrirent en cette circonstance, est d'autant plus considérable, qu'en sacrifiant une partie de leurs biens pour conserver l'autre; ils se virent en outre contraints non-seulement de remettre aux colons le paiement des années antérieures dont ils n'avoient rien touché, mais encore de stipuler, dans les nouveaux baux à ferme qu'ils contractèrent, que les fermiers jouiroient, pendant quelques années, sans aucune rétribution. Tant de sacrifices et de pertes les appauvrirent au point que la plupart d'entr'eux furent réduits, durant plusieurs années à vivre d'humiliantes charités. D'après ce que je viens d'exposer, on croira facilement qu'il n'y eut en l'an III, dans la Vendée, aucune espèce de commerce, et que conséquemment les importations et les exportations furent absolument nulles.

Pendant l'an IV, le malheureux état de la Vendée fut loin de s'améliorer. Soit que les

laboureurs n'eussent pu donner à la terre les façons nécessaires, soit que l'année fût naturellement stérile, le peu de blé qu'on avoit semé ne réussit point, et le colon retira à peine le peu de semences qu'il avoit confiées à la terre. Forcé d'en acheter pour sa consommation, il vendit, en versant des larmes amères, la moitié du peu de bétail qu'il avoit acheté, et des foins destinés à la nourriture de ses bœufs de charrue, et alla chez ses voisins acheter à grand prix ces blés que la nature avoit semblé lui refuser. D'après ce que je viens de dire, on peut se convaincre que cette année stérile porta le coup de grâce au commerce et à l'agriculture de la Vendée. J'ose avancer qu'à cette époque on n'eût pu trouver dans tout le pays quinze mille francs en numéraire : aussi vit-on les plus riches cultivateurs du pays réduits à la mendicité. Rien n'offroit un coup-d'œil plus attendrissant que de voir ces laboureurs vénérables se rendre, à la faveur de la nuit, dans la maison des propriétaires, solliciter, en gémissant, des secours pour leur famille, dans le plus extrême besoin ; tandis que d'autres, moins timides, alloient de porte en porte demander en plein jour, chez des ci-devant riches, un morceau de

pain qu'ils ne trouvoient pas toujours ; tant la misère étoit générale. Il y a lieu de croire que la plupart des colons eussent abandonné le pays pour aller chercher une terre moins ingrate et moins désolée, si l'apparence de la plus belle récolte, en leur montrant le terme de leurs souffrances, ne leur eût donné le courage de les supporter. La récolte si désirée de l'an V vint enfin apporter quelques adoucissemens au sort des infortunés Vendéens ; mais elle ne put réparer les pertes de l'année précédente. Le laboureur avoit été contraint, par sa misère, de n'emblaver que le tiers de ses terres ; il n'avoit plus de bestiaux à vendre : ainsi tout le soulagement qu'il reçut n'aboutit qu'à l'empêcher de mourir de faim, et à lui rendre un peu d'espoir pour une autre année. Le foin fut presque le seul objet d'exportation ; il n'entra donc que peu de numéraire dans le pays. Les récoltes des années VI et VII furent assez abondantes ; mais par une suite des troubles et des désastres de la Normandie, le bétail fut au plus vil prix [1].

[1] Il n'est aucune province en France dont la prospérité soit plus avantageuse à la Vendée, que celle de la Normandie ; ces deux contrées ne peuvent se passer l'une de l'autre ; le désastre de la première en-

Il a repris faveur dans les deux années subséquentes, l'an VIII et l'an IX; et pour peu qu'il se soutienne encore quelques années, la Vendée peut espérer de reprendre une partie de son ancienne splendeur. Quoi qu'il en soit, on peut dire que ce pays est encore loin d'avoir réparé ses pertes; il commence, il est vrai, à sortir de ses ruines; mais pour le rendre florissant, il faut lui prodiguer des secours infiniment plus efficaces que ceux qu'il a reçus jusqu'à ce jour. Avant de terminer ce Chapitre, je dois parler des efforts que le gouvernement n'a cessé de faire pour réparer les désastres de la guerre civile; quoique jusqu'à présent ils aient été à peu près sans succès, ils n'en font pas moins d'honneur à ses vues bienfaisantes.

Dès la cessation des troubles, les sages pacificateurs sentirent qu'il étoit impossible de

traîna la ruine de la seconde. La Normandie, qui n'élève que peu de bestiaux, a besoin des bœufs d'herbages du Poitou, pour fournir à la provision de la capitale, et pour consommer ses gras pâturages; et réciproquement, le commerce du Poitou languit, dès que les Normands ne se présentent plus à ses foires. Il suit de ce que je viens d'avancer, que la guerre de la Vendée a dû être aussi ruineuse pour les Normands, que celle des chouans pour les Vendéens.

relever la Vendée de sa chute sans les secours les plus puissans et les plus efficaces. On lui avoit tout ôté ; il lui falloit tout rendre. Mais le trésor public étoit épuisé, et ne pouvoit fournir que de foibles ressources ; il fallut les mettre à profit en attendant mieux. Le premier objet qui frappa leurs regards, fut le dénuement absolu d'outils, d'instrumens aratoires et d'aciers ; ils en achetèrent à grands frais, dans les départemens voisins, pour les distribuer aux Vendéens. Mais dans cette distribution, ils firent une faute majeure qui rendit ce secours presqu'inutile : au lieu de s'en charger eux-mêmes, et de les remettre directement à ceux pour lesquels ils étoient destinés, ils se déchargèrent de ces soins secondaires sur les administrations, et par-là manquèrent totalement leur but. Pour obtenir ces secours, il fallut employer des formalités entièrement inconnues à ces cultivateurs. Les administrateurs, pour se mettre à couvert, étoient forcés de les exiger. Sur ces entrefaites Stofflet reprit les armes ; on craignit, ou l'on feignit de craindre qu'ils n'abusassent de ces aciers pour forger des armes contre la république ; et quoique les derniers troubles eussent été entièrement appaisés, on vendit

en dernière analyse tous les outils, instrumens aratoires et aciers entassés pendant si longtemps dans les magasins, au profit de la république : à peine le dixième de ces objets parvint-il à sa destination. Il en sera presque toujours de même de tous les secours dont la distribution sera confiée à des corps. Le malheureux auquel ils sont destinés, ne sait souvent à qui s'adresser; on le renvoie d'un administrateur à l'autre, et quand il parvient à faire prononcer sur son affaire, il faut des délibérations, des homologations, des certificats, des états et un échafaudage de formalités qui finissent toujours par le rebuter : à force de vouloir trop bien faire, on ne fait rien du tout [1].

[1] On paroît enfin convaincu en France de ce principe, que, s'il faut plusieurs juges dans nos tribunaux, il ne faut qu'un homme pour administrer. Il est aussi absurde de supposer que cinq administrateurs dans un département, mettront plus d'ensemble et de célérité dans l'exécution des actes du gouvernement, que de croire que vingt généraux, avec un pouvoir égal, seroient plus propres à gagner une bataille. Les Athéniens, entêtés de leur système démocratique, nommèrent sept chefs pour commander dix mille hommes, lors de la première invasion des Perses; la division qui régnoit dans cette armée eût entraîné une déroute com-

La seconde faveur que la Vendée reçut du gouvernement, fut la remise de la plus grande partie de ses contributions directes. Cet acte de justice et de bonté ne peut être trop loué, et doit exciter la reconnoissance des Vendéens ; mais je soutiens que le plus habile et le plus âpre financier n'eût su tirer la dîme de ces contributions d'un pays aussi ruiné: cette décharge étoit donc devenue indispensablement nécessaire; et si le commerce ne rend à la Vendée une nouvelle vie, il lui sera, pendant bien des années, difficile de se passer de ce secours. Quoi qu'il en soit, tous les moyens partiels qu'on a jusqu'ici employés, sont encore bien loin de lui avoir fait oublier ses désastres. J'ose avancer, sans crainte d'être démenti, qu'il n'est point encore aujourd'hui de pays plus misérable. La principale raison de cette détresse est, sans con-

plète, si le sage Aristide n'eût persuadé à ses collègues de remettre le commandement au seul Miltiade : le succès de la journée de Marathon dut convaincre les Athéniens qu'il y a loin d'une théorie captieuse à une pratique certaine, et que, malgré tout le bavardage de leurs orateurs, il n'en restoit pas moins démontré qu'une seule tête pouvoit seule faire mouvoir un vaste corps.

tredit, la rareté du numéraire ; rareté due, ainsi que je l'ai déjà dit, aux suites de la guerre civile, aux dévastations, aux incendies, à la perte des bestiaux et au besoin de rebâtir les maisons et les chaumières. Si l'on ajoute à cette raison principale la chute entière du commerce, le besoin des importations les plus urgentes, et le peu de charges locales[1] et d'impôts qu'il a fallu payer, on ne sera pas surpris de cette disette absolue.

Cet inconvénient se fait encore si vivement sentir dans la Vendée, que les percepteurs, forcés par des contraintes et des exécutions, à sévir contre les contribuables, ne peuvent percevoir le montant de leurs rôles, sans employer une nuée de recors et d'huissiers qui, par-tout errant dans les communes, exploitent, saisissent, vendent et multiplient les frais au point, que si l'on n'y

[1] Le gouvernement crut ne pouvoir faire mieux, en l'an IV, que de permettre aux administrateurs de fixer eux-mêmes le montant des charges locales. L'expérience a confirmé le danger d'une pareille permission. Les abus que cette mesure a entraînés, me font croire qu'on se gardera d'y avoir désormais recours : sans vouloir entrer dans aucun détail, je me bornerai à dire que, dans beaucoup de cantons, les charges locales ont excédé le quart des contributions directes.

met ordre, ils auront bientôt absorbé tous les dégrevemens ci-devant accordés à la Vendée. Je sais, et les laboureurs vendéens le savent comme moi, que les besoins du trésor public sont urgens, et que les contributions sont le nerf de l'état : aussi a-t-on vu plus d'une fois ces malheureux colons traîner aux foires pour acquitter leurs impôts, des bestiaux souvent essentiels à l'agriculture, et les vendre à moitié prix de ce qu'ils en eussent retiré deux mois plus tard. Dans aucun temps on ne les a vus se plaindre, ni faire entendre aucun murmure ; ils attendent avec confiance le moment où le gouvernement portera ses regards sur leur pénible situation, et compatira à leur malheureux sort.

Telle est l'exacte vérité que je lui mets sous les yeux; quoi qu'on ait pu lui insinuer de contraire, je ne crains point qu'on me taxe d'exagération.

Je viens de faire voir par quelle suite de désastres la Vendée a vu tomber son agriculture et son commerce; il me reste à démontrer par quels moyens on peut lui rendre non-seulement ce qu'elle a perdu, mais encore lui donner un nouvel éclat. Quoique peu versé dans l'utile science de l'économie poli-

tique, j'oserois répondre que si mes vues étoient adoptées, ou telles autres équivalentes, le sort malheureux de la Vendée seroit bientôt amélioré. Puisse mon zèle pour le pays qui m'a vu naître, passer dans tous les cœurs et y répandre ce vif intérêt, cette commisération touchante, que doivent nécessairement inspirer les longs malheurs d'une contrée couverte encore de débris !

Mais avant que de démontrer des théorèmes, les mathématiciens commencent souvent par avancer les axiomes qui leur servent de fondement. A leur exemple, je veux ici, avant de parler des moyens par lesquels on peut opérer un si utile changement dans la Vendée, exposer les principes politiques et moraux sur lesquels est basé le système que je me propose de développer.

CHAPITRE

CHAPITRE X.

MOYENS PRINCIPAUX DE RESTAURATION.

On peut regarder comme des axiomes politiques les vérités suivantes :

1°. La subsistance est la source de la population.

2°. Cette subsistance a deux racines : l'agriculture et le commerce.

3°. Il faut des débouchés commodes aux productions de ces deux objets.

4°. Sans canaux, sans rivières navigables, et sans grands chemins, peu ou point de commerce.

5°. L'accroissement du commerce a toujours haussé le prix des terres, et par conséquent vivifié l'agriculture.

6°. Le gouvernement doit toujours porter sa dépense aux lieux où sa recette languit.

7°. Quand il faut forcer le peuple au paiement de sa dette, c'est un signe certain que la dette est trop forte, ou qu'il y a abus dans la perception.

8°. Il n'y a point de bourses dans lesquelles on puisse toujours puiser sans y rien remettre.

9°. Autant de terres incultes, autant de pertes pour l'état.

10°. Les agens secondaires du gouvernement doivent toujours être placés au centre des pays qu'ils administrent.

Je prie le lecteur de relire ces axiomes politiques, de s'en pénétrer, par la raison que c'est absolument sur ces principes qu'est basé le système que je vais exposer. Si les bornes que je me suis prescrites me permettoient d'entrer dans des détails, je développerois chacun de ces axiomes, et je les soutiendrois par une longue série de raisonnemens ; mais je crois cette mesure inutile pour les hommes de bonne foi : quant aux autres, je déclare que ce n'est pas pour eux que j'écris. Je sais, au reste, que le plan que je vais proposer va trouver un grand nombre de contradicteurs ; il choque trop de passions, trop d'intérêts, pour qu'il ne s'élève pas contre lui une foule de réclamations ; mais j'en appelle d'avance à l'impartiale raison, et à l'inflexible voix de l'intérêt général : si elles sont écoutées, mon projet ne peut que réussir, et la Vendée a gagné sa cause.

Au nombre des moyens que je vais proposer, il en est de secondaires qui pourroient bien opérer des effets salutaires, mais qui ne sauroient couper le mal dans ses racines. Il en est de généraux qui seuls peuvent parvenir à ce but : c'est par ces derniers que je vais commencer, me réservant de répondre aux objections que l'on pourroit faire contre eux, aussitôt que je les aurai exposés.

Le premier de ces moyens est, sans contredit, de placer dans le centre de la Vendée la préfecture, l'école centrale et les autres établissemens de ce genre.

Le second est de rendre le Thoué navigable, et même la Sèvre-Nantaise, si, comme on me l'a assuré, cette rivière peut le devenir à dix lieues de son embouchure.

Le troisième est de construire deux grandes routes qui se couperoient à angles droits au point que j'indiquerai plus bas : la première conduiroit de Poitiers à Nantes, en passant par Parthenay, sur les bords de la Sèvre et à Chollet ; la seconde conduiroit de Thouars aux Sables-d'Olonne, en passant au point situé sur la Sèvre dont je viens de parler, à La Châteigneraie et à Fontenay.

Le quatrième moyen est de rendre une nou-

velle activité à nos ports du Poitou, d'y attirer les étrangers par des foires franches, et par la permission d'exporter librement les laines, les lins, les bestiaux, les sels, et même les blés.

Chacun de ces moyens a besoin d'être développé; c'est ce que je vais entreprendre de faire sommairement, en me recommandant à l'indulgence, à l'impartialité et à l'attention de mes lecteurs.

D'après un des axiomes que je viens d'établir, il est essentiel à la prospérité publique, que les agens secondaires du gouvernement résident dans le centre des pays qu'ils administrent. A l'exception de quelques cantons de la Basse-Vendée qui avoisinent Fontenay, ce pays a le droit d'élever, à ce sujet, les plus justes réclamations. Dans une étendue de plus de trois cents lieues carrées, elle ne possède aucun établissement, aucune grande route, aucun canal; en un mot, aucun de ces moyens régénérateurs, si libéralement prodigués aux capitales voisines. Autant la Vendée a d'actions de grâces à rendre à la nature pour les bienfaits dont elle l'a comblée, autant elle a droit de se plaindre de l'oubli des divers gouvernans, qui tous ont paru la dédaigner jusqu'à ce jour. Ce sera sans doute un sujet d'étonne-

ment pour la postérité de voir que, dans un espace aussi étendu, au sein d'une des plus riches contrées de la France, aucun homme de génie n'ait encore songé à bâtir une ville, car on ne peut raisonnablement donner ce nom aux misérables bourgades qui en ont jusqu'à ce jour été décorées. Si le fastueux Louis XIV, qui dépensa tant de millions à bâtir Versailles, les Invalides, et tant de châteaux inutiles; si ses petits-fils, non moins dissipateurs, qui, succombant sous le poids de la dette publique, n'en élevèrent pas moins à grands frais des colisées, des panthéons et d'autres édifices ruineux; si ces princes, dis-je, avoient consacré la centième partie des sommes que leur ont coûté ces somptueux et vastes monumens, à vivifier l'agriculture dans les provinces, à y bâtir des villes, à y établir des manufactures, et à d'autres établissemens de ce genre, ils auroient non-seulement rendu la France l'empire le plus florissant de l'Europe, mais encore ils lui auroient épargné une partie de ces secousses politiques qui lui ont coûté tant de trésors et de sang. Au reste, qu'on ne pense pas que les rois aient été seuls coupables de cette odieuse dissipation : n'avons-nous pas vu les

jacobins, dans leur délire, consacrer des millions à la fabrication de ces piques si vantées, avec lesquelles ils vouloient, disoient-ils, briser les trônes de l'Europe, et qui ont fini par en devenir la risée? Combien n'a-t-on pas vu de factions dominantes élever des monumens, renversés le lendemain par un parti plus puissant! Si l'on veut calculer les frais de l'apothéose de Marat et de tant d'autres non moins ridicules, les gaspillages du garde-meuble, des maisons royales, et des châteaux des plus riches propriétaires de la France, on ne peut s'empêcher de gémir, en voyant le mal qu'on a fait, et le bien qu'on eût pu faire; on est, en un mot, forcé d'avouer, que si la providence divine ne veilloit constamment à la conservation de son ouvrage, il y auroit long-temps que les passions humaines auroient bouleversé le monde, et l'auroient replongé dans le chaos. J'espère que le lecteur me pardonnera cette digression, qui n'est, au reste, que trop liée au sujet que je traite: j'y reviens.

J'ai dit plus haut que la Vendée ne possédoit aucun établissement dans son sein; il est de fait qu'il n'est aucun pays en France qui ait le droit d'élever des réclamations

mieux fondées sur ce sujet. Il seroit trop long et trop fastidieux de donner la carte topographique de tous les départemens dont la Vendée fait partie; je me bornerai donc à la description de celui que j'habite (celui des Deux-Sèvres), qui comprend dans son arrondissement les cantons de Bressuire, des Aubiers, de Châtillon; en un mot, la moitié de la Haute-Vendée.

Si l'on consulte la position du chef-lieu de ce département, on verra qu'il n'étoit guère possible de le plus mal placer. Le département des Deux-Sèvres, resserré, ou plutôt écrasé à sa partie méridionale et occidentale, par le voisinage de ceux de la Vendée et de la Charente-Inférieure, peut être considéré sous la forme d'un angle aigu [1]. Cette forme une fois donnée, je demande à tout homme de bon sens, et pour qui l'intérêt général est la suprême loi, s'il est de justice, au lieu de fixer le point central au milieu de la largeur, et en même temps de la longueur des côtés, de le porter précisément au point de l'intersection

[1] Sa forme est celle d'un polygone irrégulier; mais comme le chef-lieu est placé au point d'intersection d'un des angles, je soutiens qu'il peut être considéré sous la forme que je lui donne.

de l'angle dont je viens de parler. Telle est pourtant la position de Niort, chef-lieu de ce département. Le gouvernement, pour s'assurer de ce que j'avance, n'a qu'à jeter les yeux sur la carte topographique du pays, il sentira l'injustice de ce placement, contre lequel les cantons septentrionaux ont si long-temps et si vivement réclamé.

Je sais que les habitans de Niort ont constamment montré leur attachement pour la révolution, qu'ils méritent des égards : mais voudroient-ils sacrifier l'intérêt général à ces considérations? c'est ce que je ne puis croire. Je vais m'attacher à combattre les deux principales objections qu'ils ont faites jusqu'à ce jour, contre tout projet de changement de chef-lieu.

Ils prétendent d'abord qu'en cas d'invasion de la part des Anglais, il seroit plus facile de donner de Niort les ordres nécessaires, de diriger les gardes nationales, en un mot, de prendre toutes les mesures pour les repousser. Au premier aperçu cette objection peut paroître spécieuse, mais elle tombe d'elle-même aussitôt qu'on se donne la peine de l'examiner. En effet, les Anglais ne pouvant venir que par mer, il faudroit supposer qu'il

n'y auroit aucune place de première ligne dans le cas de leur opposer de la résistance ; tandis que La Rochelle et les ports voisins sont dans un tel état de défense, qu'il est à présumer que, si les Anglais tentoient jamais une descente, ils dirigeroient leurs forces sur un tout autre point. Ainsi, non-seulement cette objection ne peut être d'aucun poids, mais encore je soutiens qu'on peut la rétorquer contre ceux qui la proposent ; car, s'il s'élève des troubles dans l'intérieur du département, et l'expérience n'a que trop fait voir que ce danger étoit plus à craindre que la chimérique descente des Anglais, je demanderai comment les agens du gouvernement, placés à l'extrémité de l'angle, pourront prendre ces mesures promptes et du quart d'heure, qui seules peuvent étouffer les séditions dès leur naissance ?

Brutus eût-il déjoué à Rome la trahison des partisans de Tarquin ; les rois de Lacédémone eussent-ils prévenu la révolte des ilotes, s'ils eussent été placés à vingt lieues du théâtre de ces complots ? Avouons donc de bonne foi que la Vendée n'eût jamais fait de si grands progrès ; bien plus, que la guerre civile eût été étouffée dès son origine, si les corps ad-

ministratifs eussent été établis dans son sein. La présence et l'autorité des organes des loix eussent contenu dans le devoir le peu de mutins qui ont fomenté cette guerre ; le Vendéen, mieux éclairé sur ses vrais intérêts et sur l'énorme disproportion de ses forces, n'eût point osé commettre ses propriétés et son existence au hasard d'une lutte si inégale, et nous n'aurions pas aujourd'hui à gémir sur les ruines qui couvrent ces malheureuses contrées.

La seconde objection n'offre rien de plus solide. Les habitans de Niort prétendent qu'on ne sauroit trouver dans le centre aucune ville susceptible, par son étendue et ses bâtimens, de recevoir les principales autorités. Cette objection tombe d'elle-même, si l'on peut démontrer qu'il est possible de trouver une ville capable de remplir ce but. Or, le lecteur va se convaincre qu'il n'est pas difficile de trouver ce nouvel emplacement. Après avoir ainsi réfuté les objections, je vais m'attacher à démontrer les inconvéniens qui résultent de l'ordre actuel des choses.

Le plus grave sans doute est celui dont les administrés ont tant à se plaindre, d'être éloignés, autant que possible, des agens dont

ils peuvent seuls obtenir justice. La plupart d'entr'eux, ne pouvant entreprendre des voyages aussi dispendieux, sont dans la dure nécessité de négliger leurs affaires, et d'abandonner des réclamations fondées.

En second lieu, l'instruction qui est l'ame d'une république, ne peut se propager, et reste concentrée dans un coin privilégié du département, sans que la majeure partie des administrés puisse en profiter. On ne cesse de crier qu'il faut répandre l'instruction dans la Vendée, que c'est le seul moyen de prévenir de nouveaux troubles; je demanderai comment de malheureux propriétaires, ruinés, pourront entretenir leurs enfans dans des écoles centrales placées à vingt lieues de leur domicile. Espère-t-on que de simples maîtres d'école, décorés du nom fastueux d'instituteurs, suffiront pour répandre ces précieuses lumières dont ils n'ont pas la moindre idée?

Il résulte en dernière analyse de ce que je viens d'exposer, que la ville de Niort a pour voisins tous ceux qui n'ont aucune relation avec elle, tandis que ceux que leurs affaires y conduisent en sont beaucoup trop éloignés. J'ose m'avancer davantage: je soutiens que

l'établissement même du département porte en lui-même un vice radical, et qu'il n'en est aucun dans toute la France de plus mal distribué.

Le lecteur doit se rappeler que, lors de la formation de ces établissemens, les députés des diverses villes assiégeoient le comité de constitution. Chacun vouloit avoir un département pour sa ville; et comme les grandes cités avoient un grand nombre de représentans et d'amis, il n'est pas étonnant que, sans égard pour la centralité, elles ne l'emportassent souvent sur leurs concurrentes. Ce que je viens de dire est absolument l'histoire de Niort. Le voisinage de Fontenay qui n'en est qu'à quatre lieues, celui du département de la Charente qui lui est limitrophe, arrêtèrent long-temps le comité de constitution; mais enfin les sollicitations l'emportèrent, il fut résolu que Niort auroit un département. Il est vrai que, pour obvier aux nombreux inconvéniens qui résultoient de ce placement, il fut convenu que St-Maixent jouiroit alternativement du même avantage. Mais les députés de Niort n'eurent pas de peine, deux ans après, à faire supprimer cet alternat incommode, et leur ville fut maintenue en

possession d'un si précieux dépôt. Comme il est assez ordinaire qu'un abus en entraîne un autre, en voulant former un département à Niort, on fut obligé de démembrer celui de Fontenay, et l'on gâta d'un seul coup l'arrondissement de tous deux. Ainsi, au lieu de donner au département de la Vendée les parties de Niort, St-Maixent et Melle qui lui convenoient si bien, et de distribuer les autres parties de ces districts, soit dans le département de la Charente-Inférieure, soit dans celui de la Vienne, dont elles sont respectivement voisines, on usurpa une partie du territoire même de Fontenay; les deux villes limitrophes devinrent frontières de leur département, et ne conservèrent l'une à l'égard de l'autre qu'un rayon de deux lieues d'étendue. Ce projet une fois adopté, il falloit joindre à ce nouveau département un nombre suffisant de districts : on ne pouvoit les prendre ni au midi, ni à l'occident de Niort; il fut donc indispensable de se tourner vers la partie septentrionale : en conséquence, les districts de Thouars et de Châtillon furent choisis pour former le complément, ou, pour mieux dire, furent sacrifiés à de vaines convenances.

Il résulte de ce que je viens de démontrer, qu'il est essentiel de refondre entièrement le département des Deux-Sèvres ; ses bases sont trop vicieuses, pour espérer qu'on puisse en former un tout arrondi. Etranglé vers son midi, il a trop d'étendue vers le nord ; et quoi qu'on puisse faire, on ne pourra jamais trouver un centre commun aux relations des habitans de Niort et d'Argenton, de Châtillon et de Chef-Boutonne ; les distances entre ces diverses contrées sont trop considérables, et les mœurs trop disparates ; en un mot, il faut à la Haute-Vendée un établissement formé dans son sein et un régime particulier. Ce cas une fois donné, voici le nouveau plan que je propose.

Distribuez les parties du district de Niort, de St-Maixent et de Melle dans les départemens voisins, de la manière que je viens d'indiquer. Portez votre établissement central dans le sein de la Haute-Vendée, sur les bords de la Sèvre-Nantaise (et ce lieu me paroît devoir se trouver entre La Forêt-sur-Sèvre et Châtillon); composez ce nouveau département des parties des ci-devant districts de Parthenay et de Thouars, en suivant le cours du Thoué ; de Vihiers, de Chollet ; des territoires

de Mortagne, Châtillon, Bressuire, Argenton, La Forêt-sur-Sèvre, et des terrains situés à sept lieues au-delà de cette rivière ; et vous aurez un département arrondi, non moins considérable que celui des Deux-Sèvres. Ce plan, au premier coup-d'œil, présente des difficultés apparentes : je vais entreprendre de les résoudre.

On pourra me demander ce que deviendront les parties des districts de Thouars et de Parthenay, situées au-delà du Thoué, si ce projet est adopté. Je répondrai à cette objection, qu'on peut conserver dans le nouveau département les cantons les plus voisins, et que les autres seront très-satisfaits d'être réunis au département de la Vienne, ayant plusieurs fois sollicité cette faveur.

On m'objectera aussi que, par ce plan, j'enlève aux départemens de la Vendée et de Mayenne et Loire, une partie de leur territoire. Je répondrai que quant au premier, sa perte est très-avantageusement compensée par les nouveaux cantons qui lui sont attribués ; et que quant au second, il aura peu à regretter quelques cantons dévastés, que le grand éloignement du chef-lieu empêche de se réparer; qu'en second lieu, il conserveroit une partie des

arrondissemens de Vihiers et de Chollet, ce qui réduiroit sa perte à peu de communes ; qu'enfin ce département a beaucoup trop d'étendue, excédant les départemens voisins de près d'un tiers, ce qui est contraire aux principes républicains qui s'appliquent nécessairement à la division du territoire, comme à toute autre partie.

Enfin, me dira-t-on, comment pourrez-vous loger vos administrations dans un bourg, ou même en rase campagne ?

Je réponds à cette objection, qu'après l'incendie de tant de villes dans la Vendée, rien ne seroit plus glorieux pour ceux qui gouvernent, que d'établir une colonie au milieu de ces ruines, et d'y bâtir une ville digne de ses fondateurs. Tout semble y inviter ; les matériaux en tout genre qui y abondent, et y sont au prix le plus vil, l'heureuse position sur la Sèvre, sur les bords de laquelle étoient élevées autrefois des manufactures qu'on pourroit faire refleurir : ajoutez à ces considérations, que la plupart des habitans de Châtillon, de Bressuire et de Mortagne, dont les habitations ont été brûlées, et qui, faute de moyens pour les réparer, sont encore exilés dans les départemens voisins, embrasseroient avec

ardeur

ardeur l'occasion de rentrer dans leur patrie, et s'établiroient avec joie dans la nouvelle ville. Tout semble donc engager le gouvernement à l'exécution de ce projet louable et généreux. Les avances qu'il seroit obligé de faire, lui seroient bientôt avantageusement remboursées ; avant vingt ans, les frais de cet établissement lui seroient rendus ; et sans avoir épuisé le trésor public, il se verroit couvert de la gloire immortelle d'avoir tiré de ses ruines un pays florissant, et de mériter par un bienfait si signalé la reconnoissance et les bénédictions de la Vendée entière.

Il me semble déjà entendre ces froids calculateurs, dont le regard politique ne pourra jamais s'agrandir, me répondre : « Dans quelle dépense voulez-vous jeter le gouvernement? Ignorez-vous qu'obligé de soutenir une guerre ruineuse, il ne sauroit disposer d'aucun fonds pour réaliser votre projet » ?

Je me bornerai à leur répondre, que c'est faire une injure au gouvernement que de dire qu'il ne réserve aucun fonds pour l'encouragement de l'agriculture, tandis que tous ses soins sont portés vers cette intéressante partie, qu'il ne cesse de promettre des primes à ceux qui se distingueront dans la culture des terres,

qui feront de nouvelles plantations, de nouvelles expériences, et de leur offrir pour ces objets toutes sortes d'encouragemens et d'avances. Le gouvernement est trop éclairé, pour ne pas sentir qu'on ne peut rien tirer d'un fonds sans y rien remettre; que toute terre inculte est perdue pour l'Etat; que consacrer quelqu'argent à la restauration d'une province, c'est semer pour recueillir avec abondance, c'est prêter ses fonds au plus haut intérêt, et ouvrir des sources intarissables à la prospérité publique : il doit sentir, dis-je, qu'en rendant à l'agriculture et au commerce une province ruinée, c'est accroître dans l'état les moyens de subsistance, et conséquemment la masse de la population; que du moment enfin, que sa recette languit dans un coin de la France, il doit s'empresser d'y porter une partie de sa dépense, puisque, malgré les ressources les plus ingénieuses du fisc, il est impossible de puiser toujours dans une bourse sans la remplir. Tel est aujourd'hui le sort de la Vendée; toute ruinée et dévastée qu'elle est, elle porte le même fardeau qu'avant la guerre qui l'a conduite à sa perte. Aussi succombe-t-elle sous le poids de ses impôts; le laboureur est obligé de prendre sur sa sub-

sistance pour les acquitter ; encore les percepteurs sont-ils contraints, pour remplir leurs rôles, d'employer le ministère d'une foule de recors et d'huissiers, ce qui seul, d'après le septième axiome que j'ai avancé, suffit pour me convaincre que la dette est trop forte, et que le gouvernement sentira la justice de diminuer l'impôt, ou de donner de nouveaux moyens de l'acquitter. Le meilleur de ces moyens et le plus efficace sans doute, est celui de fonder la colonie que je propose. Tous les gouvernemens anciens et modernes ont senti la nécessité de ces établissemens. Sans parler d'Alexandrie et de tant d'autres villes qui maintinrent sous la dépendance d'Alexandre les empires qu'il avoit conquis, ne savons-nous pas que Rome et Carthage, ces républiques si florissantes, ne parvinrent au plus haut degré d'élévation que par leurs colonies? Nous remarquons même que ce fut dans le cours de leurs guerres les plus cruelles, que ces sages républiques crurent devoir établir des barrières entr'elles et des sujets ou alliés indociles ou inquiets. Carthage eût-elle si long-temps conservé sans Carthagène ses possessions d'Espagne ; et sans ses colonies sur le Rhin, Rome eût-elle pu contenir pendant plusieurs siècles

les efforts et les irruptions des peuples belliqueux de la Germanie ?

Ce fut au milieu des guerres d'Afrique, de Perse et d'Italie, que l'empereur Justinien bâtit ou rétablit dans ses états plus de cent cinquante villes ; et, comme Evagre l'a judicieusement observé, la gloire qu'il retira de ces établissemens paroîtra plus brillante aux yeux de la postérité que celle dont le couvrirent les victoires éclatantes des Bélisaires et des Narsès. Mais pourquoi chercher des exemples étrangers ? Ne fut-ce pas au milieu des guerres cruelles qui menaçoient la France de sa ruine, que François Ier et Louis XIV, tout fastueux et dissipateurs qu'ils étoient, édifièrent des villes, creusèrent des canaux, créèrent des ports et joignirent des mers ? Et la république française, non moins puissante que Rome sous ses Scipions, et que la France sous son Charlemagne, ne pourroit entreprendre de bâtir une ville dans un pays dévasté, dont dépend la restauration d'une province, l'avantage de l'état, et la prospérité publique !..., Mais c'est trop m'arrêter à des objections frivoles ; je craindrois, en poursuivant, de blesser la dignité d'une nation magnanime ; je m'arrête et reviens à mon sujet. Je

me suis un peu étendu sur les développemens du premier moyen que j'ai indiqué, parce que je le regarde comme la base fondamentale de mon projet. Je passe au second, et je vais démontrer que la navigation du Thouë et de la Sèvre peut contribuer puissamment au rétablissement de la Vendée.

D'après le quatrième axiome que j'ai posé, il est certain que, sans canaux, les pays les plus fertiles ne peuvent devenir florissans; dès que le vil prix des denrées arrête les efforts de l'industrie, le laboureur perd courage, et il ne lui est plus possible de se livrer à aucune espèce de spéculation : or, la difficulté des transports est ce qui met le plus d'entraves à l'industrie; dès que les frais de charrois absorbent les deux tiers du produit des exportations, le colon rebuté néglige la culture de tous les objets dont le transport est difficile. Son superflu est en quelque manière perdu pour lui, et le plus souvent, faute de débouchés, la pauvreté l'assiége au sein de l'abondance. Les canaux sont donc d'une si grande importance, que la prospérité d'un pays peut se mesurer par le nombre de ceux qu'il renferme en son sein. La Chine, accablée du fardeau de son immense population, ne subsiste

qu'à la faveur de ses rivières navigables ; la Hollande, au sein de ses marais, trouve sa prospérité dans la facilité de ses transports, tandis que la majeure partie de la fertile Pologne trouve la misère au milieu de l'abondance. Dans notre république, tous les habitans des bords de la Seine, du Rhône et de la Loire, nagent dans l'opulence, tandis que ceux des provinces non moins fertiles du Berry et du Poitou peuvent à peine recouvrer assez de numéraire pour acquitter leurs impôts. Tous ces exemples servent à démontrer qu'il n'est point de commerce sans canaux ou sans rivières navigables. Quoique la Vendée ne soit arrosée que par des rivières assez peu considérables, néanmoins il est possible d'améliorer son sort en cette partie. Le Thoué, pour être navigable, n'attend plus qu'un acte de la volonté du gouvernement. Il y a quelques années que l'intendant de Poitiers Lenain s'étoit occupé de cet objet. Un ingénieur, envoyé par lui sur les lieux, fut chargé de lever les plans et de présenter des mémoires. Ces pièces intéressantes ont été dans le temps déposées au secrétariat de l'intendance, et il ne sera pas difficile au gouvernement de se les procurer. Quoi qu'il en soit, l'état déplo-

rable des finances, les malheurs qu'entraînèrent les guerres maritimes de la fin du règne de Louis XV, empêchèrent le gouvernement de donner aucune suite à ce louable dessein ; et quoique l'ingénieur ne demandât pour son exécution qu'une somme assez modique, il ne put l'obtenir. Rien ne seroit plus glorieux aujourd'hui pour le gouvernement que de reprendre un projet si utile. Il n'est peut-être en France aucune entreprise de ce genre qui entraînât moins de dépenses. Il ne s'agit que d'ouvrir quelques portes sur plusieurs chaussées, et de creuser en deux endroits où se trouvent des bas-fonds, comme on a fait au-dessus de Montreuil-Bellay, où avec cent mille francs de frais, on a rendu la même rivière navigable jusqu'à Saumur, situé à trois lieues de distance. Il ne s'agit donc, en dernière analyse, que d'user des mêmes procédés jusqu'à Thouars, distant de quatre lieues de Montreuil. Je suis persuadé qu'avant dix ans les droits de péage qu'on pourroit établir sur cette rivière, auroient remboursé le gouvernement de toutes ses avances. Ce projet, si facile et si peu dispendieux, seroit de la plus haute conséquence pour la Vendée, et la rendroit avant dix ans aussi florissante qu'elle est au-

jourd'hui misérable. Tout le superflu des productions vendéennes, voituré par terre à peu de frais jusqu'à Thouars, sur la route dont je vais parler plus bas, y seroit embarqué sur le Thoué, conduit à Saumur, Tours, Orléans, et, passant par le canal de Briare, pourroit pénétrer jusqu'à la capitale. Paris jouiroit aussi de la surprise et de l'avantage de voir des marchands vendéens débiter leurs denrées dans ses ports.

La navigation de la Sèvre-Nantaise offriroit des avantages non moins précieux à la Vendée. Je ne me permettrai aucun détail sur les moyens qui pourroient rendre cette rivière navigable, avouant au gouvernement que je n'ai à lui présenter à ce sujet que les témoignages de quelques hommes instruits, qui m'ont assuré qu'il seroit possible de la naviguer à dix lieues de son embouchure, ce qu'il est à même de faire vérifier par ses ingénieurs. Je me bornerai à observer qu'il en est plusieurs qui, dans de pareils examens, trouvent qu'il est beaucoup plus facile de trancher le nœud gordien que de le dénouer, ce que le gouvernement aura sans doute le soin de prévenir. Au reste, l'avantage que la Vendée retireroit de cette navigation, seroit

incalculable. Tandis qu'une partie de ses productions, à la faveur du Thoué, pourroit se débiter jusque dans la capitale, l'autre, en descendant la Sèvre, atteindroit les rives de la Loire, se vendroit avantageusement dans les marchés de Nantes, et même pourroit, dans le port de cette ville ou dans celui de Paimbœuf, être chargée sur les vaisseaux espagnols ou hollandais que le commerce y attire journellement.

Je viens de démontrer les avantages que la Vendée retireroit de la navigation de la Sèvre et du Thoué ; je passe au troisième moyen que j'ai indiqué, celui de la construction de deux grandes routes.

Si l'argent fait le nerf du corps politique, on peut dire que les grands chemins en sont les veines ; seuls, ils ont plus fait pour la conservation de l'empire romain, que toute la valeur de leurs capitaines ; la révolution française leur doit ses progrès, et la république une partie de ses victoires. Quand la barbarie qui succéda aux règnes des Constantin et des Théodose, eut entièrement fait disparoître ces anciens monumens de la gloire romaine, le commerce fut anéanti dans l'Europe. Cette belle partie du monde devint un

repaire de sauvages ; les sciences et les arts disparurent ; on fut réduit aux échanges de denrées entre cantons voisins ; les royaumes limitrophes devinrent des pays inconnus , avec l'amour du luxe, s'éteignirent le goût et l'industrie ; en un mot, si la dégradation des voies romaines entraîna la ruine du commerce, celle de ce dernier plongea l'Europe dans les plus épaisses ténèbres de l'ignorance et de la féodalité.

Depuis la renaissance du commerce et des arts, tous les gouvernemens se sont empressés de faire construire des grandes routes dans leurs états respectifs. La France, par le nombre de celles qu'elle renferme, est peut-être la contrée la mieux partagée en ce genre; mais tandis que la plupart de ses départemens jouissent d'un si précieux avantage, la plus grande partie de la Vendée en est totalement privée. A l'exception des deux routes latérales de Saumur à Chollet, et de Montreuil à Parthenay, dans un espace de près de deux cents lieues carrées, je ne connois aucun chemin qu'on puisse regarder comme praticable : aussi la majorité des habitans de la Haute-Vendée n'a-t-elle pas plus de communication avec Fontenay, Nantes et les autres

villes limitrophes, qu'avec l'Allemagne et l'Italie. Le gouvernement doit sentir combien cette privation est propre à éteindre toute industrie chez le Vendéen, à le concentrer dans ses foyers, à en faire un peuple à part, et en un mot, à s'opposer à tous progrès de civilisation. Le seul moyen d'obvier à ces inconvéniens est celui que je propose. Il est donc indispensable de construire deux grandes routes, qui se coupent à angle droit près de la nouvelle ville dont j'ai parlé. La première conduiroit de Poitiers à Nantes, et la seconde, de Thouars aux Sables-d'Olonne, en suivant les points que j'ai indiqués plus haut. J'observerai à ce sujet que, dans la construction de la première de ces routes, on pourroit travailler sur les bases de l'ancienne voie romaine dont on découvre encore des vestiges [1]. J'ajouterai que la grande route de Poitiers à Parthenay étant déjà confectionnée, le quart de l'ouvrage se trouve fait. La seconde des routes que je propose, pourroit servir de communication entre Paris, Fontenay et les Sables; elle abrégeroit au moins de vingt lieues le chemin usité jus-

[1] On en voit des traces dans le bourg de Forges, et près de la Maison-Neuve.

qu'à ce jour. J'observerai à ce sujet qu'il est étonnant que, jusqu'à cet instant, le gouvernement n'ait point songé à changer la route ordinaire de Paris à La Rochelle, et à diriger ses courriers par Le Mans, La Flèche, Saumur, Thouars, Parthenay, Niort, etc. etc. ce qui procureroit aux voyageurs l'avantage d'abréger leur route, de trouver des vivres à un prix fort inférieur de celui qu'ils sont contraints de payer ; et en un mot, à trouver des chemins beaucoup plus commodes. La Vendée retireroit de ces changemens l'avantage de débiter le superflu considérable de ses foins, et elle ne se verroit plus forcée de les faire consommer d'une manière désavantageuse, ou de les livrer au plus vil prix. Ce dernier changement ne peut entraîner qu'une foible dépense; tous les grands chemins sont en état ; il ne faut que réparer quelques ponts et établir des postes. Si le gouvernement daigne adopter mes vues, et faire construire les routes que je propose, il ne manquera plus rien à la Vendée, et sa prospérité sera désormais assurée. La première route coupera son nouveau département d'orient en occident, et la seconde du nord au midi ; l'une facilitera ses exportations dans les départe-

mens de l'intérieur, et l'autre lui ouvrira en tout temps des communications faciles avec les ports de mer. Outre ces deux grands chemins qui traverseroient toutes les parties intérieures du département, elle en possède déjà deux latéraux; celui de Thouars à Parthenay, et celui de Doué à Chollet, dont les avantages sont incalculables. Il y auroit donc peu de départemens dans la république, où les communications en tout genre seroient plus faciles, et où conséquemment le commerce et l'industrie pourroient jeter de plus profondes racines.

Après avoir démontré les avantages que la Vendée retireroit des grandes routes proposées, je vais passer au quatrième moyen que j'ai indiqué, et faire voir par quels moyens on peut donner une nouvelle activité à ses ports.

Le commerce maritime est devenu si nécessaire à la prospérité des états, il est si bien lié à la vivification de l'agriculture, qu'en général un sablon aride, situé avantageusement sur les bords de la mer, présente à l'observateur politique plus d'avantages qu'une terre fertile dépourvue de moyens de communication. Athènes et Tyr, situés au milieu

du sol le plus ingrat, parvinrent au dernier degré de splendeur, tandis que les plus fertiles provinces de la Perse et de l'Assyrie languirent au sein d'une stérile abondance. Les marais de la Hollande offrent aujourd'hui plus de richesses que la moitié des royaumes du Nord, et nous voyons l'Angleterre dominer par ses vaisseaux sur les mers, et attirer dans ses ports plus de trésors que n'en possédèrent jamais les plus florissans empires de l'antiquité. La France, aussi avantageusement placée que sa rivale, lui a long-temps disputé le commerce du monde; et sans les fautes du prodigue et fastueux Louis XIV, sans l'égoïsme et l'apathie de ses descendans, sans enfin l'immense fardeau que la république a eu à soutenir dans une guerre contre l'Europe entière, il est à croire que nous aurions déjà arraché aux Anglais le sceptre des mers. Aujourd'hui que la paix continentale paroît assurée, il est à croire que le gouvernement va porter ses regards sur notre marine et sur nos ports. Quoique la Vendée ne puisse offrir sur ses côtes des ports d'une haute importance, nous devons espérer qu'on ne négligera aucun des moyens qu'elle présente pour relever son commerce maritime,

pour réparer ses ports et ses rades, et corriger enfin la nature aux lieux où elle offrira le moins d'obstacles à surmonter. C'est par de tels efforts que le célèbre Côme de Médicis a su, en dépit de la nature, créer le port de Livourne, et attirer dans ses états le commerce et l'industrie ; c'est ainsi que le Hollandais est parvenu à surmonter des difficultés réputées invincibles, et à arracher à la mer une contrée aujourd'hui florissante. Le gouvernement français n'a point heureusement de tels efforts à faire pour réparer les ports de la Vendée ; la tâche la plus pénible pour lui sera sans contredit d'y attirer les étrangers. Jusqu'à ce jour ces ports ont été si négligés et ont eu si peu de réputation, que les Espagnols, que leurs affaires ont appelés en divers temps dans les départemens de l'Ouest, au lieu de prendre la voie de la mer, et de venir débarquer au port des Sables ou à celui de Nantes, ont constamment préféré le chemin de Baïonne et de Bordeaux, quoique cette dernière route, beaucoup plus longue, entraînât pour eux le triple de frais. Il sera peut-être difficile au gouvernement de leur faire changer de chemin, et de les diriger vers nos ports ; mais on peut croire qu'il

réussira, quand il leur offrira un commerce avantageux, quand il leur sera permis d'exporter les sels et l'excédent des blés dont ils auront besoin, quand ils ne se verront plus soumis à ces précautions minutieuses et même offensantes que l'on a coutume d'exercer contr'eux dans la plupart de nos ports; quand enfin, ils verront qu'on a renoncé à tout système de prohibitions [1]. Ce seroit ici le lieu de

[1] Une idée libérale qu'il conviendroit peut-être à tous les gouvernemens d'adopter, seroit celle de laisser le commerce entièrement libre, et de proscrire tout système prohibitif: j'en excepterois seulement les denrées indispensables à la subsistance du peuple. En vain dira-t-on qu'en laissant cette latitude au commerce, on s'exposeroit en France à voir notre numéraire passer chez l'étranger, et nos manufactures désertes; je ne pense pas que cette crainte soit fondée. Si nous préférons les marchandises lointaines, les étrangers ont la même fureur pour les nôtres; le cœur humain est partout le même: on recherche les objets en proportion de la distance d'où on les tire. En échange des magots qu'elle nous envoie, la Chine fait ses délices de nos joujoux d'Europe; le Péruvien livroit aux Espagnols des monceaux d'or pour des couteaux; l'Africain, son ivoire pour des grains de verre; le Canadien, ses peaux de castor pour quelques bouteilles d'eau-de-vie; en un mot, par-tout on laisse la réalité pour courir après l'ombre; la mode et le caprice fixent seuls le prix de

démontrer

démontrer combien les prohibitions entraînent d'abus, et quel tort elles font au commerce ; mais les bornes que je me suis prescrites ne me permettent pas d'entrer dans ce détail ; d'ailleurs je connois trop la sagesse du gouvernement pour croire qu'il ne s'empressera pas d'y remédier.

Les principaux objets de commerce entre les Espagnols et la Vendée, pourroient être pour ces premiers des blés, des sels, des bœufs gras, des cuirs, des mulets, des lins et des toiles; ils donneroient en échange à

la plupart des objets; le thé, le café, le chocolat et les épiceries ont fait fortune en Europe, parce qu'ils venoient de loin. Par le même motif, nos marchandises d'Europe sont recherchées des Asiatiques; et tandis que le petit-maître européen savoure avec délices l'ananas de l'Inde, l'Indien préfère aux excellens fruits de son territoire une de ces pommes que nous foulons chaque jour aux pieds. Il suit de ce que je viens de dire, que, dans le cas d'un commerce illimité, il y auroit à peu près compensation.

Je sens, au reste, qu'un objet de cette importance auroit besoin d'être traité plus au long. Je me bornerai donc à dire que, jusqu'à la preuve contraire, je penserai comme un ministre célèbre, qu'il n'y a qu'une maxime à suivre en fait de commerce : laisser faire et laisser passer.

la dernière, des huiles, des épiceries, des drogues médicinales et propres à la teinture, des beliers [1] et des métaux. On pourroit éta-

[1] On a regardé long-temps comme impossible de pouvoir acclimater des brebis d'Espagne en France. La plupart de nos politiques se sont épuisés à prouver que leur translation d'un pays chaud dans un climat humide et tempéré, en enlèveroit au moins la moitié et feroit dégénérer l'autre. Ces vaines déclamations ne firent dans le temps que trop d'impression sur l'esprit de Colbert, et privèrent la France d'un bienfait inappréciable. Il a fallu, pour effacer de l'esprit de nos gouvernans ces vains préjugés, qu'une nation située à l'extrémité du nord de l'Europe, nous ait prouvé, par son exemple et par ses succès, que les brebis espagnoles pouvoient aisément s'acclimater dans tout pays. Au moment de la révolution qui rendit aux Suédois leur liberté, ces peuples, réduits à s'habiller d'étoffes étrangères, résolurent de s'affranchir d'une dépendance si onéreuse; ils firent venir des brebis d'Espagne, qui dans peu d'années multiplièrent à tel point, sans dégénérer d'une manière sensible, qu'en 1763 les fabriques suédoises occupoient quarante-cinq mille ames. Après l'exemple d'un tel succès, dans un pays comme la Suède, il est à croire que le gouvernement français ne négligera rien pour faire partager à la France, et en particulier à la Vendée, un si grand avantage, et pour augmenter le petit nombre de ces animaux précieux, que nous devons à sa sollicitude paternelle.

blir aux Sables et dans d'autres villes de la Vendée, des foires qui ne tarderoient pas à devenir célèbres par le concours des étrangers de diverses nations ; car on doit sentir que les Espagnols ne devroient pas seuls être admis dans les ports vendéens, et que les Hollandais et les autres alliés du gouvernement partageroient aussi cet avantage.

CHAPITRE XI.

MOYENS SECONDAIRES DE RÉTABLISSEMENT.

Je viens de démontrer par quels moyens principaux on peut rétablir la Vendée : je suis dans la ferme persuasion qu'en les adoptant, on la rendra aussi florissante qu'elle peut le devenir ; au lieu qu'en en négligeant un seul, on ne parviendra jamais à lui donner l'existence politique qui lui convient. Quoi qu'il en soit, je regarde les mesures que je vais proposer comme le complément de la restauration de cette contrée. Elles ont presque toutes, sur les moyens que j'ai exposés, l'avantage inestimable de n'entraîner après elles aucuns frais, aucunes avances ; et si la pénurie du trésor public sert de prétexte ou de raison pour retarder l'exécution des principales parties de ce plan, le même motif ne peut plus militer contre celles que je vais développer.

En général, l'agriculture est fort négligée

parmi les Vendéens ; le système désastreux des jachères est devenu pour ce pays un vrai fléau. Sur deux cent soixante arpens de terre, à peine le colon en emblave t-il un cent chaque année. Cette insouciance générale est due à trois causes principales : 1°. au défaut de débouchés ; 2°. à la difficulté des transports ; 3°. à l'énormité de l'impôt [1] qui,

[1] La Vendée est si dénuée de numéraire, elle a si peu de débouchés pour son commerce, que le recouvrement de l'impôt en argent y rencontrera toujours beaucoup de difficultés. Il n'y a nul doute que l'impôt en nature, adopté avec quelques restrictions, ne lui fût plus avantageux. Pour payer ce dernier, il ne faut que des bras, au lieu que, pour le premier, il faut de l'argent ; et quand ce signe vient à manquer, le colon se trouve pauvre au sein même de l'abondance. Lors de la discussion sur l'impôt en nature, on a avancé et cru trop légérement que ce système n'avoit jamais été suivi en Europe. Dans le septième siècle on n'en connoissoit point d'autre en Allemagne, et même en France, et l'on ne voit pas que les cultivateurs fussent en cela plus malheureux. Dans presque tous les royaumes de l'Inde, l'impôt se paie en corvées ou en nature, et il existe dans cette contrée moins de pauvres qu'en Europe. Les Chinois ne connoissent point d'autre tribut, et s'en trouvent bien. Cet impôt se perçoit suivant la qualité du sol, depuis la douzième jusqu'à la trentième partie des fruits. Une

laissant à peine au colon le strict nécessaire, ne lui permet de se livrer à aucune espèce de spéculation. J'ajouterai à ces considérations que l'espèce d'orge connue sous le nom de baillarge (*hordeum distichon*), que les arrondissemens voisins cultivent avec tant d'avantage, ne convient nullement au terrain léger et sablonneux de la Vendée, et qu'en conséquence elle ne peut tirer aucun parti de cette

partie est employée à la nourriture du soldat et des magistrats; l'autre est emmagasinée pour les besoins publics dans des temps de disette.

Un ordre invariable prévient les infidélités, et depuis des siècles cet impôt n'a jamais reçu d'accroissement. C'est, sans contredit, à ce système religieusement suivi, que la Chine est redevable de cette splendeur qui l'élève au premier rang des nations civilisées: si cet empire florissant subsiste avec gloire depuis tant de siècles, c'est que l'impôt en nature a préservé ses laboureurs de l'oppression; l'état ne perçoit qu'en proportion de ce qu'ils cueillent; il partage avec eux la vicissitude des temps et des saisons, devient riche ou pauvre avec eux, et la main impitoyable d'un financier ne vient jamais s'emparer de la subsistance d'une famille, et lui faire payer la représentation d'une moisson qu'elle n'a pas faite. Je craindrois de passer les bornes d'une Note, en donnant à cette idée le développement dont elle a besoin; je pourrai peut-être le faire dans un autre moment.

précieuse ressource. Il est vrai que les colons pourroient remplacer la culture de la baillarge par celle d'autres grains non moins utiles et non moins profitables ; mais l'état de détresse où ils se trouvent étouffe en eux tout germe d'industrie ; d'ailleurs les Vendéens, attachés invinciblement aux usages de leurs pères, sont par caractère ennemis de toute innovation. Il faut donc que le gouvernement s'attache d'abord à combattre cet esprit de routine qui, dans la Vendée, est le plus grand fléau de l'agriculture. Les meilleurs moyens d'obtenir un succès en ce genre, sont sans contredit l'exemple et l'émulation. La colonie que j'ai proposée peut seule produire cette émulation, et faire disparoître le fléau des jachères. L'Alsacien transplanteroit avec lui dans la Vendée la culture du colza, le Limousin celle des patates, le Breton celle du sarrasin ; chaque peuple apporteroit avec lui le genre d'industrie qui lui est propre ; le Franc-Comtois apprendroit au Vendéen à tirer parti de ses laitages, et à en faire des fromages à la façon de son pays ; le Normand lui ouvriroit une nouvelle branche de commerce, en tirant un cidre excellent des pommes dont le pays abonde, et dont jusqu'à ce jour on n'a fait aucun

profit [1] ; le Flamand pourroit lui apprendre à cultiver le houblon et à remplacer par la bière le vin dont la nature a privé la majeure partie du pays ; en un mot, le concours de tant de colons divers réveilleroit dans tous les cœurs l'industrie et l'amour du gain, quadrupleroit par l'activité du commerce et de l'agriculture le prix des productions, et par l'éveil donné à la cupidité, à l'émulation et aux passions les plus actives du cœur humain, tireroit l'industrie vendéenne de l'apathie dans laquelle elle paroît plongée.

J'ai parlé plus haut de la culture du colza, de celle du sarrasin et de la patate. Si j'ai donné la préférence à ces grains sur tout autre, c'est que je suis persuadé que ce sont les seuls qui peuvent réussir dans la Vendée [2]. Tous

[1] Un propriétaire de mes amis a, depuis peu, fait cette expérience, et y a réussi complétement; de douze boisseaux de pommes, il a obtenu un quart de cidre (soixante bouteilles) de bonne qualité et de très-bon goût, lequel ne revient qu'à deux sous la pinte.

[2] Je pense cependant qu'on pourroit aussi y cultiver avec succès la pistache de terre (*arrachis hypogea*), si connue au royaume de Valence. Cette plante demande un terrain léger et sablonneux, tel que celui de la Vendée : ses avantages sont connus ; l'huile qu'on en retire est presqu'aussi bonne que celle d'olive; une livre

trois paroissent destinés par la nature à prospérer dans le terrain léger et sablonneux de cette contrée. Le premier offre plusieurs avantages. Sa feuille peut servir à l'engrais des bestiaux, et son huile à la consommation du pays.

J'observerai en outre qu'il ne faut qu'une livre de graine pour semer vingt-quatre toises (ou 48 mètres carrés), ce qui rend sa culture peu dispendieuse. Le second supplée souvent dans la Bretagne à la disette de seigle; il donne un excellent fourrage pour les vaches, et sert à engraisser les volailles; les avantages du troisième sont trop connus pour que je m'attache à les démontrer; je me bornerai à dire que la patate est la production dont l'Europe doit le plus se flatter, et qu'elle est le véritable arbre à pain de l'ancien continent.

Outre les moyens que je viens d'indiquer, le gouvernement doit porter ses regards sur la culture du châtaignier. Il paroît qu'autrefois tout le pays compris entre le Thoué et la Loire, étoit couvert de ces arbres si utiles.

de graine rend une livre d'huile; une poignée de cette graine peut ensemencer quatre toises carrées, et dix perches de terre peuvent produire douze cents plants.

Presque toutes les charpentes des anciens édifices de ces contrées, sont composées de pièces et de soliveaux de châtaignier, quoiqu'aujourd'hui il ne se trouve que très-peu de ces arbres dans ces cantons. Sa culture est négligée au point, que je suis persuadé qu'avant deux siècles il n'en existera plus dans la Vendée. Il est donc instant de faire de nouvelles plantations ; et pour peu que le gouvernement veuille les encourager, je suis convaincu que les propriétaires s'en occuperont avec succès.

La culture du mûrier blanc offriroit pareillement de grands avantages, et ouvriroit dans la Vendée une nouvelle branche de commerce. Le peu de ces arbres que quelques amis de l'agriculture ont essayé d'y naturaliser, a complétement réussi ; néanmoins je croirois que le meilleur parti pour en enrichir la Vendée seroit d'en greffer des sujets sur des cognassiers, des poiriers sauvages, des ormes, des peupliers, et sur quelques autres arbres indigènes, où je ne doute pas qu'ils ne prospérassent en très-peu de temps.

Il faudroit aussi tâcher d'obtenir des Espagnols, en échange des productions qu'ils achètent, quelques-uns de ces beaux beliers dont ils sont en possession ; ce seroit pour la Vendée

un bienfait inestimable. Les beliers croiseroient les races existantes, et je suis persuadé qu'avant vingt ans les laines de ce pays ne céderoient ni en qualité, ni en valeur aux plus belles d'Angleterre [1].

Tous les moyens que je viens d'indiquer ne tendent jusqu'ici qu'à raviver l'agriculture et le commerce. Mais en vain en attendroit-on tout le succès qu'ils sont susceptibles d'obtenir, si l'on ne met dans leur exécution de l'ensemble et de l'activité. Quelque zèle que les magistrats puissent apporter pour l'encouragement de l'agriculture, leurs efforts sont le plus souvent infructueux. La multiplicité de leurs travaux nuit nécessairement à cette partie de leur administration; d'un autre côté, l'obligation où ils se trouvent de faire exécu-

[1] « Il y a en Poitou (dit M. de Buffon) des brebis qui paroissent être de races étrangères, et qui sont plus grandes, plus fortes, et plus chargées de laine que celles de la race commune; les brebis produisent aussi beaucoup plus que les autres, et donnent souvent deux agneaux à la fois, ou deux agneaux par an, etc.» (*Buffon, Histoire naturelle, tome VI, page* 250. *Édition de Paris*, 1769.) Si ces brebis étoient croisées par des beliers d'Espagne, je ne fais aucun doute qu'avant un siècle la Vendée ne possédât d'aussi beaux moutons que l'Angleterre.

ter parfois des loix rigoureuses, leur ôte nécessairement, de la part des administrés, ce degré de confiance sans lequel il est impossible d'obtenir un heureux succès en ce genre. Dans toute la Vendée, le peuple est accoutumé à confondre la loi avec ses organes, à ne voir dans la répartition de l'impôt que l'auteur de l'impôt même : aussi craint-il plus ses magistrats qu'il ne les aime ; les protecteurs à ses yeux s'effacent pour ne laisser voir que les dépositaires du frein. Les peuples anciens et modernes ont tous senti que, pour faire fleurir l'agriculture, il falloit lui donner des protecteurs immédiats. Xenophon nous apprend, dans sa Cyropédie, que ce qui rendit le royaume de Perse si florissant, ce fut l'institution des surveillans ou inspecteurs, connus sous les noms d'*yeux* et d'*oreilles du prince*. Personne n'ignore que si Charlemagne n'eût institué dans le temps ces officiers connus sous le nom de *Missi Dominici*, il n'eût pu réprimer les nombreuses vexations dont les laboureurs étoient les victimes, et donner à son règne cet éclat immortel qui l'a rendu la plus florissante époque de l'empire français.

D'après ce que je viens d'exposer, je re-

garderois donc comme très-utile à la France, et sur-tout à la Vendée particulièrement, l'institution de nouveaux commissaires, sous le nom de *promoteurs des arts et de l'agriculture*. Ces hommes, qui n'auroient aucune autorité coactive, dont les seules armes seroient la correspondance directe avec le ministre, et la considération attachée à leurs vertus et à leurs talens, pourroient opérer le plus grand bien, sans pouvoir, dans aucun cas, devenir nuisibles.

Défenseurs et conseils des malheureux colons, ils n'auroient aucune peine à s'attirer leur confiance; c'est dans leur sein qu'on viendroit répandre ces plaintes secrètes contre l'âpreté, et souvent l'injustice des poursuites fiscales, l'inégalité des répartitions, la stérilité des récoltes, la stagnation du commerce, et tant d'autres inconvéniens attachés à la condition des laboureurs. Débarrassés des formalités gênantes et dispendieuses des pétitions, sûrs de parler à des hommes honorés de la confiance du gouvernement, qui lui feroient parvenir, d'une manière directe, les plaintes qu'ils trouveroient fondées, on ne les verroit plus former ces cabales secrètes, ces complots sourds, et se livrer à ces mécontens-

temens en tout genre, dont les effets sont de les aigrir contre un gouvernement dont ils pensent ne pouvoir obtenir justice, de leur faire prêter l'oreille aux insinuations des malveillans; et enfin, de produire ces explosions terribles qui ont si souvent compromis l'existence de la république. On me répondra sûrement que les conseils d'arrondissemens et les maires suppléent suffisamment à l'institution que je propose. Quiconque connoît le cœur humain n'a pas besoin que je m'attache à réfuter cette objection.

D'après le sixième axiome que j'ai avancé, le gouvernement doit toujours porter une partie de sa dépense aux lieux où sa recette languit : or, je soutiens qu'il est peu de départemens en France où le recouvrement des impositions soit plus difficile que dans la Vendée ; il est donc instant que le gouvernement vienne à son secours. La raison de la difficulté qu'éprouve ce recouvrement n'est point dans la mauvaise volonté des contribuables; on ne peut l'imputer qu'à la rareté, ou plutôt à la disparution presque totale du numéraire. J'inviterai donc le gouvernement à diriger dans cette contrée une partie de ses achats.

Il a continuellement besoin d'approvision-

ner ses magasins, de nourrir et d'habiller ses soldats : les laines, les toiles, les bestiaux et les autres productions du pays, achetés par ses préposés, y répandroient des sommes considérables, dont la majeure partie reviendroit au trésor public. Le reste serviroit à la restauration de l'agriculture, en donnant aux colons les moyens de faire les avances nécessaires ; car un des préjugés qui lui est le plus contraire, et qui, malheureusement, est enraciné dans la majeure partie de l'Europe, est celui qu'il ne faut que des bras pour cultiver la terre ; l'expérience de tous les siècles qui nous ont devancés, sert à démontrer que la terre ne rend qu'en proportion qu'on lui donne, et qu'une grande récolte suppose une grande dépense.

Le dernier moyen que je proposerai au gouvernement me paroît réunir de grands avantages, et pourroit être utilement employé dans toute la république.

Il existe, dans presque toutes les grandes villes, une infinité d'établissemens de charité, connus sous les noms d'hospices, de maisons de correction, de dépôts de mendicité, etc. etc. Je demanderai s'il ne vaudroit pas mieux porter ces établissemens dans les campagnes,

que de les entasser dans des cités populeuses? Le prix des denrées, toujours plus considérable dans les grandes villes que dans les bourgs, réduit souvent à la disette la plus absolue, des établissemens qui deviendroient, par-tout ailleurs, aisés et florissans. J'inviterai donc le gouvernement à transplanter dans la Vendée les nombreux hospices d'Angers, de Nantes, de Niort, et des autres villes circonvoisines [1]. Onéreux pour la plupart de ces villes, ils deviendront dans les campagnes d'une grande utilité par leurs consommations en tout genre; et pour sustenter ces hospiees, on n'aura plus besoin d'avoir recours à des octrois ruineux, ou à d'autres moyens extraordinaires. Une source qui sort d'un terrain élevé, féconde ses environs et les arrose par mille canaux divers; placée, au contraire, dans un bas-fond, elle devient un marais dont les miasmes pestilentiels corrompent tout ce qui l'avoisine. Il est donc absurde de placer ces sortes d'établissemens au centre de la con-

[1] Il existe dans la Vendée un grand nombre de couvens que le gouvernement pourroit racheter à vil prix, ayant été vendus pour de très-modiques sommes, dans lesquels il pourroit transplanter, si l'on peut parler ainsi, les hospices dont je viens de parler.

sommation, au lieu de les rejeter à la source de la production.

Je terminerai la Partie politique de cet Ouvrage, en invitant le lecteur à jeter un coup-d'œil sur la Vendée régénérée, d'après le plan que je viens d'exposer.

Cette contrée, encore couverte de débris et de cendres, va changer totalement de face, et prendre l'aspect le plus riant : au lieu de ces plaintes secrètes, de ces mouvemens sourds, tristes effets de la misère et du désespoir, on n'entendra plus que des concerts d'allégresse, expression touchante du contentement général et de la félicité universelle. La tranquillité établie pour jamais, l'instruction se propageant avec rapidité, l'agriculture florissante, l'industrie dégagée de ses entraves, les exportations assurées par de grandes routes, le commerce rendu facile par la navigation, tant intérieure qu'extérieure, l'or de l'étranger coulant par mille canaux divers, et se répandant jusque dans les départemens voisins : tels sont les premiers fruits qui suivroient son exécution. Quel aspect consolant pour un vrai citoyen ! quelle illustre et superbe carrière ouverte aux gouvernans ! quels souvenirs amers effacés !

quelle comparaison entre ces jours sereins, et l'époque à jamais exécrable du règne de l'anarchie ! Respectée au dehors, paisible au dedans, la France heureuse et triomphante présenteroit à l'observateur l'image d'une île délicieuse, qui voit les flots de la mer en courroux expirer sur les bords de ses rives fortunées.

CHAPITRE XII et dernier.

CONCLUSION.

Je viens de développer toutes les parties de cet Ouvrage ; je touche au terme de la carrière que m'ont circonscrite mes foibles talens. J'ai tracé dans mon premier Chapitre l'origine et les mœurs des Vendéens ; le second Chapitre a été consacré à la circonscription de la Vendée, à sa population, et à son commerce avant la guerre. Plusieurs critiques croiront réfuter ce que j'ai avancé au sujet de la population, en me présentant les tableaux dressés par ordre du gouvernement. J'ai vu ces tableaux, et ne les ai point suivis, parce que je me suis convaincu de leur infidélité.

Quant à ce qui concerne le commerce, j'avoue que j'ai été obligé de me fonder sur des aperçus ; il a fallu tirer une moyenne proportionnelle entre les exportations des grandes et des petites communes, et me contenter des renseignemens que les localités m'ont pu fournir. Au reste, je peux affirmer que, loin

d'exagérer les produits, j'ai pris soin de les porter au taux le plus inférieur. Les Chapitres III, IV, V, VI et VII, contiennent le Précis historique de la guerre de la Vendée. Si je me suis parfois étendu sur ce sujet, si je suis entré dans quelques détails, j'avouerai de bonne foi que je n'ai pu résister à l'impulsion secrète qui m'entraînoit. Si j'eusse écrit l'histoire d'un peuple étranger, j'eusse peut-être suivi la marche ordinaire des historiens; les dates à la main, je fusse devenu le froid narrateur d'événemens peu intéressans pour notre nation. Mais dans une guerre civile qui a pensé entraîner la ruine de ma patrie, dont j'ai été spectateur et témoin, et qui a coûté la vie à tant de milliers de Français, il m'a été impossible de contenir ma plume et de retenir mon indignation pour les crimes en tout genre dont se sont souillés les deux partis.

Le lecteur sentira, au reste, que le style d'un Essai historique peut être différent de celui de l'histoire; que dans les bornes étroites que je me suis prescrites, je n'ai pu, ni développer toutes les causes, ni m'étendre sur tous les événemens, ni faire sentir, enfin, la liaison qu'ils avoient entr'eux. Au reste, si

l'impartialité qui doit régner dans un Ecrit de ce genre, m'a forcé, en quelque manière, de rendre justice à la valeur et aux talens militaires des insurgés, je n'ai cessé, dans le cours de cet Ouvrage, de déplorer le fatal aveuglement qui a conduit la Vendée à sa ruine.

Le Chapitre VIII contient quelques Notices sur le régime intérieur de la Vendée, pendant la guerre, et sur les plus célèbres généraux des deux partis.

Le Chapitre IX traite de l'état du commerce et de l'agriculture de la Vendée depuis la guerre. Je ne crains point qu'on me taxe d'exagération dans le tableau que j'ai fait de sa situation actuelle. J'ai dû parler dans le même Chapitre des efforts que le gouvernement n'a cessé de faire pour la restauration de cette contrée malheureuse, et démontrer que jusqu'à ce jour ils ont été insuffisans. Il me restoit à indiquer les moyens de parvenir à ce but; c'est ce que j'ai osé entreprendre dans les Chapitres X et XI: pour appuyer le système de restauration que je propose, j'ai cru devoir me fonder sur des principes que je regarde comme des axiomes politiques. Tous les moyens que j'ai proposés n'en sont que des corollaires ou des conséquences, ce qui, ce

me semble, doit leur assurer quelque succès. Je laisse au lecteur à décider si j'ai rempli la tâche que je m'étois imposée. Je sens, au reste, que le sujet que je viens de traiter est un des plus intéressans pour des cœurs français. Ce qui m'afflige, c'est que mon organe est trop foible pour en développer toute l'importance.

Gouvernans ! ô vous dont les regards sont continuellement portés sur l'existence et la prospérité de trente millions d'hommes, souvenez-vous sans cesse que par votre position, vous êtes semblables à l'œil toujours ouvert de la Providence, et que rien ne peut, sans vous, recevoir le mouvement et la vie ! La malheureuse Vendée attend de vous sa nouvelle existence. Ecrasée du poids de ses débris et de ses cendres, elle sent que par vous seuls elle peut encore renaître au bonheur. Hélas ! pour faire luire sur cette terre désolée quelques rayons consolateurs, il ne vous en coûtera guère que de le vouloir. Tous les moyens, tous les ressorts sont en vos mains. Ah ! fermez l'oreille à ceux qui voudroient vous persuader que les Vendéens peuvent devenir encore des enfans ingrats[1] ! Regardez

[1] La plupart des Vendéens déplorent aujourd'hui

les calomnies comme des nuages mêlés de soufre et de cendres, tristes restes de la terreur qu'avoit inspirée ce fatal volcan. Croyez, croyez enfin que le bonheur général comblera entièrement le précipice que le désespoir avoit creusé, et que les habitans de la Vendée, désormais fidèles à la voix de la commune patrie, n'emploieront que contre nos ennemis étrangers, cette valeur éclatante qui ne les a que trop signalés dans le cours de nos guerres civiles.

les maux que la guerre civile a entraînés après elle, et détestent bien cordialement les premiers instigateurs de l'insurrection fatale qui les a privés d'un père, d'un frère, ou d'un ami. Le lecteur me permettra d'insérer ici des Stances qui furent adressées, il y a quelques mois, par un homme de lettres de la Vendée, à un jeune auteur de ce pays, aussi recommandable par ses talens que par ses qualités morales, qui, dans l'espace de quelques jours, avoit perdu son père et sa mère que les chagrins qu'ils avoient éprouvés dans le cours de la guerre civile, avoient conduits au tombeau.

Le lecteur trouvera ces Stances à la suite des Pièces justificatives.

SUPPLÉMENT AU PRÉCIS HISTORIQUE SUR LA VENDÉE.

QUELQUES personnes ayant jugé que le Chapitre sur les Mœurs Vendéennes n'étoit point assez étendu, et ayant paru désirer des détails plus précis sur cette Partie, j'ai entrepris d'écrire ce Supplément qui, j'espère, pourra satisfaire la curiosité des Lecteurs. J'ai cru devoir le diviser par Chapitres pour leur commodité.

CHAPITRE PREMIER.

LANGAGE DES VENDÉENS.

LA Vendée, comme presque tous les départemens éloignés de la capitale, a un jargon qui lui est propre et qu'on n'entendroit plus

à dix lieues de son territoire. Il est composé en grande partie de latin et de français corrompus, de quelques mots anglais et celtiques, et de quelques autres dont il m'a été impossible de trouver les racines, et que je soupçonne être d'origine scythique. Quoique les Vendéens soient extrêmement attachés à ce jargon, presque tous entendent le français, et plusieurs le parlent assez purement; mais la plupart s'abstiennent de s'exprimer en langage pur, pour ne pas s'exposer aux railleries de leurs voisins, qui ne manqueroient pas de les plaisanter sur leur parler *noblat* : c'est l'expression dont on se sert dans le pays pour exprimer la langue française. Une règle qui paroît généralement reconnue dans ce jargon, c'est de changer et de corrompre la plupart des verbes, principalement la dernière personne du présent. Ainsi, pour dire, *ils aiment*, *ils peuvent*, *ils font*, les Vendéens disent *i-z-aimant*, *i-peuziant*, *i-faisiant*. Les pronoms démonstratifs, *celle-ci*, *celle-là*, s'expriment par *quioqui* et *qualla*. Le Vendéen, pour dire *qu'est-ce qu'il y a?* dira *qué quou iat?* La soirée s'appelle chez eux *la resciée*; douze heures, *une rabbinée* : *rabbiner* est aussi un verbe qui

veut dire *suivre*. Ils ont une infinité d'autres verbes entièrement inconnus dans la langue française, tels que *se mâcher*, se mêler, *épiéter*, suffire, *hobber*, partir, etc. etc. Le second de ces verbes me paroît sorti du verbe latin *explere*; j'ignore d'où viennent les autres. La particule *on* leur est entièrement inconnue. Je remarquerai à ce sujet que cette particule n'est guère en usage que dans la langue française; dans toutes les autres on use de périphrases : pour dire, *on dit*, on s'exprime en latin par *dicitur*, en italien par *si dice*, en espagnol par *se dize, il est dit*. Les Anglais se servent volontiers de la périphrase, *ils disent, they say*. Il paroît que ces derniers ont servi de modèle aux Vendéens. Il est vrai qu'ils ajoutent le mot *autres* qu'ils prononcent *outres*; le Vendéen exprime donc ainsi les mots *on dit : i-diziant les outres*. La même périphrase leur sert par-tout où il faut remplacer la particule *on*. La plupart de nos diphthongues sont par eux écorchées d'une manière déplaisante à l'oreille; ils prononcent *honneur, onure; chapeau, chapais; loi, loué*, et ainsi des autres. Très-souvent ils substituent la première personne du pronom personnel au singulier, à celle du plu-

riel, et très-souvent aussi le substantif à l'adjectif. Ainsi, pour dire *nous avons été victorieux de nos ennemis*, ils diront *j'avons eu le vaincure sur noutre almi.* Ils ont une infinité de substantifs qui non-seulement sont inconnus dans la langue française, mais qu'on ne sauroit rendre sans périphrase. J'en citerai un exemple : pour exprimer *de quoi manger*, ils se servent du substantif *commentage* ou *quoi-mentage ;* ainsi ils diront, *j'avons ben prou de pain, mais je manquons de commentage.*

Une habitude qu'ils ont encore, et qui rend leur parler niais et désagréable, c'est de répéter à la fin de chaque phrase le pronom *moi* qu'ils prononcent *mais.* Pour dire *je le veux*, ils disent, *é-i-ou lou veu mais.*

Je terminerai ces observations sur le langage vendéen par le récit d'une anecdote plaisante arrivée au sujet de cette répétition du mot *moi.*

Il y a quelques années qu'un vendéen, se trouvant malade à l'hôpital de Doué, cherchoit à faire comprendre aux sœurs qui régissent cette maison, qu'il vouloit prendre l'air, et ne cessoit de crier d'une voix glapissante, *é-i-ou veu prendre larre mais.* Ces bonnes

sœurs entendant qu'il vouloit prendre l'armée, le croyoient en délire, et ne faisoient point attention à ses cris. Cependant le malade se désoloit dans son lit, s'agitoit de fureur, demandant jour et nuit, à prendre *larre mais*. Le lendemain étoit un jour de marché. Une sœur, impatientée des cris continuels du malade, alla s'informer s'il n'y avoit point dans la ville un homme de la Gâtine. Elle fut assez heureuse pour en trouver un qu'elle amena de suite à l'hôpital. Aussitôt que le vendéen entend les cris de son camarade, il lève les épaules de pitié, et dit dans son patois que rien n'est plus clair que la demande du malade « Que veut-il donc, dit la sœur? — Pargoy il veut prendre *larre - li* (l'air, lui) ». Après cette réponse, le gâtineau, croyant s'être assez expliqué, se retiroit précipitamment pour aller vaquer à ses affaires : on court après lui ; on lui demande ce que veut dire *larre-li?* Fatigué de tant d'explications, le vendéen en colère court au lit de son camarade, le prend sur ses épaules, le pose au milieu de la cour, et se retire en grommelant entre ses dents, qu'il n'y a rien de si malin que les *charpillonnes* de ville qui font les sourdes pour ne point entendre.

CHAPITRE II.

LEURS QUALITÉS PRIVÉES.

Le Vendéen en général est bon père, bon fils et bon mari. L'adultère et la plupart des vices honteux leur sont inconnus. Cependant la guerre civile a singulièrement altéré les bonnes mœurs. Les anciens soldats, accoutumés à vivre dans la licence, de retour dans leurs foyers, ont conservé une partie de leurs mauvaises habitudes; et sans les soins et le zèle des ministres du culte catholique, il eût été à craindre qu'ils n'eussent corrompu le caractère national. C'est donc au respect pour la religion de ses pères, que le Vendéen est redevable des vertus qui lui restent. Le penchant auquel il est le plus entraîné est le vin; jusqu'à présent toutes les exhortations, tous les moyens ont échoué contre cette passion funeste : le cabaret est donc et sera vraisemblablement long-temps encore la source du peu de rixes et de mauvais ménages que l'on voit dans la Vendée.

J'ai parlé dans le cours de cet Ouvrage de leur bonne foi, de leur loyauté et de leurs autres vertus. J'ajouterai seulement qu'ils ont une aversion décidée pour les procès ; le peu qu'ils ont de différends est aisément accommodé par des arbitres. Rarement ils ont recours aux praticiens ; et quand ils y sont forcés, ils s'y prêtent avec d'autant plus de répugnance, qu'ils ont pour maxime qu'aucun saint n'a été procureur.

Leurs assemblées religieuses présentent à l'observateur le coup-d'œil le plus édifiant ; et je suis persuadé que, dans toute la France, l'église catholique n'a point d'enfans plus zélés et plus attachés à sa doctrine.

Le Vendéen est fort hospitalier ; si le hasard ou l'orage conduit un voyageur dans sa chaumière, il lui offrira de bon cœur le peu de rafraîchissemens qu'il possède, et regardera comme un affront qu'on veuille le lui payer. Ils ont pour la plupart une naïveté affectée dont il faut prendre garde d'être dupe : tel étranger prend un Vendéen pour un imbécille, qui ne s'aperçoit pas qu'il se moque de lui. Ils appellent ce genre de plaisanterie *la gouaille* ; ils y sont fort adonnés, et *gouaillent* même dans les occasions les plus graves. Très-sou-

vent cette fausse naïveté produit des traits saillans et originaux. Le lecteur me permettra de lui donner ici un de ces traits.

Un vendéen, ayant tué un lièvre, résolut de le porter à son maître qui demeuroit à la ville voisine. Il part le lendemain ; et avant de se rendre à sa destination, il entre chez un cordonnier auquel il avoit affaire. Ce dernier, voulant lui parler en particulier, lui proposa de passer dans son arrière-boutique ; le vendéen y consent, pose son sac à terre et le suit. Dans l'intervalle, les garçons du cordonnier ouvrent le sac, en ôtent le lièvre, et y substituent un roquet mort de la veille. Le gâtineau cependant revient, et, sans s'apercevoir de la supercherie qui lui a été faite, met son sac sur son épaule et court chez son maître qu'il trouve à table avec quelques amis. Après le premier compliment, il lui fait part du succès de sa chasse et du cadeau qu'il vient lui faire. Tandis que le maître s'épuise en remercîmens, notre paysan, d'un air gai et triomphant, délie son sac, et, soulevant par les oreilles le prétendu lièvre, en fait voir la tête à la compagnie. On peut juger des éclats de rire qui se firent entendre. « Qu'est-ce, Thomas, dit le maître ? est-ce-là le cadeau que tu

veux

veux me faire ? « Le paysan déconcerté ne répondoit mot ; enfin, tournant la tête du roquet de tous côtés : *Parguenne*, s'écria-t-il, *t'as biau faire ta mine de chin, tu n'en es pas moins un lèvre dà.*

CHAPITRE III.

LEURS DIVERTISSEMENS.

Les plaisirs des Vendéens sont simples comme leur genre de vie. Les dimanches et fêtes, après l'office, on les voit dans les chemins jouer à la boule, jeu où ils excellent : non loin de là, dans un buisson, sont quelques bouteilles de vin, prix de la victoire, et que les perdans sont obligés de payer.

Rarement ils mangent l'un chez l'autre ; ce cas n'arrive guère que lorsqu'ils tuent leurs cochons : ils donnent alors à leurs voisins une fête qu'ils appellent *les rilles*. Voici quel ordre on y observe : le matin on joue à la boule ; on danse après le dîner ; le soir on se met à table, et c'est au souper que la gaieté vendéenne se déploie au milieu des brocs et des pots. A la fin du repas, un orateur, la tête un peu enfumée, monte sur la table, impose silence à la compagnie, et d'un ton vraiment comique, débite quelque discours ou sermon plaisant qu'il a appris dans sa jeunesse, et que la compagnie interrompt souvent par de longs

éclats de rire. J'ai assisté une fois par curiosité à l'une de ces fêtes : l'orateur prit pour texte de son discours : *Bonum vinum lætificat cor hominis*, le bon vin réjouit le cœur de l'homme. Il s'attacha à démontrer dans son premier point tous les avantages que nous tirons du vin ; dans le second, il s'étendit sur tous les vices et tous les maux dont il étoit la source : la conclusion fut une rasade que toute la compagnie fut obligée de boire. Un second orateur succéda au premier, et prit pour texte : *Omnis homo mortalis*, tout homme est sujet à la mort. Un certain Michel Morin, sacristain de profession, est le héros de ce discours : on le compare plaisamment aux plus grands potentats de l'antiquité; on fait voir que Michel Morin a surpassé tous les héros tant anciens que modernes. Il m'a paru que la moralité étoit qu'on doit se défier des réputations des prétendus héros ; que les hommes sont essentiellement les mêmes, et qu'un conquérant qui fait du mal aux hommes, est au-dessous d'un sacristain qui fait son devoir. Ces discours au reste ne me parurent pas sans sel, quoique défigurés par le patois vendéen ; j'ignore quel nouveau Rabelais en est l'auteur.

Les Vendéens ont encore un autre jeu qui, ce me semble, leur est particulier, et a une origine fort ancienne, quoiqu'il soit très-peu pratiqué aujourd'hui, à cause des rixes que parfois il entraîne : j'en ai vu un exemple il y a quelques années ; voici en quoi il consiste. Deux paroisses ou communes limitrophes se font un défi au sujet de leurs forces respectives : on parie ordinairement un muid de vin qui est payé par les vaincus, et bu à la fin du combat par les deux partis.

Le jour fixé par le cartel de défi, les deux communes se rendent dans un pré ou dans un champ de vaste étendue ; on choisit de part et d'autre un nombre égal d'athlètes, on pose une ligne de démarcation, on tend alors un grand câble que chaque concurrent des deux partis saisit à deux mains, et tire avec force de son côté. Le parti qui entraîne l'autre au-delà de la ligne de démarcation, remporte la victoire. On fait alors un repas en commun, où le vin coule à grands flots. Les vaincus rentrent tristement dans leurs villages, tandis que leurs adversaires, se tenant sous les bras, l'œil fier, la mine altière, dansent sur le champ de bataille, et chansonnent impitoyablement les vaincus.

CHAPITRE IV.

ÉTAT DES SCIENCES ET DES ARTS DANS LA VENDÉE.

Il n'est point de département en France où l'instruction publique et les arts libéraux soient plus négligés que dans la Vendée. Dans un pays si vaste, on ne voit pas un seul collége, un seul maître de dessin, de danse ou de musique; les maîtres d'école y sont même fort rares, encore la plupart ne savent-ils lire que dans des livres imprimés, et non dans des manuscrits. Que l'on ne pense pas que la guerre civile soit la cause de ce dénuement : avant cette fatale époque, ce pays n'étoit guère mieux partagé.

Quoi qu'il en soit, un homme qui sait passablement lire et écrire, passe pour un savant dans l'esprit du paysan vendéen; et dans plus d'une commune, on a souvent été en peine de choisir un maire et un adjoint, faute de trouver deux hommes qui sussent mettre

leurs noms. Ce dénuement provient sans contredit de ce que, dans tout ce pays, il n'a jamais existé une ville digne de ce nom. La Vendée n'est, à proprement parler, qu'un amas de bourgades sans aucun centre commun; et, sous ce rapport, elle peut être comparée à un vaste corps qui auroit beaucoup d'artères sans cœur. Le seul moyen que je connoisse pour parer à cet inconvénient, est celui que j'ai indiqué dans le Chapitre X de cet Ouvrage. Quelqu'autre parti que le gouvernement veuille prendre, je doute qu'il puisse obtenir le moindre succès.

Il n'est point étonnant, d'après ce que je viens de rapporter, que les Vendéens gémissent dans la plus épaisse ignorance. Cette stagnation funeste est d'autant plus déplorable, que la plupart des habitans ont de très-heureuses dispositions pour certains arts, et même pour les sciences abstraites. J'en ai connu plusieurs dont les talens naturels étoient surprenans. Dans un village près de Bressuire, il existe un tisserand qui, sans aucun maître, a appris à lire et à écrire fort bien, qui, en outre, par le moyen de quelques livres, s'est instruit des quatre règles de l'arithmétique, des fractions, des règles de trois, et de celle de

fausse position : il connoît en outre tout ce qui concerne le comput ecclésiastique, le cycle solaire, l'indiction romaine, l'épacte, le nombre d'or, etc. ; il a même, sur ce sujet, composé un Ouvrage qui, quoique mal écrit, m'a paru fort exact. Un autre paysan du même arrondissement, charron de profession, a travaillé une pendule extrêmement compliquée, que j'ai encore en ce moment dans ma possession. Cet ouvrage a étonné tous les hommes de l'art qui l'ont examiné ; quoique les rouages en soient très-grossiers, sa marche a été très-régulière pendant que l'inventeur a vécu ; de temps en temps il venoit y mettre la main. Il faut avouer que, depuis sa mort, aucun horloger n'est encore parvenu à la régler, destinée assez ordinaire de ces sortes d'ouvrages. Au reste, cette pendule indiquoit les heures, les minutes, le quantième du mois et les phases de la lune ; elle servoit aussi d'horloge, par le moyen d'un fil-d'archal attaché à un marteau suspendu sur un timbre au haut de la maison.

Autant les Vendéens sont propres aux sciences abstraites, autant je les crois inhabiles à la littérature et aux beaux-arts : ceux même mécaniques sont très-négligés. On ne

voit guère dans la Vendée que des tisserands ; des charpentiers, des maçons, des charrons, quelques menuisiers et quelques taillandiers : ils ont recours, pour les autres professions, aux villes qui les avoisinent. Quant aux beaux-arts, ils y sont entièrement neufs, ou plutôt ils n'ont aucun goût pour eux.

Qu'on expose à leurs yeux le meilleur tableau de Raphaël, ou l'ouvrage grossier de quelque peintre de taverne, ils n'en sauront faire le discernement ; et celui qui sera le plus chargé de couleurs, sera celui auquel ils donneront la préférence. Les meilleurs morceaux de Haydn ou de Mozart leur paroîtront insipides, en comparaison de leurs rondes toutes monotones qu'elles soient, et les sauts d'un Pierrot de place publique les divertiront à coup sûr beaucoup mieux que le meilleur ballet de l'opéra. Quant à leurs poésies, je ne leur connois que quelques chansons, où l'on ne trouve ni sel, ni raison, ni rime, et que l'on croiroit avoir été composées du temps de Guillaume-Tête-d'Étoupes, ou de Foulques-le-Rechin.

Lors de la guerre, les Vendéens s'animoient au combat par des chansons militaires qui étoient à peu près du genre de celles dont je

viens de parler ; mais les chefs et leurs officiers en avoient d'autres fort bien faites et écrites par des mains infiniment plus habiles. Il existe au reste dans la Vendée un petit nombre de littérateurs que les troubles de la révolution ont rendus à leur patrie. Ces hommes recommandables par leurs talens et leur érudition, préférant l'étude et la retraite aux vains appâts d'une dangereuse ambition, dédaignent de se faire connoître, et consacrent le temps qu'ils enlèvent à l'étude, au bonheur et à l'instruction de leurs concitoyens. On attribue à l'un deux quelques pièces de vers en diverses langues, qui m'ont paru frappées au bon coin. Ma mémoire a conservé deux distiques latins que je vais soumettre au lecteur, en l'avertissant toutefois que le nom de l'auteur m'est inconnu. Le premier a été fait dans le temps sur Marat ; je ne pense pas qu'il soit possible de mieux peindre en deux vers le tigre de Genève.

Vers sur Marat.

Corpore cum fœdo, species est fœdior oris;
Fœdum pectus habet, fœdius ingenium.

Le second contient l'épitaphe d'un célèbre

général, mort en combattant dans la Vendée. L'idée m'en paroît noble et bien rendue.

Vixi : non impar famæ si fata sepulcrum,
Angusta est tumulo Gallia tota meo.

CHAPITRE V.

VÊTEMENS DES VENDÉENS.

L'HABIT vendéen est fort simple. Les hommes portent un chapeau rond à fond plat et à grands bords sur leurs cheveux coupés en rond, à la manière des clercs. Ils ont une veste de laine couleur gris bleu dans la Haute-Vendée, et brune dans l'autre partie, sous laquelle ils mettent un gilet de laine blanche ou de grosse cotonnade, serré avec une ceinture : ajoutez à ce vêtement une grande culotte barrée et une paire de gros souliers ferrés, vous aurez une idée complète de l'ajustement de dimanche d'un Vendéen. Les femmes se coiffent d'une aune de demi-fil, entortillé grotesquement sur leurs têtes ; elles ont une brassière d'étoffe bleue qui couvre un corset énorme qui leur monte jusqu'aux épaules, et qui est si renforcé de baleines, qu'au besoin il pareroit un coup de sabre ; deux jupons de laine, une paire de bas bleus, des sabots et un grand capot noir, surchargé de rubans de la même

couleur, et attaché au-devant avec des crochets d'argent, terminent cet ajustement, lequel, comme on le voit, n'est rien moins que favorable à la beauté. Aussi la Vendée n'est-elle rien moins que le pays des belles femmes; on en trouve cinquante de laides pour une de passable; mais elles rachètent ce défaut par tant de bonnes qualités, qu'elles ne sauroient se plaindre de la Providence, et que j'aurois mauvaise grâce à le leur reprocher.

CHAPITRE VI.

LEURS NOCES.

QUOIQUE l'amour ait des formes assez grossières dans la Vendée, néanmoins la pudeur y conserve son empire. Presque toutes les mariées vendéennes entrent vierges au lit nuptial, et l'on voit rarement, comme dans la plupart de nos villes, une fille ne réclamer à l'autel que le titre d'épouse qu'elle a déshonoré d'avance par les fruits d'un trop précoce amour. C'est particulièrement dans les bals connus sous le nom d'*assemblées*, que se forment les liaisons de la jeunesse vendéenne des deux sexes. Ces sortes de bals se tiennent les dimanches en plein air ; le matin on y *accueille* des domestiques ; le soir est entièrement consacré à la danse et aux plaisirs. La manière de faire l'amour tient un peu dans ce pays de celle des chats. La galanterie la plus commune est de pincer les filles, de dénouer leurs tabliers, de leur tordre les bras, de les barbouiller et de leur dérober parfois de gros baisers. Les filles, de leur côté, répondent à ces

douceurs par des tapes et des coups de poings que leur galans regardent comme autant de faveurs. Quand les parens sont d'accord et que les paroles sont données, on invite à la noce tous les frères, oncles et cousins des deux époux ; elle est par cette raison si nombreuse, qu'on y compte parfois plus de cent conviés. Le jour fixé pour la cérémonie, les jeunes filles habillent la mariée ; elles lui mettent une coiffure, dont les barbes extrêmement longues pendent sur ses épaules. A cette coiffe est attachée une couronne d'éternelles ; on lui attache ensuite une ceinture de rubans que, dans certains cantons, le marié seul est en possession de dénouer. Ce dernier s'habille ordinairement de neuf ; il a soin de se poudrer ; c'est le seul jour de sa vie où il peut le faire sans craindre les mauvaises plaisanteries. Quand tout est prêt pour la cérémonie, le cortége défile pour se rendre à l'église. Deux jeunes filles portent, non loin de la mariée, l'une une épine blanche garnie de rubans, de fruits et même de bonbons ; l'autre une quenouille avec un fuseau. Son parrain porte aussi à l'église un gâteau que le prêtre bénit, et dont la mariée fait ensuite les honneurs au dessert. J'observerai à ce sujet que la plu-

part de nos beaux-esprits qui se moquent de ces usages respectables, sont bien loin de soupçonner qu'ils ont des milliers d'années de date, et que presque tous ont un but moral. Les noces romaines ressembloient à peu de chose près à celles de la Vendée. On faisoit aussi manger aux mariés un gâteau de pure farine de froment que le prêtre avoit béni, pour leur marquer, dit l'historien, par cette nourriture commune et sacrée, l'union inaltérable qui devoit régner entr'eux. On y portoit aussi la quenouille et le fuseau, pour donner à entendre à la jeune épouse qu'elle devoit dans son ménage s'occuper des travaux de son sexe, et non s'attacher à de vains plaisirs. Les cinq flambeaux d'épine blanche avec lesquels on alloit la chercher chez son père, étoient les symboles des épines du mariage qu'une flamme pure et toujours vive pouvoit seule faire disparoître. Voilà le vrai but moral de ces usages qu'on ne tourne aujourd'hui en ridicule, que parce que l'ignorance des rieurs ne leur permet pas de les approfondir. J'observerai au reste que le gâteau dont j'ai parlé s'appeloit en latin *confarreatio*, et que du temps de Scipion Nasica, on en restreignit l'usage aux mariages des prêtres et des pontifes.

Quand la cérémonie est achevée, on se rend de l'église à l'endroit où l'on a préparé la noce; au milieu du bruit aigre des fifres et des violons, et sur-tout des chansons et des cris de joie des conviés, cris qui rappellent ceux des noces romaines : *io hymen*, ô hymenée. Les tables sont ordinairement servies avec plus de profusion que de délicatesse; et la joie des conviés est si bruyante, qu'elle offense parfois les oreilles délicates. Au dessert, les jeunes filles se rassemblent autour de la mariée, et lui chantent divers couplets en lui présentant l'épine. Le sens de cette chanson est que son bon temps est passé, qu'elle peut dire adieu à tous les plaisirs, et se préparer à beaucoup de peines. Il est assez d'usage que la mariée pleure pendant cette chanson; aussi faut-il avouer qu'elle n'est pas faite pour lui donner de la gaieté. Après la chanson de l'épine, les *momons* se présentent; je crois ce mot dérivé de *Momus*.

C'est une espèce de défi qu'un jeune homme du village fait à la mariée de découvrir ce qu'il tient caché dans une corbeille. Cette corbeille contient pour l'ordinaire une tourterelle, ou un autre oiseau enjolivé de rubans et privé, dont le *momon* fait présent à la mariée. On payoit autrefois

autrefois un écu pour reconnoître ce cadeau. On se contente aujourd'hui d'inviter le *momon* à se mettre à table, ce qu'il ne se fait pas dire deux fois.

J'observerai qu'il est de règle que le marié ne doit se mettre à table qu'au dessert; aussi le voit-on, pendant le dîner, une serviette sous le bras, occupé à servir les conviés. Je regarde cet usage comme un ancien reste de la galanterie française. Le dîner fini, les danses commencent et continuent jusqu'au souper. Au dessert, le parent le plus proche de la mariée se glisse sous la table, lui ôte sa jarretière et son soulier. Après beaucoup de simagrées, la jarretière est coupée par morceaux, et distribuée aux conviés; et le soulier rendu pour une pièce d'argent. C'est aussi le moment où l'on fait filer aux sœurs aînées, non mariées, de l'épouse, une quenouille garnie d'étoupes grossières; les frères du marié sont astreints à faire chacun un fagot d'épines: il paroît, par cet usage, qu'on veut les punir de s'être laissés prévenir par leur cadet, et de n'avoir pas encore payé leur dette à la société. Vers les trois ou quatre heures du matin, les deux époux s'échappent furtivement de la compagnie, et se retirent dans quelque maison écartée. Les

conviés, sitôt qu'ils s'en aperçoivent, se mettent à leur poursuite, et finissent toujours par les trouver. L'un des assistans leur présente une soupe à l'oignon, et les autres un plat de cendres; j'ignore pour quel usage. Il est dans la règle que les deux époux mangent cette soupe, se lèvent et aillent rejoindre la compagnie. Il arrive cependant parfois que la mariée, troublée d'une manière désagréable, prend de l'humeur, renverse la soupe et jette la cendre à poignée aux yeux des perturbateurs; mais ce cas est fort rare, et donne mauvaise opinion de l'humeur que l'épouse aura dans son ménage. La noce dure tant qu'il y a du vin dans la barrique qu'on a consacrée pour cet usage; celui qui en boit le dernier verre attache le fausset et le met à son chapeau; c'est le signal du *decampativos* : chacun se retire, et la noce est finie, au grand contentement des deux époux, qui ne voient pas sans un vif plaisir s'éloigner des tapageurs incommodes, et que le vin rend même parfois insolens.

CHAPITRE VII.

SORCIERS.

Il est peu de provinces en France où les sorciers soient plus en vogue que dans la Vendée. Il y a dans ce pays des hommes qui n'ont guère d'autre profession ; on les connoît pour sorciers ; on ne leur parle qu'avec précaution, et sur-tout on se garde de leur tourner le dos ; si la main d'un sorcier touche à votre épaule, vous êtes à coup sûr ensorcelé. Le seul remède, en pareil cas, est de lui rendre vivement le coup qu'il vous a donné, après cela il n'a plus rien de dangereux.

La pluie, la grêle, le tonnerre, et presque tous les météores, sont du ressort des sorciers ; ils font, à proprement parler, la pluie et le beau temps. Leur pouvoir s'étend encore plus loin : c'est à eux que l'on a recours quand on a perdu quelques effets ; il arrive plusieurs fois que ce moyen réussit, et cette friponnerie met le devin plus en vogue que jamais. On raconte dans le pays des anecdotes incroyables

sur les sorciers, dont personne ne doute, et qui sont regardées comme des articles de foi ; tant il est vrai qu'une sotte crédulité est le vice le plus difficile à déraciner du cœur du peuple, et que rien ne s'oppose plus à son bonheur qu'une ignorance qui lui est chère.

.....Sapientia prima est
Stultitiâ caruisse.....

C'est aux sorciers que l'on attribue les maladies des bestiaux et des hommes. Dès qu'un Vendéen voit une personne de sa famille attaquée d'une maladie inconnue, au lieu d'appeler le médecin, il court chez le sorcier, le conjure de soulager le malade, lui offrant quelques pièces d'argent pour l'y déterminer. Si le malade en revient, c'est au sorcier que la gloire en est due ; dans le cas contraire, il passe pour un mal-honnête homme ; on lui dit, comme Chicanneau au Petit-Jean. des *Plaideurs :*

.....Hé ! rendez donc l'argent ;
Le monde est devenu, sans mentir, bien méchant.

Au reste, depuis quelques années, les sorciers ont perdu de leur crédit. Les hommes instruits qui sont dans le pays, ont tant plai-

santé, tant provoqué vainement les sorciers, que le paysan commence à douter de leur pouvoir. L'objection tirée de la loterie, est celle qui leur a paru la plus décisive. En effet, ils conçoivent fort bien que, si un sorcier pouvoit deviner les numéros qui doivent sortir à la loterie, il y auroit long-temps que leur fortune seroit faite; au lieu que la plupart, loin d'être riches, sont dans un état fort approchant de la misère. Il résulte de ce que je viens de dire, que c'est par des moyens de persuasion, et sur-tout par l'amélioration de l'instruction publique, que le gouvernement parviendra à chasser entièrement les sorciers de la Vendée; les actes violens et de rigueur ne serviroient qu'à aigrir les esprits. On les a vainement essayés sous le régime de la terreur, les meurtres et les incendies n'ont fait qu'affermir la Vendée dans ses préjugés, et mériter aux jacobins, de la part de l'Europe entière, ce terrible reproche:

Vous égorgez ce peuple, au lieu de l'éclairer.

CHAPITRE VIII.

HISTOIRE NATURELLE.

La Vendée n'a point de quadrupèdes, d'oiseaux, de reptiles, et même de plantes qui soient particulières à son climat. Cependant la race de ses mulets peut passer pour la plus belle de France; ses bœufs gras et ses moutons y ont pareillement une supériorité décidée sur ceux des départemens voisins. Chacun sait aussi que les vipères du Bas-Poitou étoient autrefois particulièrement recherchées pour la confection des thériaques de Venise; depuis la révolution, ce commerce est entièrement tombé. Le pays est très-abondant en gibier, sur-tout en lièvres et en perdrix rouges; ces dernières passent pour les meilleures de France. Comme la Vendée est, en grande partie, couverte d'arbres et de bois, les animaux carnassiers et les oiseaux de proie y sont si communs, qu'ils désolent journellement l'agriculture et font des dégâts considérables. Au nombre des premiers sont les loups et les renards; quelques primes que le gou-

vernement ait promis aux destructeurs des loups, ils se multiplient journellement à tel point, qu'on les voit souvent par bandes de six à huit, et qu'ils attaquent et déchirent des troupeaux entiers de bœufs. Le seul moyen qu'ait le gouvernement de prévenir la ruine entière de l'agriculture, est de forcer l'apathie vendéenne à leur faire une guerre plus active : on pourroit autoriser les maires à convoquer pendant quelques mois leurs habitans par tiers, pour faire dans le même jour une chasse générale. Il faudroit punir d'une amende le paresseux qui ne s'y rendroit pas ou ne se feroit pas remplacer. On sent, au reste, qu'en adoptant cette mesure, il faudroit faire cesser ce système de perquisitions d'armes et d'autorisations pour les porter, qui, dans ce moment, n'a d'autre but que de semer des défiances, d'éveiller les animosités particulières, d'engager le paysan à cacher son fusil, et qui, en dernière analyse, ne procure pas à la république un seul mousqueton.

Les oiseaux de proie les plus communs sont l'épervier, la buse, le busard (*milvus æruginosus*), le hobereau, l'écorcheur, le hibou, le chat-huant, la hulotte (*hulula*), la chouette et la chevêche (*noctua*).

Les arbres qui paroissent les plus propres au climat de la Vendée sont le chêne, l'orme, le frêne, le peuplier (*populus alba*), le châtaignier, le poirier sauvage, le cormier et le pommier. Peu de pays renferment dans leur sein autant de plantes médicinales ; mais, à l'exception de quelques espèces, je les crois fort inférieures à celles des environs de Niort et de Thouars, contrées plus découvertes et moins humides.

Le sol de la Vendée n'est presque par-tout qu'un sablon rouge ou noir qui ne manque pas de fertilité ; on y voit cependant quelques pièces de terres argileuses, et d'autres d'une qualité spongieuse, dont le goût est amer et la couleur noirâtre. Dans aucun endroit on ne trouve de fonds de marne, ni de ces terres blanchâtres qui font la base des sels d'epsom et de sedlitz, et que les chimistes appellent *magnésie*. Le premier sol dont j'ai parlé est couvert d'espèces de masses pierreuses, que de loin on prendroit pour des tombeaux ; ces pierres sont d'une substance grisâtre et brillante, et sont excellentes pour la bâtisse. Le pays ne renferme que quelques mines de charbon de terre de peu de rapport.

ODE
SUR LA PAIX,

Composée lors de la signature des Préliminaires de Léoben, en l'an V [1].

Hic dies verè mihi festus, atras
Eximet curas : ergo nec tumultum,
Nec mori per vim metuam. . . . . .
HORACE.

TELS qu'on vit les Titans en guerre
Contre le souverain des dieux,
Frappés des coups de son tonnerre,
Rouler dans l'abîme des cieux :
Tels cent peuples, contre la France
Armés des mains de la vengeance,
Ont succombé sous ses efforts;
Dissipés comme la fumée,
Les fiers guerriers de leur armée
Ont grossi l'empire des morts.

Où sont ces Anglais redoutables,
Où sont ces Germains si vantés,
Dont les phalanges innombrables
Devoient enchaîner nos cités?

[1] *Voyez* la Note de la page 58.

Un jour a donc vu disparoître
Cette ligue qui sembla naître
Pour assujettir l'univers ;
Semblable à ce torrent rapide
Qui, poussé vers un sable aride,
S'engloutit au fond des déserts.

Vainement l'Europe en furie
Rassembla ses soldats épars ;
Les fiers vainqueurs de l'Italie
Sont les seuls favoris de Mars :
Ce dieu, de l'ardeur qui l'anime
Enflammant leur valeur sublime,
Livre à leurs coups leurs ennemis :
Tels tomboient, vers les bords du Xanthe,
Les Troyens saisis d'épouvante,
A l'aspect du fils de Thétis.

Quelle est cette ville guerrière
Qui seule arrête les vainqueurs?
Mantoue ! En vain l'Europe entière
Dans tes remparts voit des vengeurs . . . .
Mais quel carnage affreux commence !
Combattez, héros de la France !
De vos noms soutenez l'orgueil :
Que vois-je ? l'Allemagne en masse,
Vous entourant avec audace,
Vous prépare un funeste écueil.

Mais quel Alcide redoutable
S'élance au milieu des hasards !
Il parle, à sa voix formidable
S'envole l'aigle des Césars ;

N'espérez plus que la victoire
D'un héros trahisse la gloire;
Fuyez, ennemis éperdus.....
Et toi, Capitole en alarmes,
Tremble au seul aspect de ses armes,
Frémis, et reconnois Brennus.

Je te salue, ô ma patrie,
Digne héritière des Romains!
Ainsi que l'antique Italie,
Tu vas régner sur les humains:
Déjà la fière Albion même,
Redoutant ta valeur suprême,
N'ose plus braver ton courroux:
Semblable au maître du tonnerre,
Tu vois les peuples de la terre
Humiliés à tes genoux.

Où suis-je? quel brillant spectacle
Vient frapper mes foibles esprits!....
Des cieux, par un soudain miracle,
S'ouvre le céleste lambris:
Je vois, de la voûte azurée,
Descendre la divine Astrée,
De sa main s'échappent des fleurs;
A ses côtés sont l'Abondance,
La Justice, la Bienfaisance,
Dont les mains vont tarir nos pleurs.

Accours, déesse secourable,
Mère des innocens plaisirs!
Chaste paix! ton joug adorable
Va mettre un terme à nos soupirs:

Assez, et trop long-temps, la France
A pleuré ta cruelle absence;
Viens réparer ses maux divers:
Que Bellone, enfin détrônée,
Soit au noir Tartare enchaînée,
Pour le repos de l'univers.

Quel jour éblouit ma paupière!
Quel prodige s'offre à mes yeux!
Tout prête en la nature entière
Un silence respectueux:
Zéphyrs, retenez vos haleines!
Oiseaux, ne chantez plus vos peines!
Écoutez, coupables humains,
Reconnoissez la voix d'Astrée,
Qui vient à la terre égarée
Annoncer ses décrets divins:

« N'étale plus, France superbe,
» A mes yeux tes lauriers sanglans;
» Tes monumens sont tous sous l'herbe;
» Chez toi les dieux n'ont plus d'encens.
» Quoi! tu souffres que l'anarchie,
» Des siècles de la barbarie,
» Retrace en ton sein les forfaits;
» Et que de coupables athées,
» De leurs maximes empestées,
» Corrompent le cœur des Français [1].

[1] Depuis que cette Ode est composée, un héros a su par son génie rendre à la France son culte et sa tranquillité.

» Et vous, Europe trop coupable,
» Suspendez d'odieux combats!
» Le ciel n'est point inexorable,
» Il pardonne vos attentats.
» Je viens, ô mortels, pour vous rendre
» Ces biens si doux qu'on doit attendre
» Au seul aspect de mes autels;
» Vivez heureux loin de la guerre;
» La félicité de la terre
» Fait le bonheur des immortels ».

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N°. I.

La première nouvelle officielle que la Convention reçut de l'insurrection de la Vendée, en 1793, lui parvint le 15 mars. Le citoyen Niou, commissaire du gouvernement, lui écrivit de Saint-Hermand la letttre suivante :

« Citoyens,

» D'après l'arrêté que nous vous avons adressé, le 13 de ce mois, vous avez vu l'état déplorable où se trouvoit le département de la Loire-Inférieure. Une insurrection affreuse y cause les plus grands ravages... Les ponts de la grande route de Nantes sont rompus... Il y a eu ce matin un combat très-vif entre les gardes nationales de Fontenay et les rebelles. Malheureusement les premiers ont été repoussés avec perte; la ville de Chantonnay a été prise et dévastée. Le général Marcé vient de se rendre à Saint-Hermand avec douze cents hommes de Rochefort et de La Rochelle, et sur-le-champ est parti avec sept cents hommes et trois pièces de canon pour défendre le pont Charron que les ennemis voudroient rompre. Sur mes réquisi-

tions, cinq cents hommes de Niort viennent d'arriver; j'en attends autant de La Rochelle et de Rochefort On ne sauroit en effet réunir trop de forces. Les séditieux sont composés de plusieurs corps : celui qui a attaqué aujourd'hui mes troupes, étoit d'environ trois mille hommes. Ils sont conduits par des chefs expérimentés, et leurs manœuvres sont plus savantes qu'on ne devoit s'y attendre.... »

Le ministre de la guerre transmit le même jour (18 mars) à la Convention les détails relatifs à l'insurrection, qu'il avoit reçus du général Verteuil.

N°. I I.

La terreur qu'éprouvèrent les villes voisines du foyer de l'insurrection, ne peut s'exprimer. On en pourra juger en lisant la lettre que les administrateurs du département de la Loire-Inférieure écrivirent, le 11 mars 1793, aux départemens voisins.

« Frères et amis, à notre secours! notre département est en feu : une insurrection générale vient de se manifester; par-tout on sonne le tocsin; par-tout on pille, on assassine, on brûle. Par-tout les patriotes, en petit nombre, tombent victimes de la fureur et du fanatisme des révoltés ... Avez-vous des forces à nous prêter, des moyens de défense à nous fournir? Avez-vous des soldats, des hommes, du fer? envoyez-les nous, jamais on n'en eut plus besoin.... »

N°. III.

Voici le rapport officiel que les représentans du peuple près l'armée des côtes de La Rochelle, firent passer à la Convention nationale sur la bataille de Fontenay :

Niort, le 26 mai 1793.

« Dans la position où nous nous trouvons, citoyens collègues, nous croyons devoir vous informer officiellement de l'échec que nous avons éprouvé hier à Fontenay, et de l'attaque dont nous sommes menacés par les rebelles.

» Vendredi dernier (24), nous étions réunis au nombre de sept à Fontenay-le-Peuple pour y concerter nos opérations : nous fûmes informés que la veille il s'étoit manifesté un mouvement d'inquiétude dans l'armée de la Châteigneraie, commandée par le général Chalbos. Nous crûmes que la présence des représentans du peuple pourroit être utile auprès de cette armée : en conséquence, trois d'entre nous se transportèrent dans la matinée avec le général d'Ayet ; ils y trouvèrent le calme rétabli, et se rendirent le soir même à Fontenay. Cependant, un instant après leur départ, vers six heures du soir, le général Chalbos fut informé que les rebelles se disposoient à faire un mouvement pour le cerner dans la Châteigneraie, où il lui étoit impossible de tenir, parce que cette ville et les environs avoient été dévastés par les brigands. Alors il a cru qu'il étoit de la prudence de se replier sur Fontenay, ce qu'il effectua dans la nuit en bon ordre, et de l'avis de

son conseil de guerre; à cinq heures du matin, toute son armée arriva à Fontenay. A midi et demi ou environ, on vint annoncer que les rebelles se montroient dans la même plaine où ils avoient été si complétement battus le 16. A l'instant on battit la générale, et bientôt après l'armée se trouva en bataille, en présence d'un nombre immense de révoltés rangés sur trois colonnes. Ceux-ci n'avoient point d'artillerie, mais ils marchoient sur la nôtre avec la plus grande intrépidité; le combat devint extrêmement chaud, les chasseurs de la Gironde faisoient un feu terrible, chaque volontaire de la compagnie franche de Toulouse et de l'Hérault combattoit vaillamment et en héros, et quelques autres bataillons, ranimés par les représentans du peuple présens à l'action, ébranloient déjà les colonnes des rebelles, lorsque le brave Chalbos ordonna à la gendarmerie de charger, pour les exterminer. C'en étoit fait de ces hordes de brigands, si l'ordre du général avoit été exécuté. Mais, ô honte! cinq gendarmes seulement marchèrent en avant; le reste, effrayé par la désertion de quelques lâches, plie et s'enfuit à bride abattue, en foulant aux pieds notre infanterie qui se trouvoit sur son passage... Enfin, l'infanterie, se voyant abandonnée par la cavalerie et succombant sous le nombre, se mit elle-même en désordre, et bientôt la déroute fut complète; notre armée, dispersée par les brigands, fut poursuivie sur la route de Fontenay à Niort, où le général d'Ayet et le chef de brigade Nouvion, ayant rallié vingt-cinq gendarmes seulement, chargèrent deux cents hommes de cavalerie ennemie, et les firent plier. Ils protégèrent par

ce moyen la retraite d'une partie de l'infanterie sur Niort, etc. »

J'observerai que ce rapport est un des plus fidèles qui aient été présentés à la Convention; les faits en sont exacts; ceux qui l'ont rédigé étoient réellement sur les lieux, à la tête des colonnes républicaines.

N°. IV.

On a prétendu dans le temps que les insurgés tiroient leur poudre et leurs munitions d'Angleterre, et qu'ils étoient soldés par cette puissance. On a confondu les époques; la seconde année de la guerre, ils ont en effet reçu des secours du gouvernement anglais; mais jusqu'au passage de la Loire, ils ont été constamment abandonnés à leurs seules forces, et n'ont eu d'autres armes et d'autres munitions que celles qu'ils ont pu enlever aux républicains. Pour convaincre le lecteur de ce que j'avance, je donnerai ici un extrait de la lettre du citoyen Bruslé, commissaire envoyé dans les départemens insurgés. Cette lettre fut lue à la séance de la Commune de Paris, le 17 mai. Quoiqu'on puisse lui reprocher quelques inexactitudes et quelques faux aperçus, elle n'en fait pas moins d'honneur au discernement du citoyen Bruslé.

« Les brigands (dit-il) occupent, dans ce moment, une partie du territoire de six départemens..... Le point central est à Chemillé, Mortagne et Chollet.... Ils ont rassemblé dans ces endroits leurs approvisionnemens de réserve, qui consistent principalement dans

des troupeaux de bœufs qui paissent dans des prairies... On ne sauroit évaluer le nombre des révoltés; il est à peu près égal à la population de ces contrées, car ils forcent tout le monde de marcher. Leurs armées sont de 20 à 25 mille hommes (le citoyen Bruslé auroit dû dire de 30 à 40 mille); ils sont armés de fusils de chasse, n'ayant ni sabre, ni baïonnettes. Ils n'ont de fusils de munition que ceux qu'ils ont pris sur les patriotes; la majeure partie est armée de fourches, broches, bâtons; ils ont une trentaine de pièces de campagne, mais ils n'ont pas de pièces de position. La poudre de guerre leur manque souvent ... Les brigands n'ont aucune espèce d'organisation militaire; ils n'ont ni régimens, ni grade d'officiers, ni plan de campagne (cette dernière assertion est inexacte); ils marchent en colonnes de trois à quatre hommes de front, dont la tête est dirigée par un des chefs, qui seul connoît le point où il doit les conduire. Quand ils combattent, ils se cachent dans des genêts (dans la plupart des batailles qu'ils ont livrées, ils se sont battus en rase campagne et à découvert). On voit d'abord paroître de différens côtés quatre à cinq hommes qui se glissent le long des haies et des fossés, et tachent de s'approcher le plus près possible pour tirer sur les soldats qui iroient en avant de ces lignes; le reste de leurs troupes arrive en foule, courant avec rapidité sans conserver aucun ordre de bataille, et jetant de grands cris à la manière des sauvages; ensuite ils s'étendent à droite et à gauche pour envelopper nos troupes, etc. »

N°. V.

La victoire de Saumur et la prise d'Angers portèrent la terreur de la capitale et des provinces à un point que l'on ne sauroit exprimer. Voici comment s'exprimoient, à la barre de la Convention (le 22 juin), les députés de la ville de Nantes :

« Citoyens représentans, jusqu'à quand serez-vous abusés sur la situation des départemens de l'Ouest.... Nantes est à la veille de sa ruine.... Ce n'est plus le temps des moyens ordinaires. Il faut que le tocsin de la liberté sonne dans toute la république ; il faut que la France tout entière se lève pour écraser les brigands. Sans cette mesure extraordinaire tout est perdu ; ce torrent vous entraînera dans sa course rapide.... Bientôt il ne nous restera plus qu'à confondre notre sang avec celui de nos frères, de nos enfans, et à mourir dans les accès du plus horrible désespoir ».

Un député convertit sur-le-champ en motion la demande des habitans de Nantes ; un autre fut plus loin, et demanda que l'on fixât l'heure où le tocsin général sonneroit dans toute la république. La peur avoit grossi le danger à tous les yeux, et jamais la France ne se crut si près de sa ruine.

N°. VI.

Il paroît que plusieurs membres du gouvernement n'étoient pas sans de vives inquiétudes sur la marche de l'armée vendéenne, et qu'ils craignoient même pour

la capitale. Voici comme s'exprimoit un membre du comité de salut public, dans la séance de la Convention, du 7 mai 1793:

« Il faut veiller à ce que l'on fabrique des armes de toute espèce, afin de mettre Paris dans un état respectable de défense, car le but des ennemis est de détruire cette ville. Il faut que des forges soient établies dans toutes les places publiques, afin de ranimer l'énergie des citoyens par la vue des nouveaux moyens de défense.... »

N°. VII.

On a prétendu, dans le temps, que le comité de salut public n'avoit jamais su la vérité au sujet des troubles et des combats de la Vendée: il n'est rien de mieux démontré. La plupart des commissaires du gouvernement, placés souvent à vingt lieues du champ de bataille, étoient forcés de s'en rapporter au témoignage de quelques agens prévenus ou mal informés; leurs mensonges, insérés dans des rapports officiels, circuloient dans toute l'Europe, et prenoient à tous les yeux le caractère de la vérité; tandis que les témoins oculaires des faits haussoient les épaules en lisant ces étranges rapsodies, et gémissoient intérieurement de voir le gouvernement, abusé par des contes absurdes, prendre de fausses mesures, directement opposées à ses vrais intérêts.

N°. VIII.

J'ai déjà dit que la Convention n'avoit cessé d'être

abusée par les rapports officiels qui lui étoient transmis par ses agens. En veut-on une preuve sans réplique, qu'on lise le rapport qui fut adressé au gouvernement, et dont la Convention entendit la lecture dans sa séance du 27 août 1793.

« Nouveaux succès à vous annoncer, les brigands se désorganisent, les débris de leur armée fuient devant nos généraux républicains ; pressés même par la famine, ils s'entre-tuent pour un morceau de pain. Un courrier, arrivé à l'instant de Saumur, annonce la prise de toutes les munitions de guerre des rebelles..... Il est de fait que nous avons à combattre à peine six mille hommes déterminés. Des rapports certains confirment tous ces faits, vous pouvez les affirmer. Le tout maintenant, c'est de nous lever et d'écraser les brigands du Nord, etc. »

Quand on songe que ces brigands, que l'on représentoit pressés par la famine et réduits à un petit nombre, luttèrent un mois après contre trois armées républicaines, qu'ils les vainquirent même dans plusieurs combats, on ne peut s'empêcher d'être surpris de l'extrême assurance du conteur de nouvelles. Il fut sans doute trompé lui-même par de faux rapports; il vaut mieux se ranger à ce sentiment, que de croire qu'il ait voulu en imposer aussi grossièrement à la Convention.

N°. I X.

Comment le gouvernement auroit-il pu être éclairé sur les principes et les suites de la guerre de la Vendée,

lorsque les hommes dans lesquels il devoit avoir le plus de confiance, ne cherchoient qu'à l'abuser? Voici comme s'exprimoit à ce sujet, dans la séance des jacobins du 11 septembre, un célèbre représentant :

« Cette armée de la Vendée, dont on fait tant de bruit, n'est autre chose qu'un ramas de cochons, de gens qui n'ont pas figure humaine, et de gens de loi..... » Il est assez plaisant de voir ici les gens de loi confondus avec un ramas de cochons et de monstres, et présentés, en quelque manière, comme les chefs de la Vendée. Ce rapprochement est une satire d'autant plus amère et d'autant plus déplacée, que son auteur étoit, autant que je puis le croire, un ancien procureur.

N°. X.

Il paroît que, lors de l'affaire de Chantonnay, le général Tunck avoit quitté son armée depuis plusieurs jours; les rapports officiels qui furent lus à la séance de la Convention, du 10 septembre, s'accordent tous sur ce point. Ces mêmes rapports portoient l'armée vendéenne à trente mille hommes. Le même jour, on lut une lettre d'un représentant, portant en substance que tous les citoyens se levoient en masse, tandis que l'armée de Mayence, réunie à cent mille hommes, se disposoit à exterminer les fuyards. Encore huit jours, disoit-on, et la France pourra chanter victoire. Le succès de ces grandes mesures ne répondit point à l'attente qu'on en avoit conçue.

N°. X I.

Nous avons vu, d'après le rapport inséré dans la Pièce justificative du N°. VIII, que les brigands de la Vendée étoient portés au plus à six mille hommes: la Convention dut être bien surprise d'entendre lire, dans sa séance du 16 septembre, une lettre du général en chef de l'armée républicaine, datée de Saumur, du 14 du même mois, laquelle portoit que les insurgés avoient rassemblé trois armées. Une contradiction si manifeste auroit bien dû l'éclairer sur le compte de ses agens; si elle fut trompée, on peut dire qu'elle le voulut bien.

N°. X I I.

Un des premiers membres du comité de salut public parloit à la Convention en ces termes, le 25 septembre 1793:

« Les réquisitions ont produit dans la Vendée une armée fabuleuse, à laquelle la postérité aura peine à croire; elle est de 400 mille hommes, elle s'est formée en vingt-quatre heures ». On verra bientôt que cette armée formidable ne répondit point à la haute attente qu'on en avoit conçue. Les 16 mille braves de Mayence furent plus redoutables à la Vendée que toute cette masse indisciplinée; en un mot, on peut lui appliquer avec raison ce vers d'Horace:

Parturient montes, nascetur ridiculus mus.

N°. XIII.

La plupart de nos politiques de café ont long-temps divagué sur les motifs qu'ils supposoient aux chefs vendéens, dans l'insurrection à la tête de laquelle ils s'étoient placés. Les uns assuroient que leur unique but étoit le rétablissement de la monarchie; les autres alloient plus loin, et prétendoient que leur intention étoit de livrer leurs provinces à l'Angleterre, et conséquemment de devenir anglais. On se fût épargné tant de vaines suppositions, si l'on eût voulu se donner la peine de lire les propositions faites, au nom de la Vendée, aux autorités républicaines, par Gaudin-Perriais, chef de la division de St-Etienne de Montluc, en date du 14 mars. Ces propositions ont été lues à la séance de la Convention, le 23 du même mois. Elles portoient en substance qu'il n'y auroit plus de tirage de milice, qu'il ne seroit jamais pris de chevaux aux cultivateurs que de gré à gré et en les payant, que les impôts seroient répartis avec justice et égalité proportionnelle, que les directoires ne s'ingéreroient jamais d'attenter à la liberté des citoyens, en faisant marcher contr'eux la force armée qui ne doit marcher que d'après les ordres des tribunaux et des juges de paix; que la liberté des cultes seroit maintenue, que tout prêtre jouiroit de la tranquillité que la loi doit lui assurer, que les églises leur seroient ouvertes pour célébrer l'office divin, que chacun, en payant son ministre, seroit libre de le choisir, etc.

Je ne me permettrai aucune observation sur la jus-

tice ou l'injustice de ces propositions. Je me bornerai à faire une réflexion; c'est que, si le gouvernement paternel sous lequel nous vivons aujourd'hui, eût alors tenu les rênes de l'état, il y a lieu de croire qu'il n'y auroit point eu d'insurrection dans la Vendée, et que la France n'auroit point à gémir sur les plaies cruelles qu'elle a reçues dans cette fatale et terrible explosion.

N°. XIV.

Les représentans du peuple écrivoient de Clisson, à la Convention, le 22 septembre:

« On vous a bien trompés, quand on vous a dit que l'armée des brigands étoit réduite à six mille hommes; ils ont encore trois armées composées de divers corps, formant, d'après des renseignemens certains, un total de cent mille hommes, dont cinquante mille bien armés et bien disciplinés ».

La Convention, en recevant des rapports si diamétralement opposés, ne pouvoit prendre que de fausses mesures; et c'est, sans contredit, à la versatilité de ses agens que l'on doit attribuer la prolongation de cette guerre désastreuse.

N°. XV.

La Convention, en fixant pour la fin de la guerre civile, l'époque du 20 octobre (1793), adressa aux soldats de l'armée de l'Ouest, la proclamation suivante:

« Soldats de la liberté, il faut que les brigands de la

Vendée soient exterminés avant la fin du mois d'octobre; le salut de la patrie l'exige, l'impatience du peuple français le commande, son courage doit l'accomplir, etc. »

Il eût été, sans contredit, à désirer que le vœu de la Convention eût été rempli; la France y eût gagné la vie de plusieurs milliers de citoyens, et les Vendéens la conservation d'une partie de leurs propriétés: mais on ne peut s'empêcher de trouver plaisant que l'on ait prétendu déterminer l'époque précise de la cessation des hostilités.

N°. XVI.

Je crois devoir donner ici un extrait du rapport fait à la Convention, par un de ses membres, dans sa séance du premier octobre:

« Citoyens,

» L'inexplicable Vendée existe encore, et les efforts des républicains ont été jusqu'à présent insuffisans contre les brigandages et les complots de ces royalistes..... De petits succès de la part de nos généraux ont été suivis de grandes défaites; trois fois victorieux dans de petits postes, chacun d'eux a été vaincu dans une forte attaque... L'armée, que le fanatisme a nommée *catholique et royale*, paroît un jour n'être pas considérable, elle paroît formidable le lendemain. Est-elle battue, elle devient comme invisible; a-t-elle du succès, elle est immense. La terreur panique et la trop grande confiance ont tour-à-tour nombré avec une égale

exagération nos ennemis. C'est une sorte de prodige pour des imbécilles ou des lâches : c'est un rassemblement très-fort, mais non pas invincible pour un militaire; c'est une chasse de brigands, et non une guerre civile pour un administrateur politique. Cette armée catholique, qu'on a portée long-temps à 15, 25, 30 mille, est aujourd'hui, par le rapport des représentans, d'environ cent mille brigands... Jamais, depuis la folie des croisades, on n'avoit vu autant d'hommes se réunir spontanément, qu'il y en a eu tout-à-coup sous les drapeaux de la liberté, pour éteindre à la fois le trop long incendie de la Vendée.... On n'a pas su, on n'a pas pu en tirer le parti convenable pour frapper un grand coup, et faire une guerre d'irruption, au lieu d'une attaque de tactique. La terreur panique, qui a toujours perdu et vaincu sans retour les grandes masses, la terreur panique a tout frappé, tout effrayé, tout dissipé comme une vaine vapeur.....
..... La Vendée a fait des progrès par l'insuffisance des troupes envoyées, par le choix des généraux traîtres ou ignorans, par la lâcheté de quelques bataillons étrangers..., par l'insatiable avarice des administrations de nos armées, qui agiote sur la guerre, qui spécule sur les batailles perdues, qui établit ses profits sur les malheurs de la patrie, qui contrarie les dispositions militaires pour en prolonger les bénéfices, et qui s'enrichit sur des monceaux de morts.....
C'est donc sur la Vendée que vous devez porter toute votre attention, toutes vos sollicitudes; c'est dans la Vendée que vous devez déployer toute l'impétuosité nationale, et développer tout ce que la république a

de puissance et de ressources..... Enfin, chaque coup que vous porterez à la Vendée, retentira dans les villes rebelles..... La Vendée, et encore la Vendée, voilà le charbon politique qui dévore le cœur politique; c'est là qu'il faut frapper.... D'un coup-d'œil vaste et rapide vous verrez dans ce peu de paroles tous les vices de la Vendée : trop de représentans, trop de généraux, trop de division morale, trop de division militaire, trop d'indiscipline dans les succès, trop de faux rapports dans les récits des événemens, trop d'avidité, trop d'amour de l'argent et de la durée de la guerre, dans une grande partie des chefs et des administrateurs..... »

Cet éloquent rapport est, sans contredit, le tableau le plus parfait, et (à quelques assertions près) le plus véridique qui ait jamais été mis sous les yeux de la Convention.

N°. XVII.

A l'affaire de Châtillon, le brave Chambon, général républicain, percé d'un coup mortel, s'écria : *Je meurs pour ma patrie, je suis content !* Il expira peu d'heures après. J'observerai que le rapport qui fut envoyé, le 9 octobre, à la Convention, est inexact dans plusieurs de ses assertions.

N°. XVIII.

Voici un extrait du rapport officiel des représentans du peuple, sur l'affaire de Chollet :

« ..... Nos troupes seroient entrées le même

jour à Chollet, si la nuit ne les eût arrêtées. Elles bivouaquèrent sur la route jusqu'au lendemain, où toutes nos colonnes réunies s'avancèrent sur cette ville, en avant de laquelle l'ennemi avoit porté toutes ses forces. Là, une bataille sanglante leur fut livrée, le feu devint terrible de part et d'autre; mais le génie de la liberté l'emporta, et nous fûmes vainqueurs..... Dès le lendemain, les rebelles vinrent nous attaquer; jamais rage ne fut plus grande que celle qu'ils mirent dans cette attaque, jamais peut-être bataille ne fut plus sanglante; elle dura depuis midi, jusqu'à huit heures du soir, qu'ils furent enfin enfoncés de toutes parts ».

N°. XIX.

La Convention, sans cesse abusée par des rapports mensongers, perdit enfin patience. Voici comment s'exprimoit un des membres du comité de salut public, dans la séance du 15 brumaire an II :

« ..... Il approche le jour terrible où le flambeau de la vérité viendra éclairer toutes les profondeurs de ces repaires de la Vendée; ce jour où, d'une main assurée, nous déchirerons le bandeau épais qui couvre encore quelques instans toutes ces intrigues lointaines, toutes ces manœuvres locales, toutes ces trahisons militaires, ces ambitions diverses des chefs qui ont trop long-temps alimenté la guerre civile. . . . . Victoires colorées, demi-succès exagérés, prises mensongères, récits fabuleux, tout aura sa place, et la nation sera vengée . . . . . »

N°. X X.

La bataille du Mans a été trop importante et trop glorieuse pour les armées républicaines, pour qu'en suivant toujours le système d'impartialité qui doit faire la base des écrits d'un historien, je ne donne pas ici un extrait du rapport officiel qui fut adressé à la Convention nationale, et qui fut lu dans sa séance du 24 frimaire.

«Citoyens collègues,

» A force de courir après la horde infernale des brigands, nous les avons enfin atteints hier, sous les murs du Mans, où ils étoient entrés la veille, comme nous vous l'avions marqué dans notre dernière lettre. Notre cavalerie, qui ne cessoit de les talonner depuis leur déroute d'Angers, les serra de si près hier, qu'une action très-chaude commença à s'engager entr'eux et nous. D'abord ils nous repoussèrent, tant à cause de la supériorité de leur nombre, que parce qu'ils étoient embusqués avantageusement en avant du Pont-Lieu. Fiers de ce premier succès, ils s'avancent rapidement. Déjà ils crioient *victoire*, mais le génie de la liberté en décida autrement. La colonne de Cherbourg, commandée par le général Tilly, étoit là; et loin d'être intimidés par la retraite de leurs frères d'armes et par l'audace des ennemis qui les poursuivoient, les soldats de la division de Cherbourg fondent sur les brigands, et, après une première décharge, les poursuivent à la baionnette, les mettent en fuite, et en tuent

un grand nombre..... Il étoit neuf heures du soir; là, une fusillade terrible s'engage de part et d'autre, on se dispute pied à pied le terrain dans la ville, et le combat a duré jusqu'à deux heures du matin; de part et d'autre on est resté en observation. Les brigands profitèrent de l'obscurité pour évacuer la ville..... Des chefs, des marquises, des comtesses, des prêtres à foison, des canons, des caissons, des carosses, des bagages de toute espèce, tout est tombé en notre pouvoir.... Les rues, les maisons, les places publiques, les routes, sont jonchées de cadavres, et depuis quinze heures ce massacre dure encore..... ..... Enfin, citoyens collègues, voici la plus belle journée que nous ayons eue depuis dix mois que nous combattons ces brigands..... Marceau, général en chef, Tilly, commandant la division de Cherbourg, Westermann, ont eu, par leur bravoure, part aux succès de cette journée. Ce dernier a eu deux chevaux tués sous lui, a reçu deux blessures dans le combat, et n'a pas voulu quitter son poste... Ce qu'il y a de bien satisfaisant, c'est qu'une victoire aussi décisive n'a pas coûté trente défenseurs à la république; nous n'avons que cent blessés..... »

Il est à croire que les auteurs de cette relation n'avoient point compté eux-mêmes les morts et les blessés, et qu'ils ne se flattoient pas qu'on croiroit à cette partie de leur rapport.

N°. XXI.

Je crois devoir rapporter ici au lecteur un trait qui justifiera

justifiera ce que j'ai avancé au sujet des malheurs inouis auxquels la Vendée a été en proie à la suite de la guerre civile.

Après l'incendie de Chollet, les deux partis se disputèrent pendant quelque temps ses débris. La possession de ce poste important donna lieu à divers combats, dans lesquels les rebelles furent souvent battus, mais parfois vainqueurs. Las enfin de répandre tant de sang pour la conservation d'un tas de ruines, les deux partis, d'un commun accord, l'abandonnèrent. Près de Chollet, et autour de son enceinte, sont des établissemens en grand nombre, connus sous le nom de *blanchisseries*; c'est dans ces espèces de galeries couvertes que les fabricans faisoient sécher, ou blanchir leurs cotonnades et leurs mouchoirs. Pour la conservation de ces effets, chacun de ces établissemens nourrissoit un grand nombre de chiens, que l'on lâchoit la nuit contre les mal-intentionnés et les voleurs.

Ces chiens, après la mort, ou la fuite de leurs maîtres, se rassemblèrent à Chollet au nombre de plus de quatre cents, aussitôt que la ville eut été abandonnée. Ils y vécurent de chair humaine et de cadavres, pendant plusieurs semaines; cette nourriture les rendit si féroces, que, lors de la pacification, au moment où les réfugiés de Chollet voulurent rentrer dans leur ville, ils faillirent être dévorés. Il fallut qu'un bataillon républicain marchât tout entier contre ces nouveaux adversaires, qui ne cédèrent la place aux habitans que lorsqu'on les eut entièrement exterminés.

STANCES [1].

Quel chagrin vient de t'accabler ?
Cléon, ô ciel, quel coup terrible !
Permettras-tu qu'un cœur sensible
Cherche enfin à te consoler ?
Que dis-je ? ah ! vainement j'espère
Pouvoir adoucir ta douleur ;
On doit renoncer au bonheur,
Dès que l'on perd un tendre père.

Je perdis l'auteur de mes jours,
Ainsi que toi, dès mon aurore ;
Cette plaie, hélas ! saigne encore,
Le temps n'y porte aucun secours :
Mais plus heureux dans ma misère,
Le sort me laissa respirer ;
Du moins je n'eus point à pleurer
La perte d'une tendre mère.

D'un orphelin prenant pitié,
Si du moins la Parque ennemie
Des tendres auteurs de ta vie
T'eût aussi laissé la moitié,
Nous verrions ta douleur amère
Suspendre un instant ses rigueurs ;
Quelles larmes n'ont des douceurs,
Quand on les verse au sein d'un père ?

[1] *Voyez* la Note de la page 263.

Que le perfide soit maudit,
Qui, le premier, d'un bras impie,
Contre le sein de sa patrie
Arma le Vendéen séduit:
Non, jamais son cœur sanguinaire
D'amour n'alluma le flambeau;
Abandonné dès son berceau,
Il n'avoit point connu sa mère.

Puissent quelque jour nos neveux
Fouler aux pieds sa cendre impure!
Puisse son nom être une injure
Aux tyrans les plus odieux!
Que sur son urne funéraire,
Chaque matin, un fils en pleurs
Dise, en maudissant ses fureurs:
Cruel! sans toi j'aurois un père.

Mais que dis-je? en vain la pitié
Voudroit alléger ta tristesse,
Pour t'ôter le poids qui t'oppresse,
Il faut les soins de l'amitié.
Ah! daigne en croire un cœur sincère,
Tu pourras renaître au bonheur;
Un ami seul peut dans ton cœur
Remplacer ton père et ta mère.

FIN.

TABLE

DES CHAPITRES

Contenus dans ce Volume.

Épitre dédicatoire à la Vendée. Page 1

Préface. 5

Ode à ma Patrie. 16

Avant-Propos. 21

CHAPITRE PREMIER.

Origine des Vendéens. 35

CHAPITRE II.

Etendue de la Vendée; sa Population et son Commerce avant la guerre. 41

CHAPITRE III.

Guerre de la Vendée. Campagne de 1792 54

CHAPITRE IV.

Campagne de 1793. 74

CHAPITRE V.

Suite de la Campagne de 1793. 93

CHAPITRE VI.

Passage de la Loire. Page 137

CHAPITRE VII.

Campagne de 1794. 157

CHAPITRE VIII.

Régime intérieur de la Vendée pendant la guerre. Notices sur les plus célèbres Généraux des deux partis. 180

CHAPITRE IX.

Etat du Commerce et de l'Agriculture de la Vendée, depuis la guerre. 195

CHAPITRE X.

Moyens principaux de restauration. 209

CHAPITRE XI.

Moyens secondaires de rétablissement. 244

CHAPITRE XII et dernier.

Conclusion. 259

SUPPLÉMENT

Au Précis historique sur la Vendée. 265

CHAPITRE PREMIER.

Langage des Vendéens. ibid.

CHAPITRE II.

Leurs Qualités privées. Page 270

CHAPITRE III.

Leurs Divertissemens. 274

CHAPITRE IV.

Etat des Sciences et des Arts dans la Vendée. 277

CHAPITRE V.

Vêtemens des Vendéens. 283

CHAPITRE VI.

Leurs Noces. 285

CHAPITRE VII.

Sorciers. 291

CHAPITRE VIII.

Histoire naturelle. 294
Ode sur la Paix. 297
Pièces justificatives. 302
Stances. 322

Fin de la Table des Chapitres.

7.5.74
28892 (1981

00580084g

eB

Digitized by Google